

**METROPOLE DU GRAND NANCY**

**ENQUETE PUBLIQUE**

**Du 23/06/2026 au 07/07/2026**

**COMMUNES DU GRAND NANCY**

**DOSSIER DE CLASSEMENT D'OFFICE DE VOIRIE ET  
ESPACES DE VOIRIE**

(article L. 141-3 du code de la voirie routière)



# **DIVERSES COMMUNES**

## **CLASSEMENT D'OFFICE DES VOIES ET RESEAUX**

**Classement d'office  
en application de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme**

### **SOMMAIRE**

- 1. Note de présentation**
- 2. Plans de situation**
- 3. Délibération de la Métropole du Grand Nancy du 25 septembre 2025**
- 4. Arrêté de la Métropole du Grand Nancy du 13 mai 2026**
- 5. État parcellaire**

## 1 – NOTE DE PRESENTATION

Dans le cadre de la compétence Voirie, il est nécessaire de procéder à la remise des voies, réseaux et espaces verts de voirie à la collectivité gestionnaire du domaine public.

Il en est ainsi d'une part, des parcelles listées dans **l'annexe 1** de la délibération sur les communes de : Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Seichamps, Vandœuvre-lès-Nancy.

Ces voies, espaces verts de voirie listées dans l'annexe 1 pour une surface d'environ 6 542 m<sup>2</sup>, n'ont jamais fait l'objet d'une rétrocession dans le domaine public et aucun acte notarié n'a été enregistré au Service de la Publicité Foncière malgré l'accord préalable des propriétaires de parcelles dans lesdites communes. Le transfert de propriété n'a donc pu aboutir et la situation des biens s'en trouve compliquée.

Il y a lieu de procéder à un transfert d'office et classement dans le domaine public des voies et réseaux.

D'autre part, il est nécessaire d'éteindre les servitudes des parcelles listées dans **l'annexe 2** de la délibération sur les communes de : Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy.

Comme la procédure de classement d'office a cette particularité d'éteindre automatiquement tous les droits réels sur les parcelles classées, il apparaît opportun de procéder au classement d'office, autorisé par l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme, des diverses parcelles affectées à des voiries grevées de servitudes et qui ne pourront pas être levées par la passation d'un acte notarié.

La régularisation porte sur des voies, espaces verts de voirie ainsi que leurs réseaux cadastrés listés dans l'annexe 2, pour une surface de 190.194 m<sup>2</sup> appartenant à la Métropole, aux communes et à ENEDIS (propriété indivise avec la Métropole).

Cette procédure consiste à soumettre le projet à enquête publique puis à délibérer pour décider le transfert d'office et le classement dans le domaine public, sans indemnité, de la propriété avec approbation du plan d'alignement, tel qu'énoncé dans l'article L 318-3 du code de l'urbanisme, s'il n'y a pas d'opposition lors de l'enquête, ou saisir le Préfet dans le cas contraire.

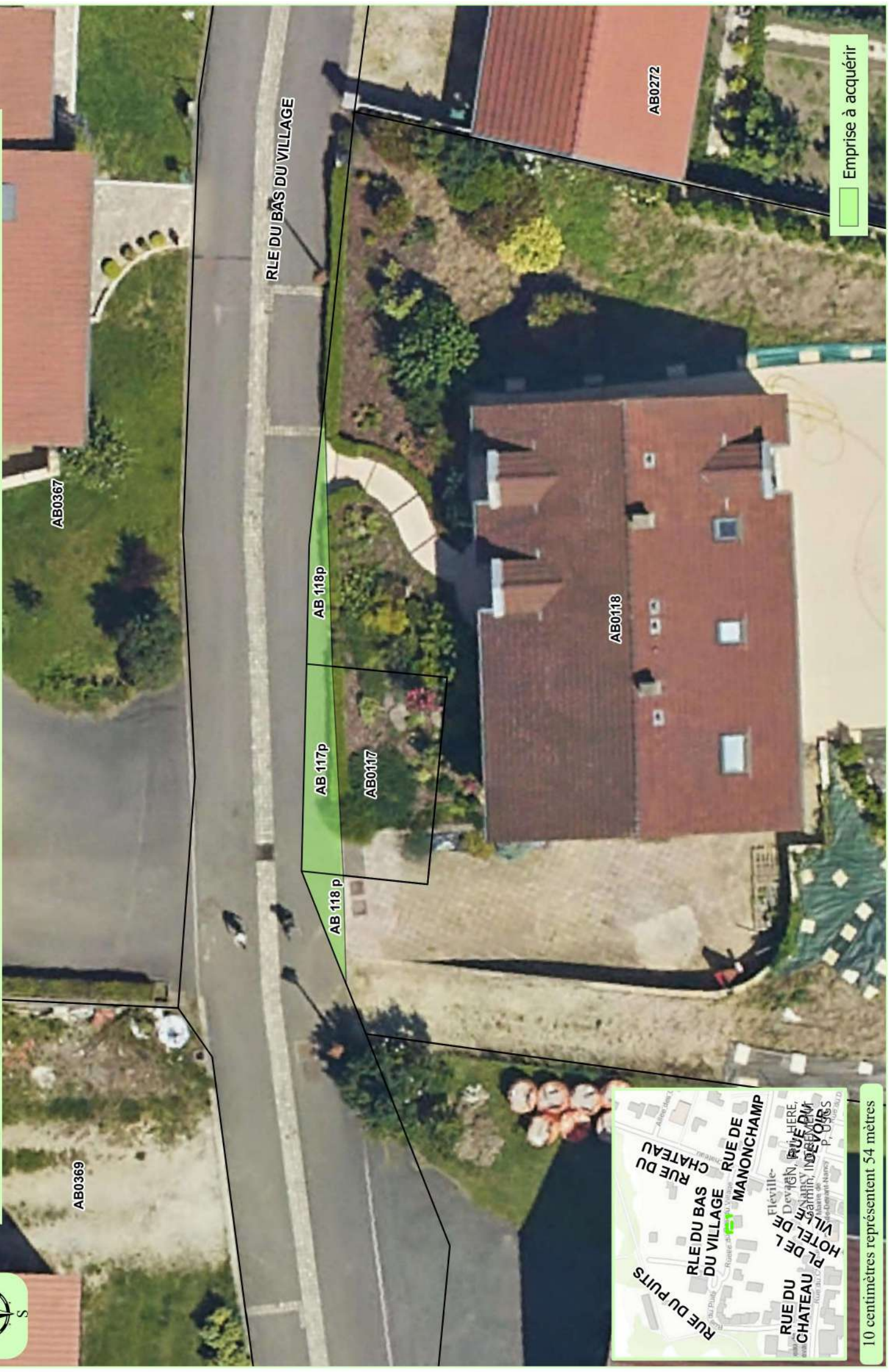
La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés.

Dans ce cadre, l'enquête publique vaut enquête au titre de l'article L.141-3 du Code de la voirie routière.

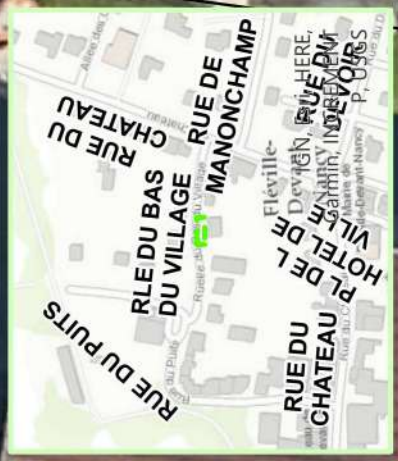




2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
FLEVILLE-DEVANT-NANCY



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 54 mètres



2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié  
HEILLECOURT



Emprise à acquérir



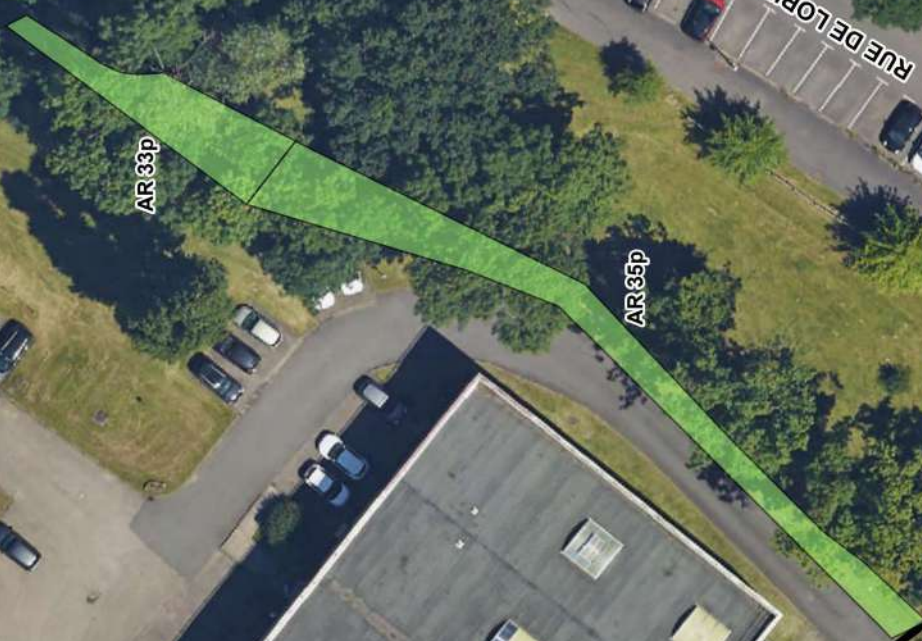
10 centimètres représentent 54 mètres



2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié  
HEILLECOURT



Emprise à acquérir



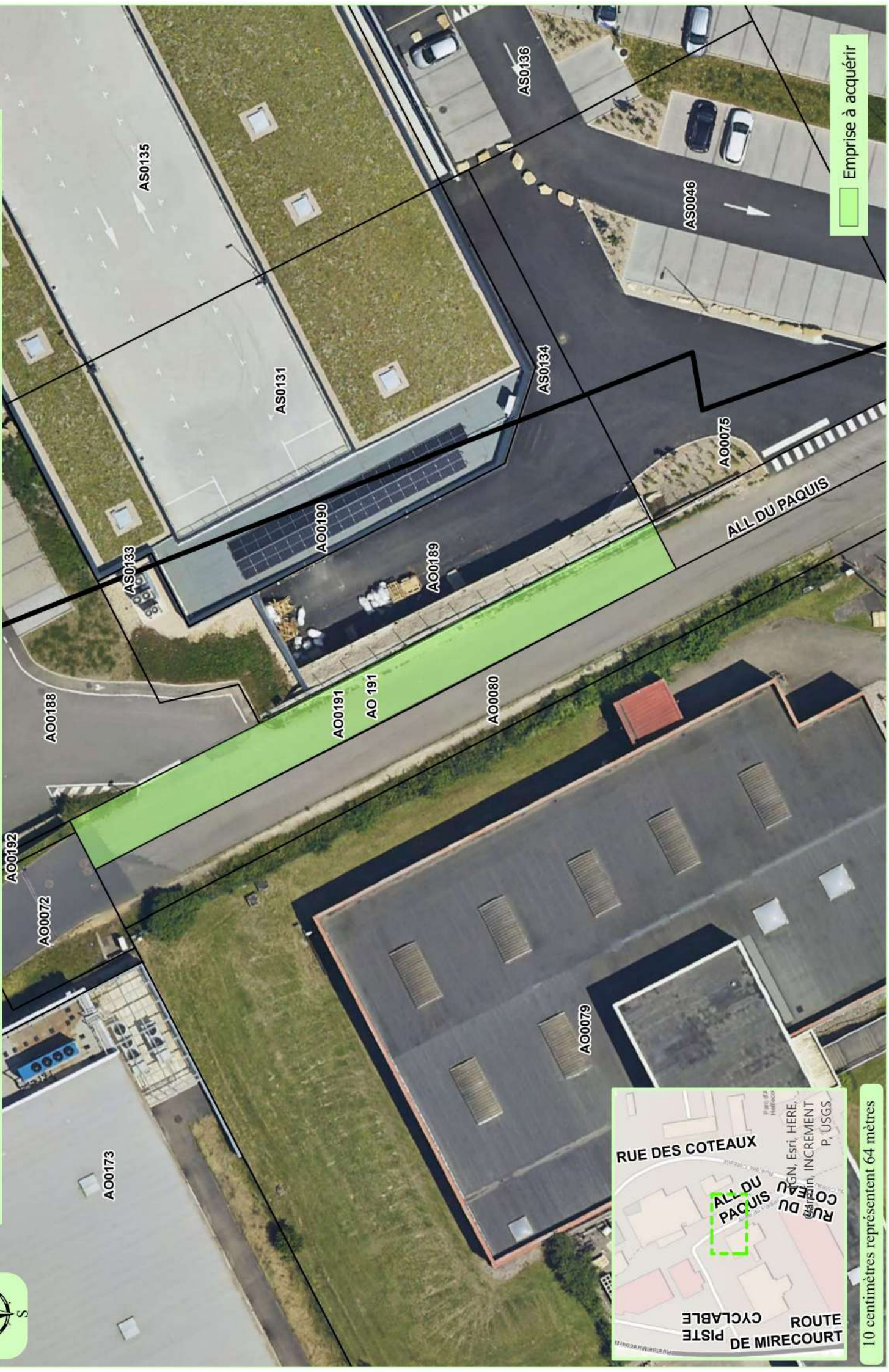
10 centimètres représentent 72 mètres





2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié

HOUEMONT



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 64 mètres





2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié

LAXOU



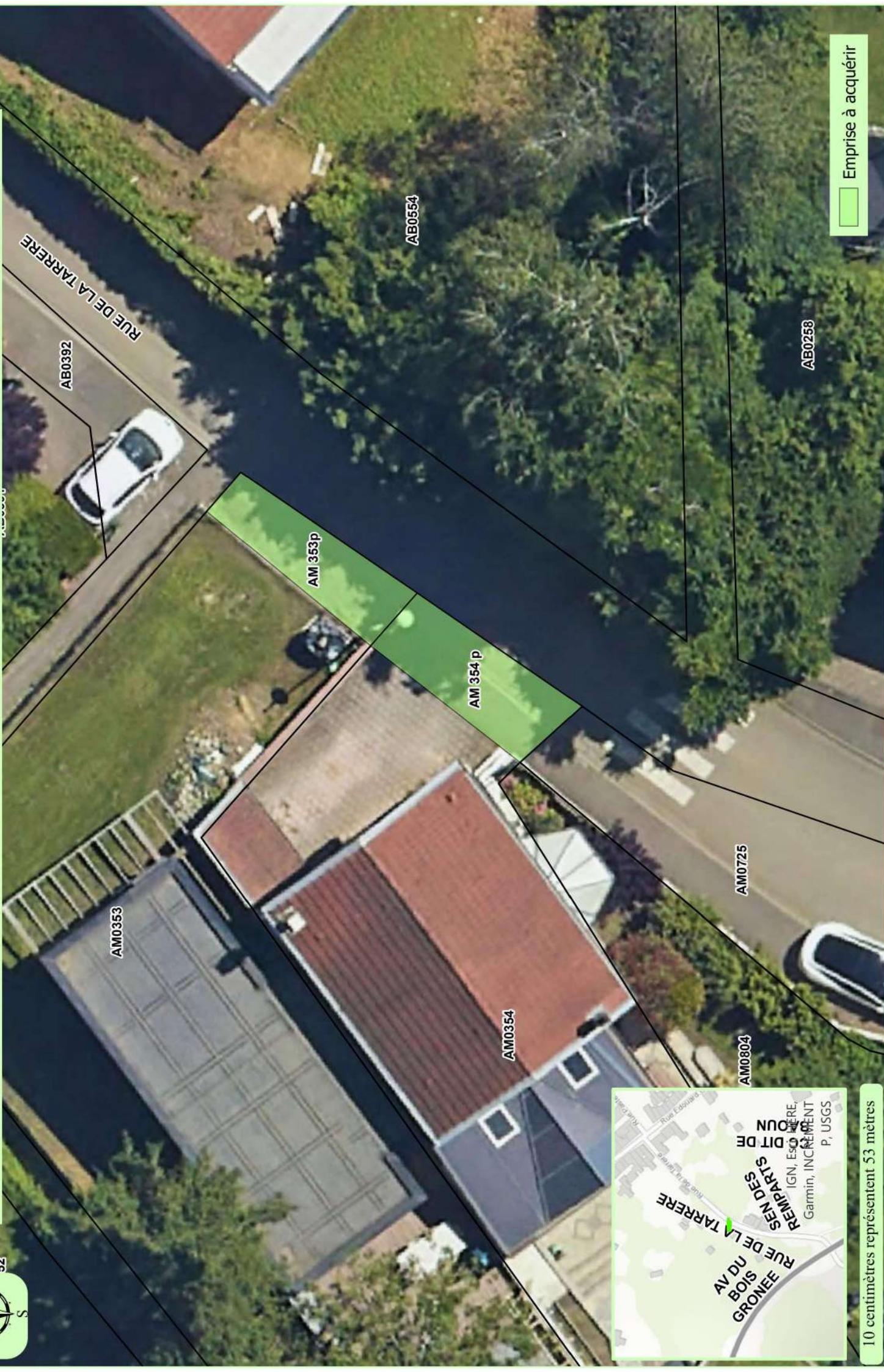
Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 58 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié

LAXOU



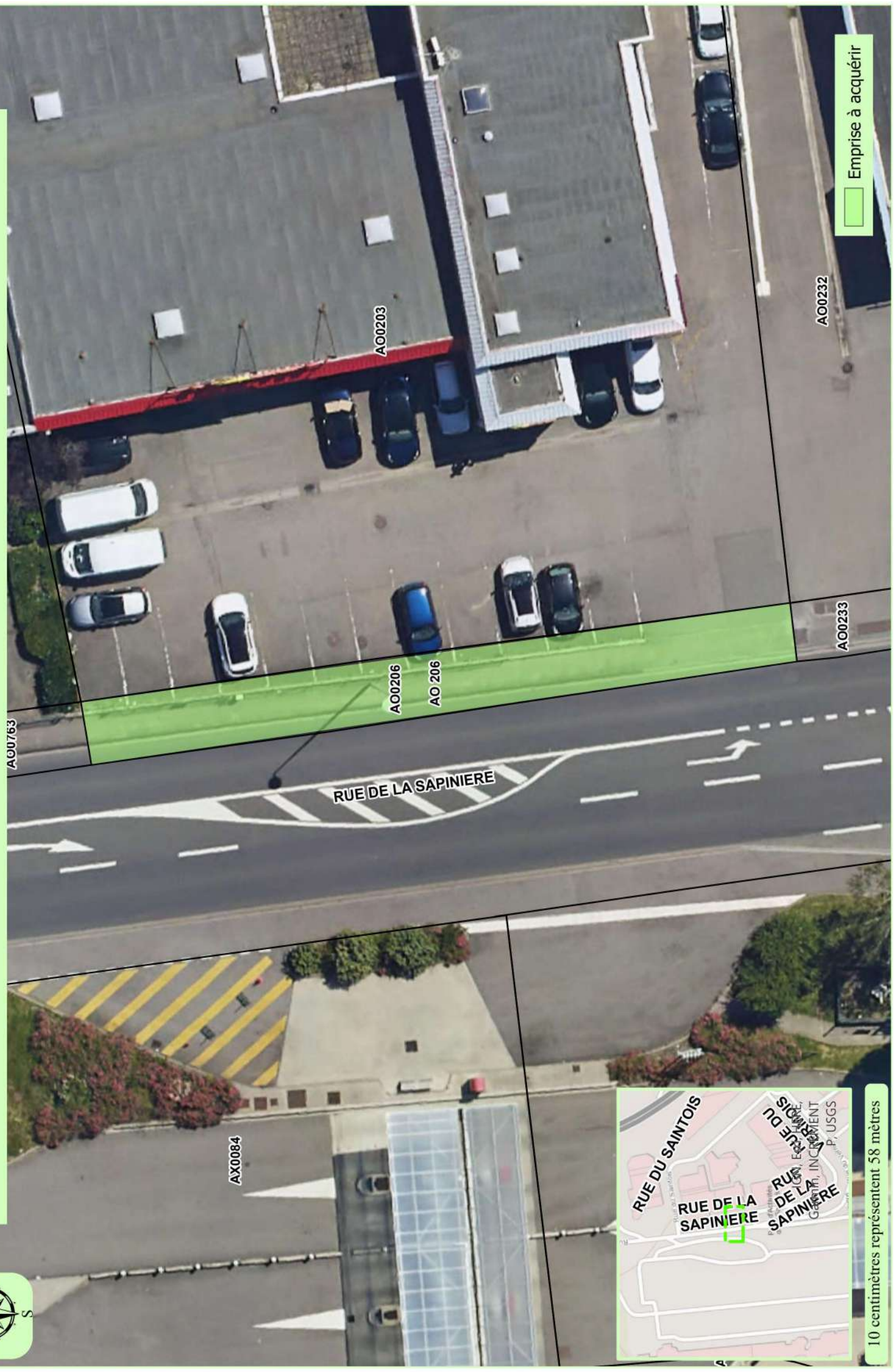
Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 53 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié

LAXOU



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 58 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
LAXOU



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 68 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié

LAXOU



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 79 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié  
MALZEVILLE



AK1137



10 centimètres représentent 54 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié  
MALZEVILLE



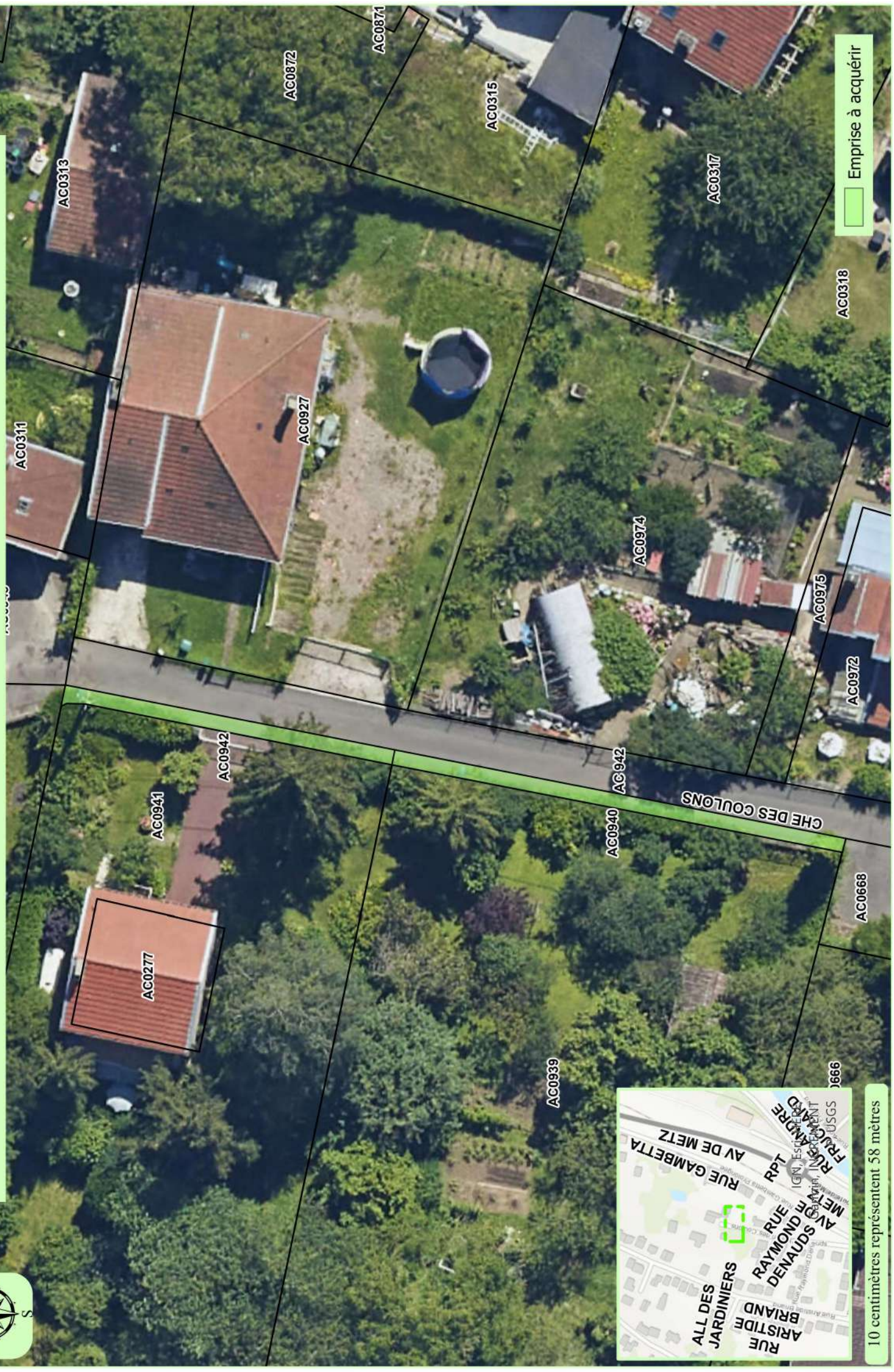
10  
Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 58 mètres



2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié  
MAXEVILLE



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 58 mètres



2025 - Classement d'office par la Métropole de voirie non régularisées par acte notarié  
MAXEVILLE



AE0442

RUE DES MARAICHERS

RUE LAFAYETTE

AE0433

AE0426

Emprise à acquérir

AH0564

AH0563

RUE JEAN JAURES

AH0009

AH0008

AH0007



10 centimètres représentent 58 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
 NANCY - MAXEVILLE



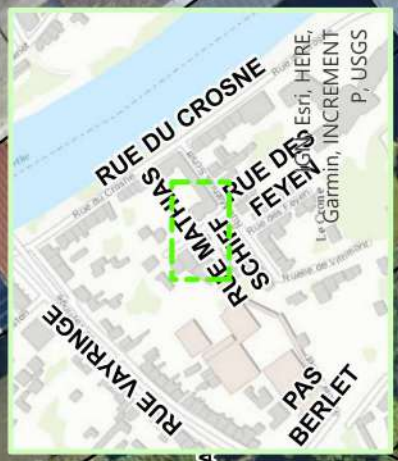
Emprise à acquérir



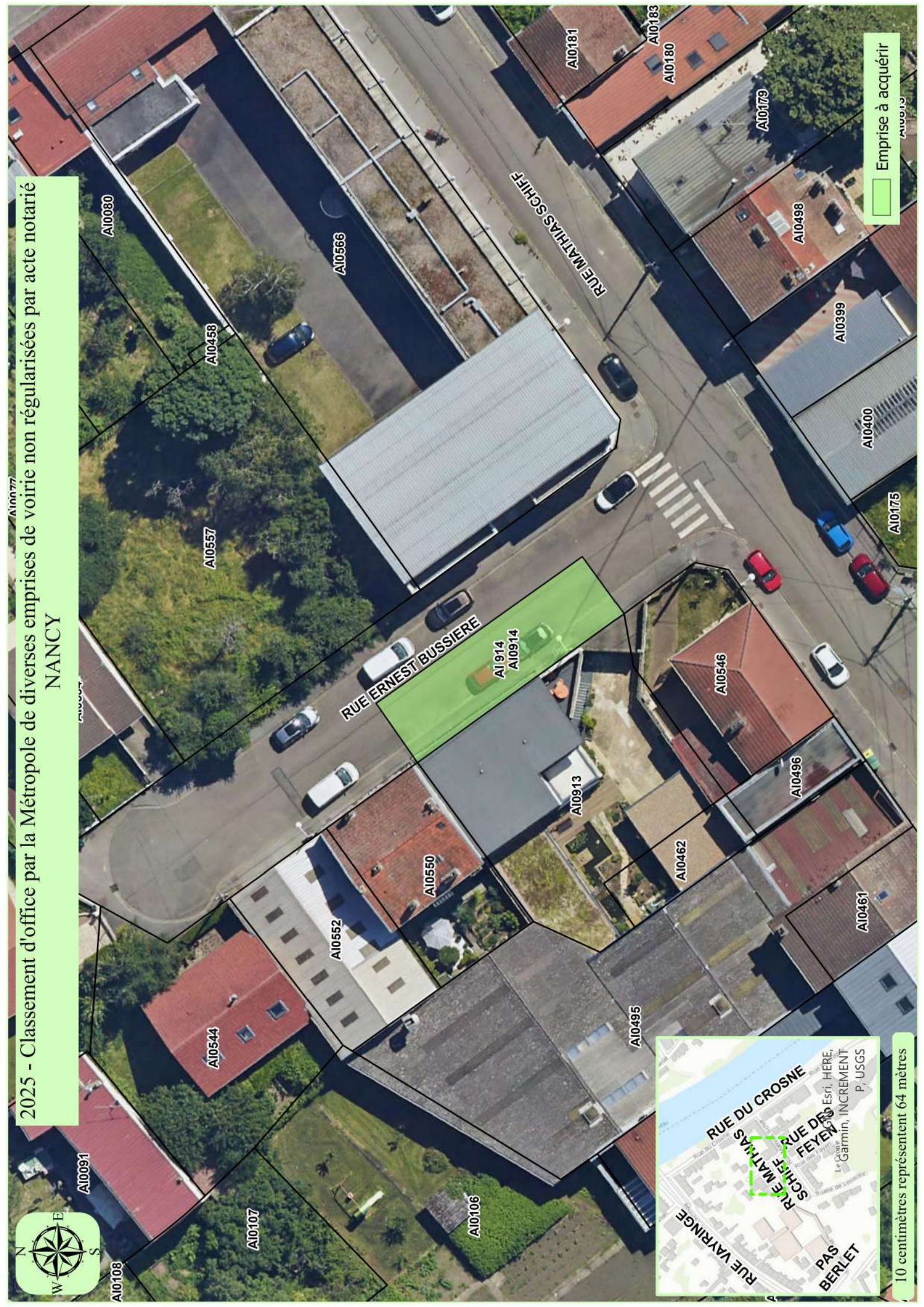
10 centimètres représentent 63 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
NANCY

Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 64 mètres



2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
NANCY



AW0349

Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 64 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
NANCY



BO0866  
BO0862

AV DU GENERAL LECLERC

RUE ODENAT

BO0240

BO 241p

BO0241

BO0283

BO0284

BO0285

BO0286

BO0845

BO0242

BO0846

BO0282

BO0281

BO0865

BO0866

BO0280



Emprise à acquérir

10 centimètres représentent 58 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
NANCY



Emprise à acquérir

10 centimètres représentent 58 mètres





2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
NANCY



AV DE BOUFFLERS

ALL DE BAUREGARD



Emprise à acquérir

10 centimètres représentent 58 mètres

CN0252

AC0057

AC0531

AC0530

AC0055

AC0054

AC0053

CO 172p

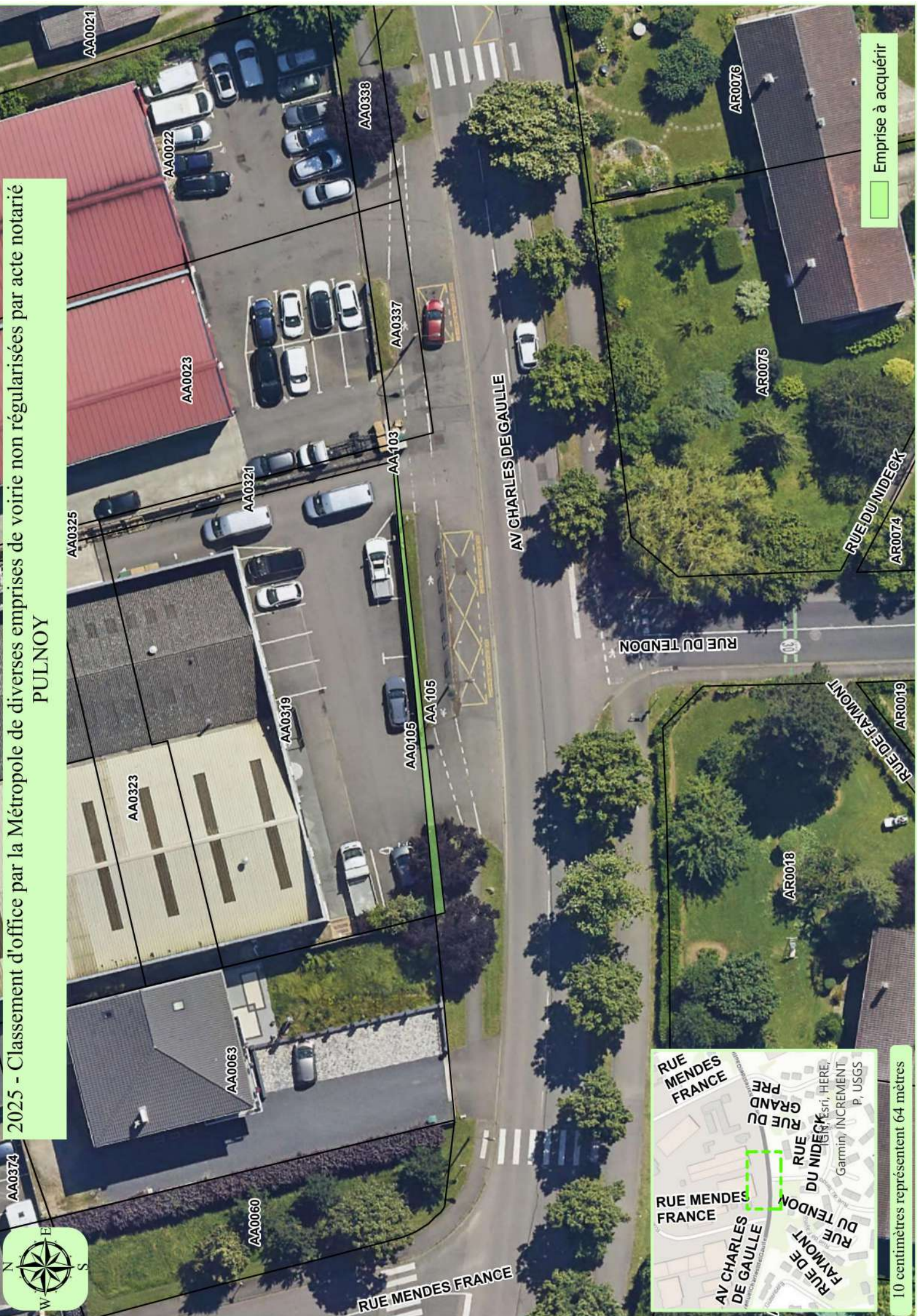
CO0172

CO0171

CO0173

CO0170

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
PULNOY

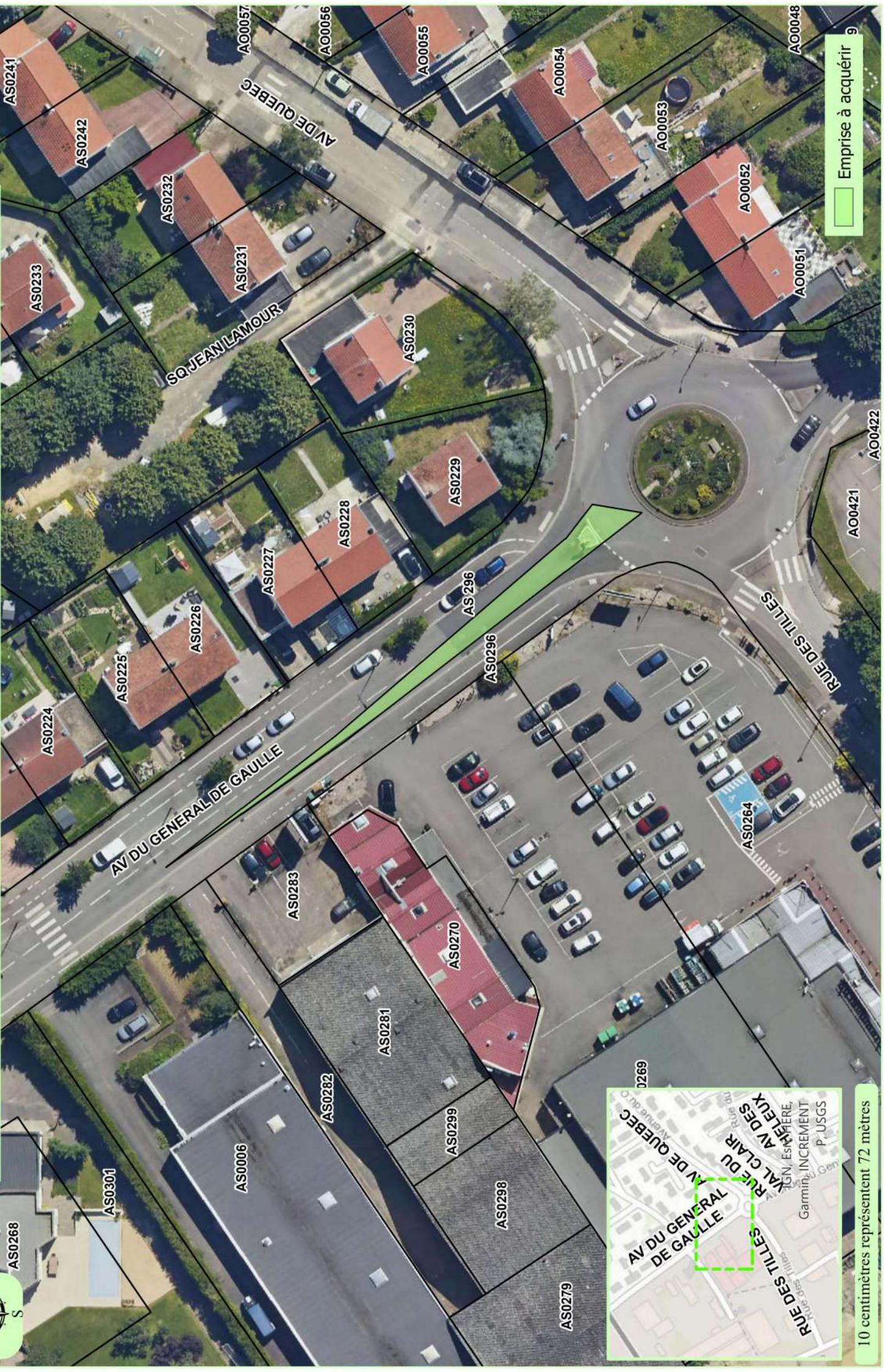


Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 64 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
SEICHAMPS



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 72 mètres

AO0048  
AO0051  
AO0052  
AO0053  
AO0054  
AO0055  
AO0056  
AO0057  
AS0240  
AS0241  
AS0242  
AS0233  
AS0232  
AS0231  
AS0230  
AS0229  
AS0228  
AS0227  
AS0226  
AS0225  
AS0224  
AS0296  
AS0296  
AS0264  
AS0269  
AS0270  
AS0281  
AS0282  
AS0299  
AS0298  
AS0279  
AS0283  
AS0301  
AS0006  
AS0268  
AS0279

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
SEICHAMPS



Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 64 mètres

2025 - Classement d'office par la Métropole de diverses emprises de voirie non régularisées par acte notarié  
VANDOEUVRE-LES-NANCY



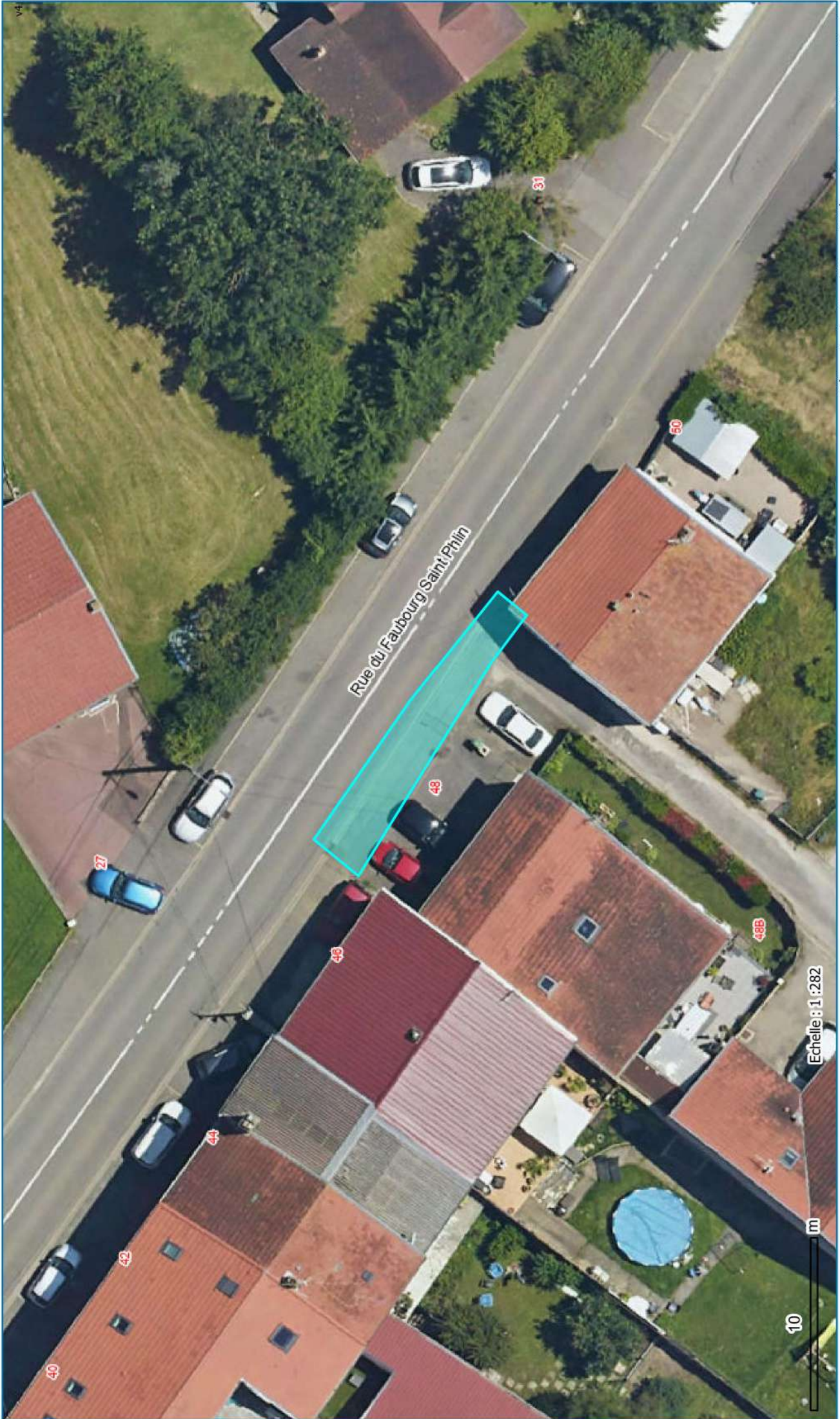
AS0247

Emprise à acquérir



10 centimètres représentent 54 mètres

# AC 159 à Art-sur-Meurthe



Noms des voies et  
adresses

Numéro voie  
Nom voie

Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

cadastre\_ao

- Parcelle\_AOB

# AD 219 à Dommartemont



Noms des voies et  
adresses

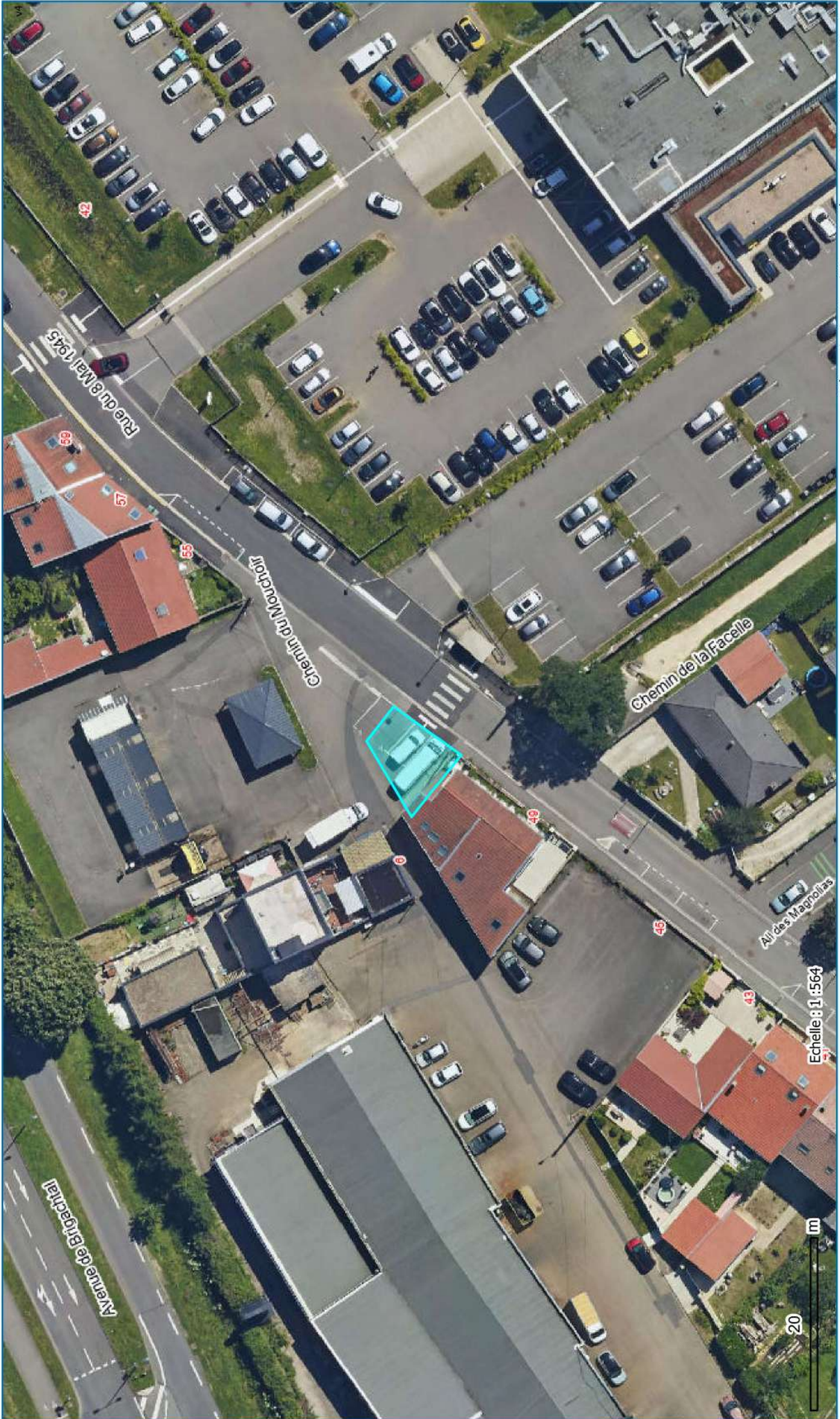
Numéro voie  
Nom voie

cadastre\_aoab

Parcelle\_aoab

Limites administratives  
Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

# AW 524 à Essey-lès-Nancy



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et  
adresses

Numéro voie  
Nom voie

Limites administratives

Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

cadastre\_ao

Parcelle\_AOB

Echelle 1:504

20 m

# AO 582,584, AR 218,219,221, AT 601 à Essey

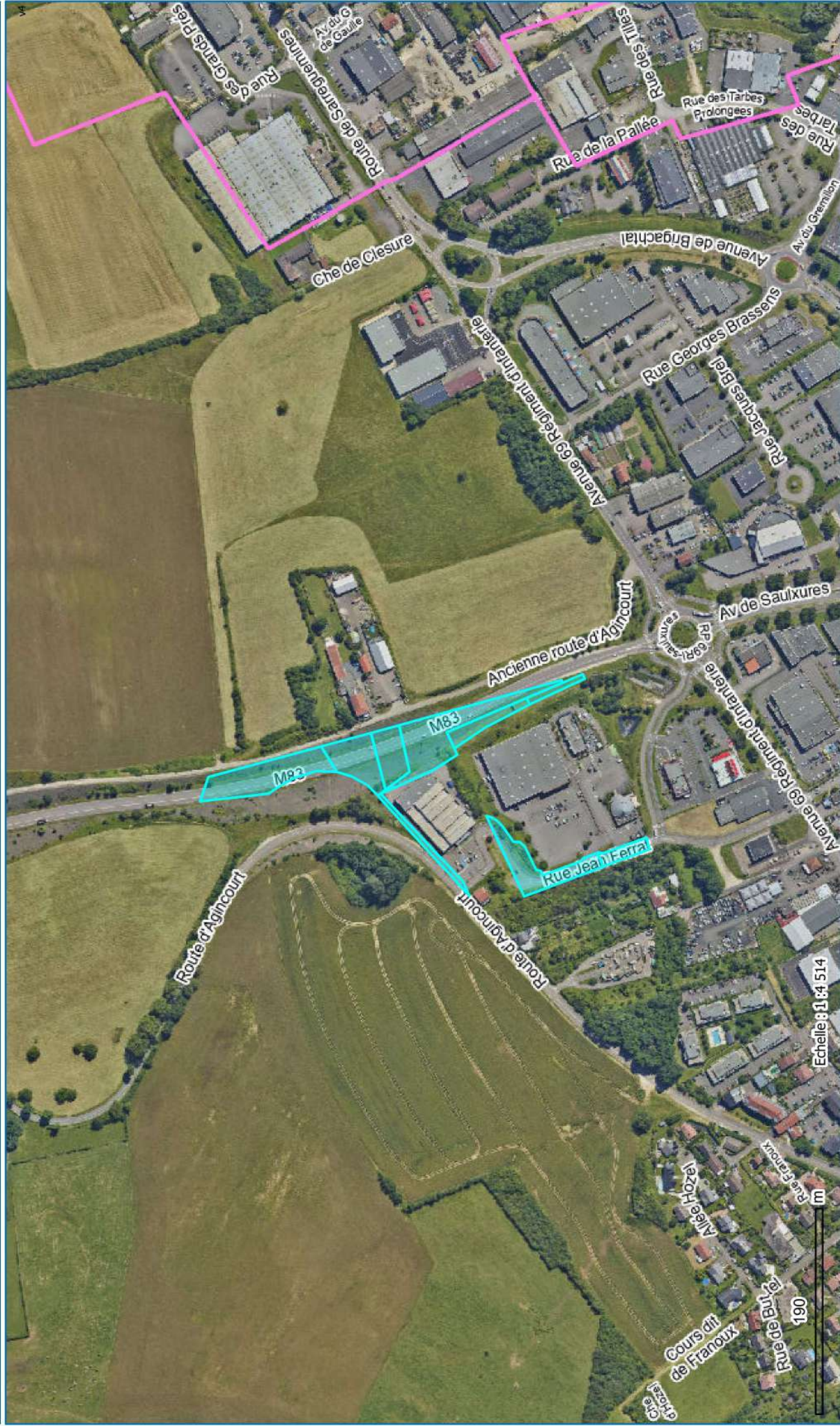


Limites administratives  
Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

cadastre\_ao  
Parcelle\_AOB

Noms des voies et  
adresses  
Numéro voie  
Nom voie

# AN 5, 58, 59, 138, 147, 150, 151 et 155 à Essey-



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et  
adresses

Nom voie

Limites administratives

cadastre\_aob

Parcelle\_AOB

Grand Nancy

Communes du Grand Nancy

Echelle 1:4514

190 m

# AB 441 FLEVILLE



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

cadastre\_aob

- Parcelle\_AOB

Noms des voies et adresses

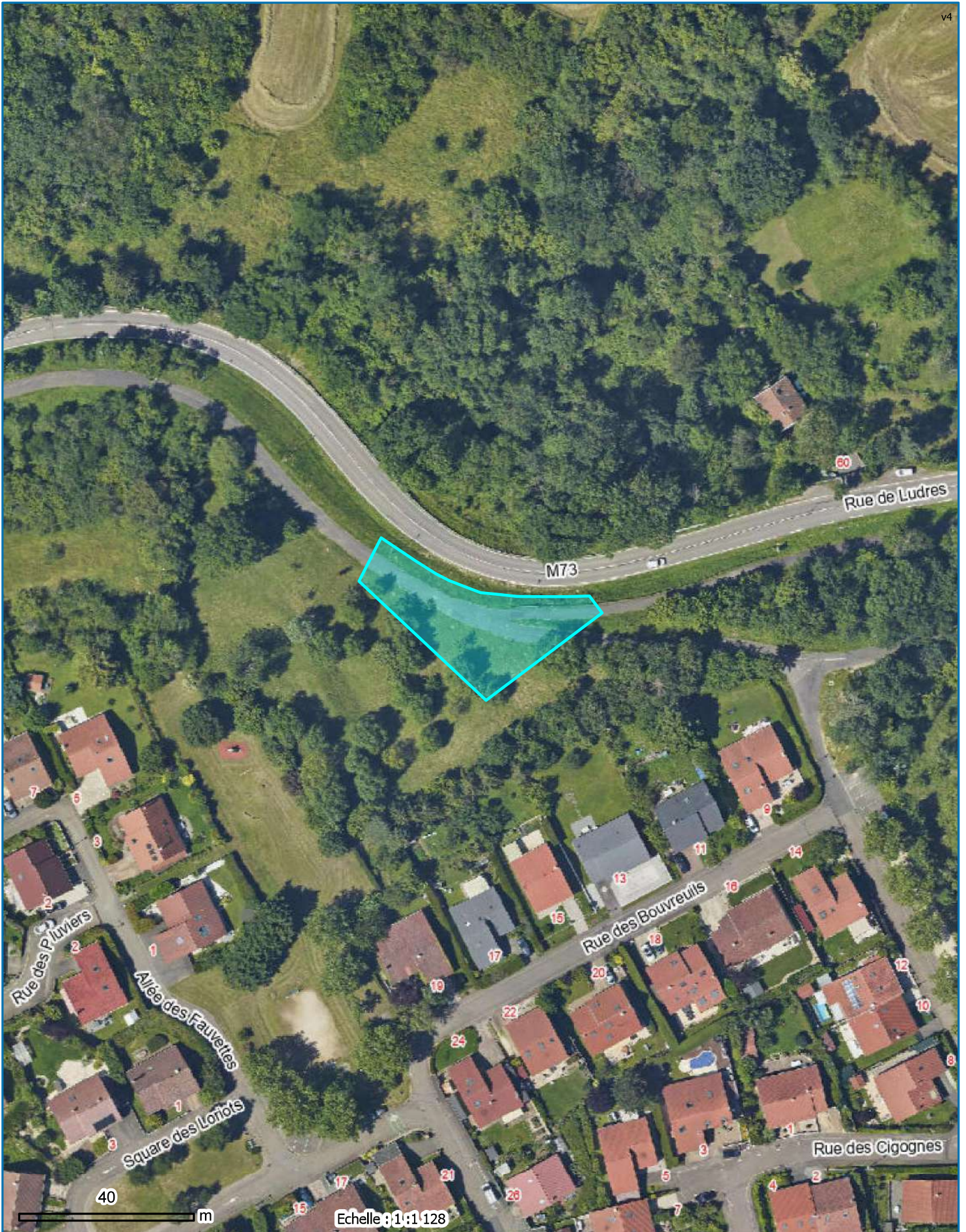
- Numéro voie
- Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy -

Date d'impression : 26/06/2025



v4



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

cadastre\_aob

- Parcelle\_AOB

Noms des voies et adresses

- Numéro voie
- Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy -

Date d'impression : 26/06/2025



AP 36

RUE JEAN PROUVE



IGN, Esri, HERE,  
Garmin, INCREMENT  
P, USGS

Emprise concernée

10 centimètres représentent 65 mètres

# Parcelles à classer d'office



AV 53



AV 57

RUE DE LA WOVRE

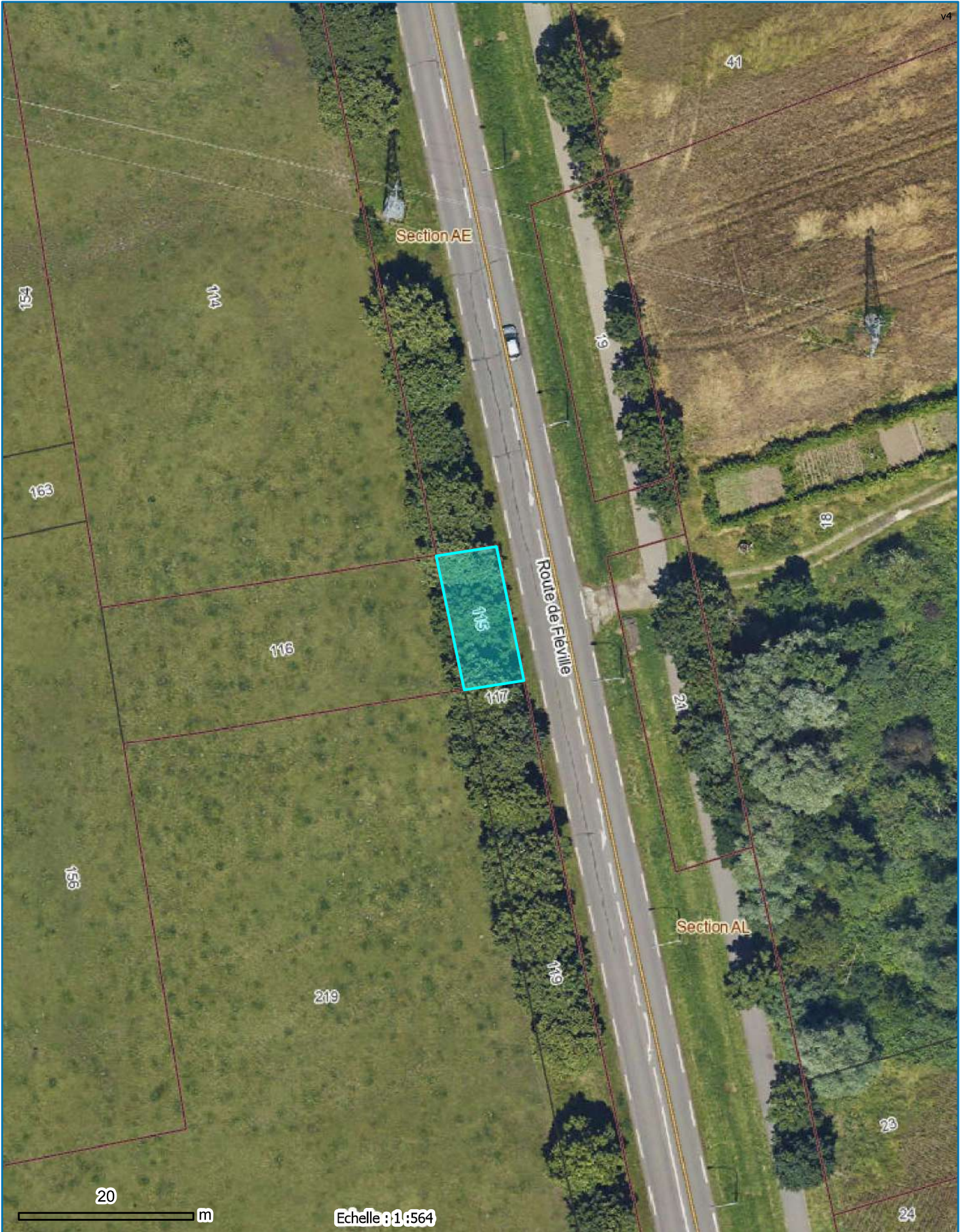


IGN, Esri, HERE,  
Garmin, INCREMENT  
P, USGS

10 centimètres représentent 65 mètres

 Emprise concernée

# AE 115 HEILLECOURT



## Limites administratives

- Grand Nancy
  - Communes du Grand Nancy
- ## Cadastre
- Parcelle

## Cadastre

- Unité foncière

## cadastre\_aob

- Parcelle\_AOB

## Noms des voies et adresses

Nom voie

# AB 903 HOUEMONT+



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

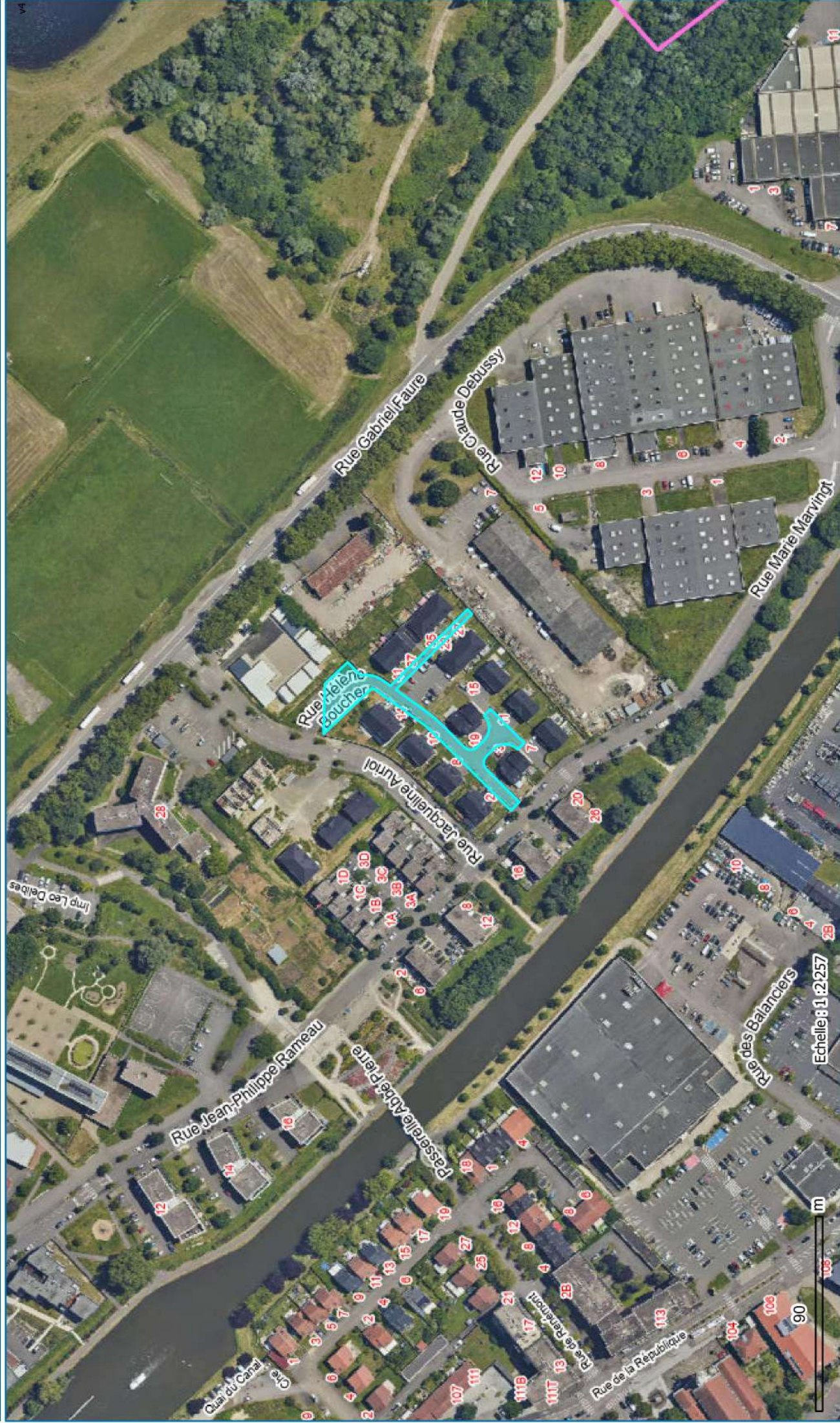
- Parcelle
- Section cadastrale
- Subdivision fiscale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy -

Date d'impression : 26/06/2025

# AC 422 à Jarville-la-Malgrange

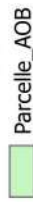


Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et  
adresses

Numéro voie  
Nom voie

cadastre\_aob



Limites administratives



Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy



# AC 444 à Jarville-la-Malgrange



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et adresses

Nom voie

Quartiers des communes du Grand Nancy

cadastre\_aob

Parcelle\_AOB

Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

# AC 490 et 508 à Laneuveville devant Nancy



Echelle: 1:1128

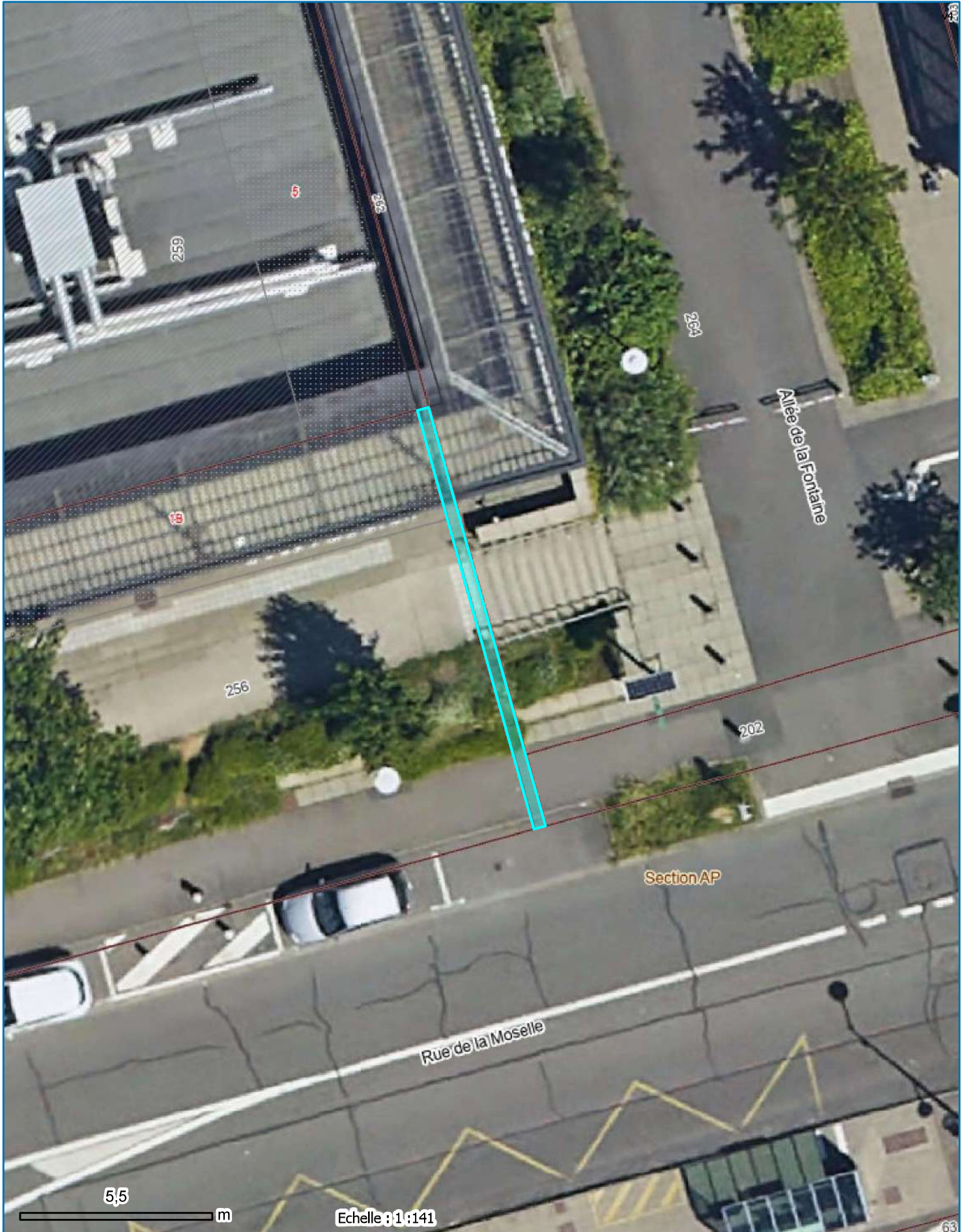
- Limites administratives**
- Grand Nancy
  - Communes du Grand Nancy

**cadastre\_aob**

- Parcelle\_AOB

**Noms des voies et adresses**

Numéro voie  
Nom voie



### Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

### Cadastr

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs

Bâtiments légers

Département :  
MEURTHE ET MOSELLE

Commune :  
MALZEVILLE

Section : AH  
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 13/06/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

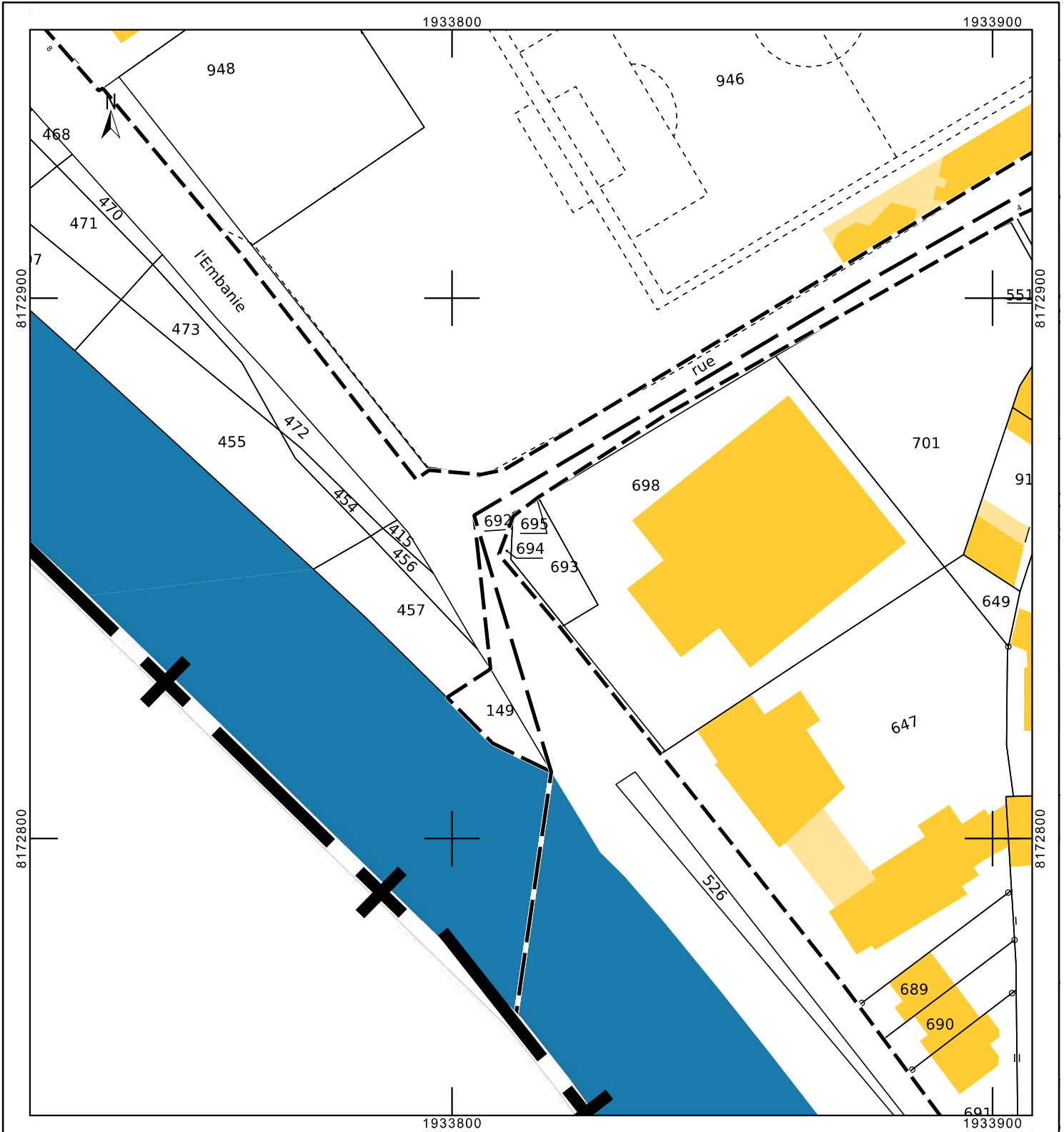
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF Meurthe et Moselle  
Cité administrative Maréchal Lyautey bat  
Montuelle 54036  
54036 NANCY CEDEX  
tél. 03-83-85-48-36 -fax  
sdif.meurthe-et-  
moselle@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Limites administratives

- Grand Nancy
- EPCI limitrophes au Grand Nancy

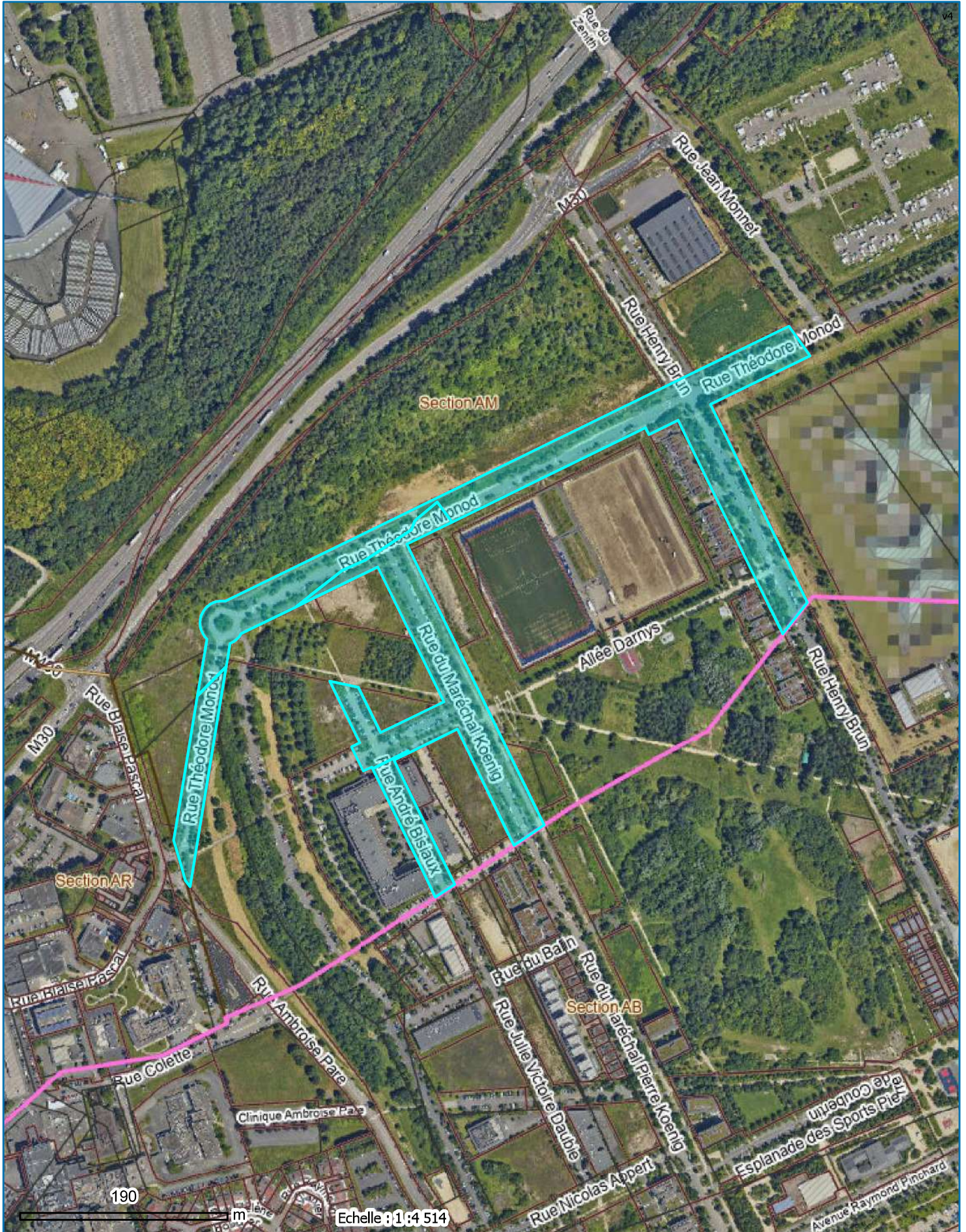
Communes du Grand Nancy

- Communes limitrophe au Grand Nancy

cadastre\_aob

- Parcelle\_AOB

Echelle : 1:2 257



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Quartiers des communes du Grand Nancy
- Parcelle

Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



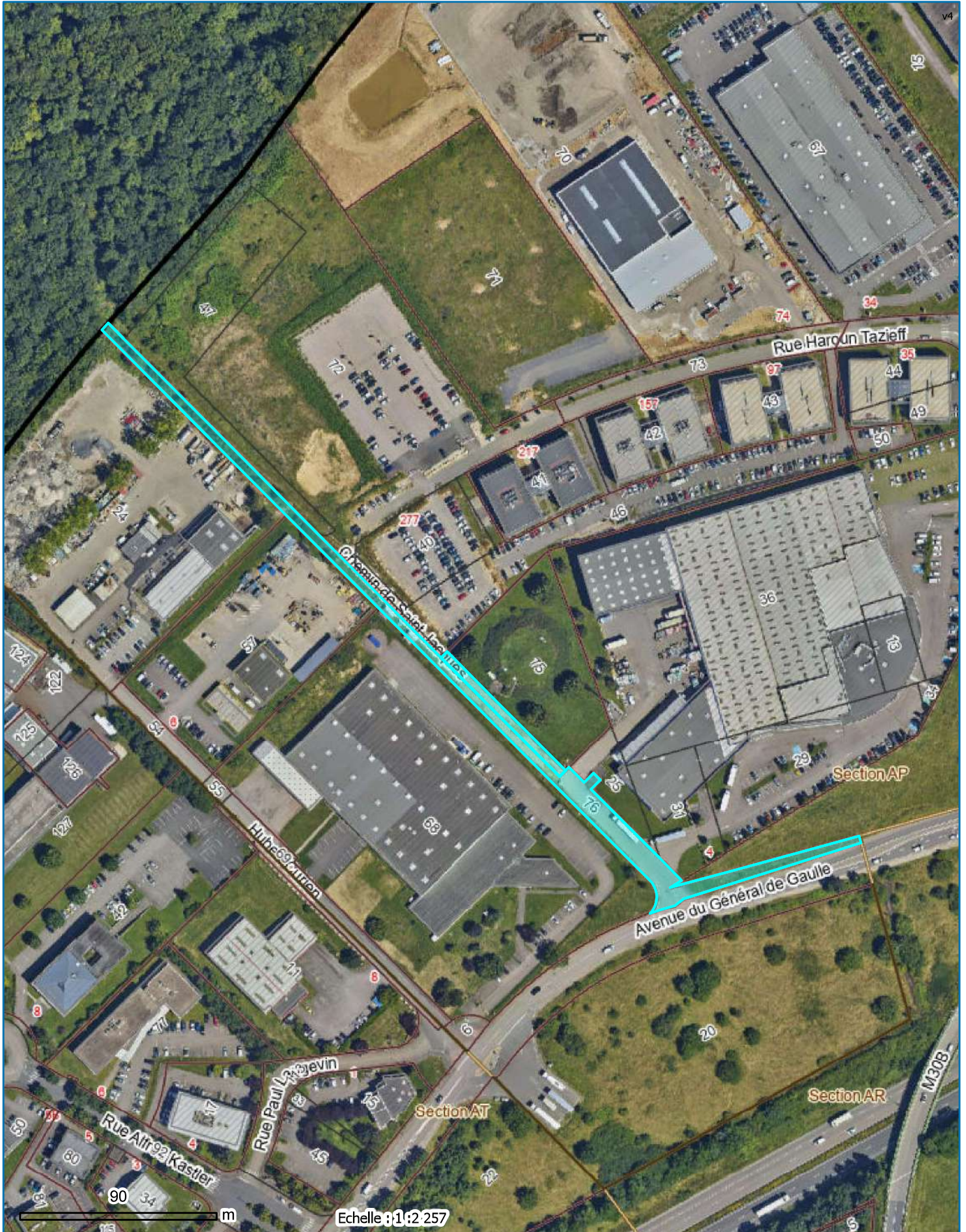
Limites administratives

- Grand Nancy
- EPCI limitrophes au Grand Nancy

- Communes du Grand Nancy
- Communes limitrophe au Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs



Limites administratives

- Grand Nancy
- EPCI limitrophes au Grand Nancy

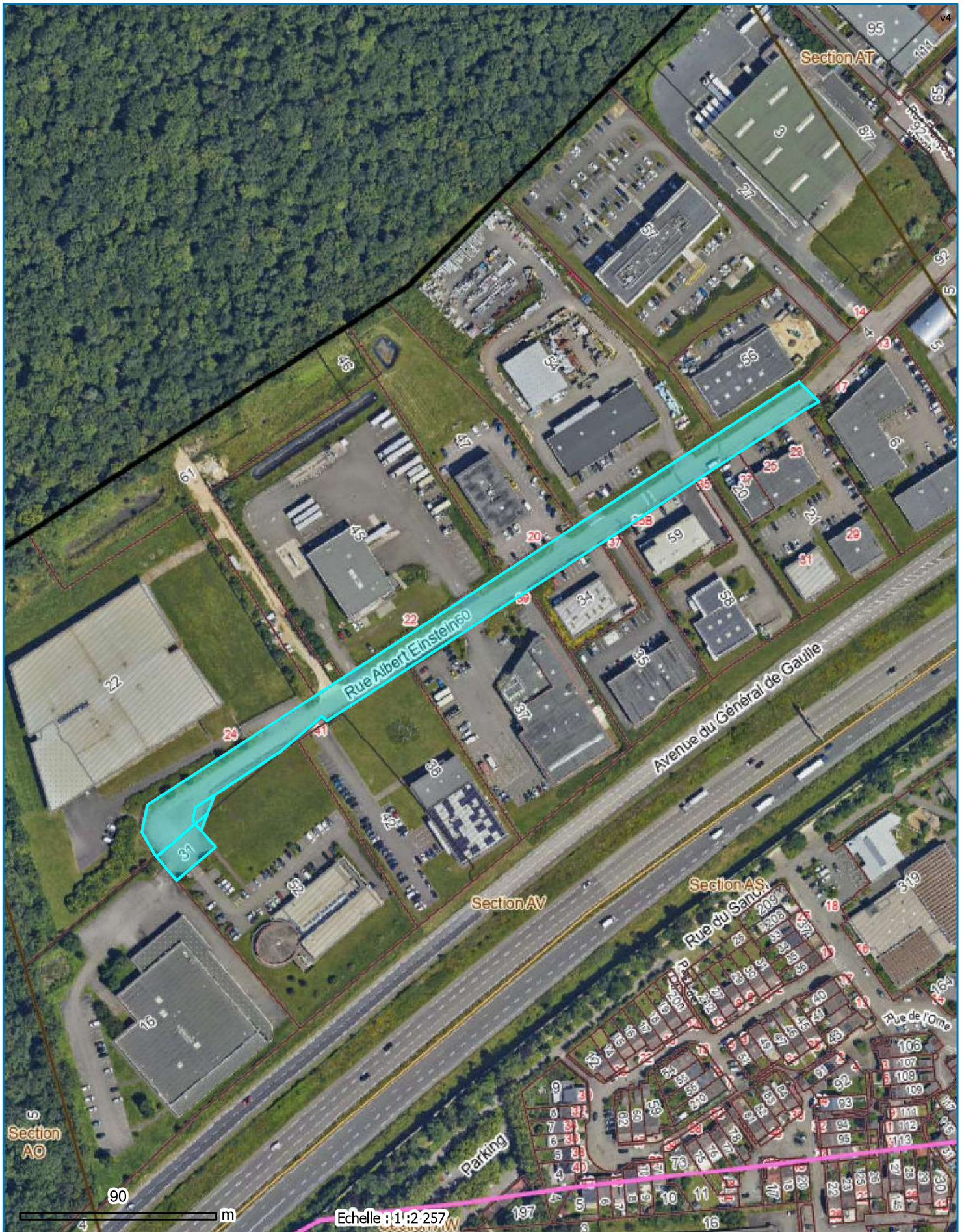
Communes du Grand Nancy

- Communes limitrophe au Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs

Echelle : 1:2 257



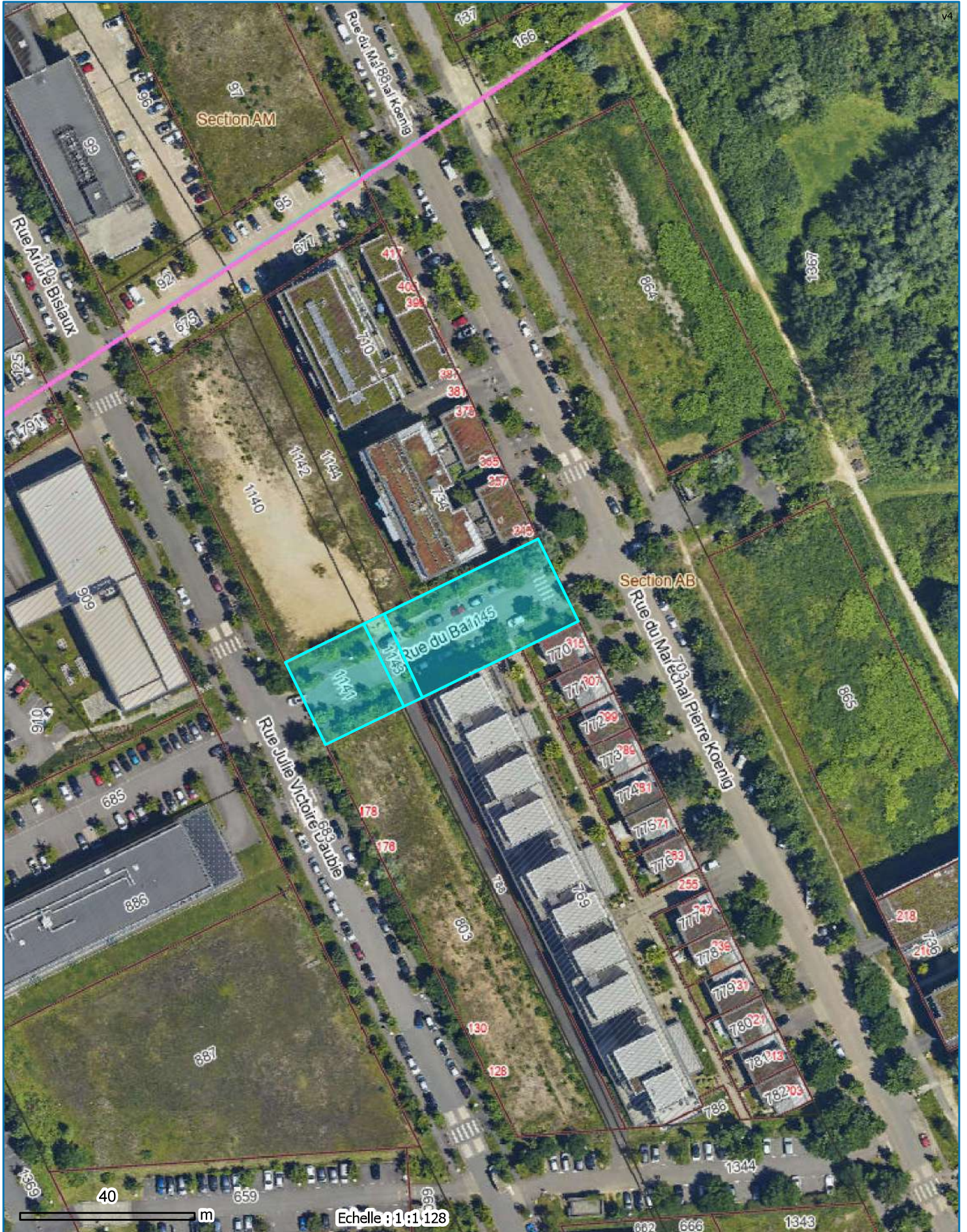
Limites administratives

- Grand Nancy
- EPCI limitrophes au Grand Nancy

- Communes du Grand Nancy
- Communes limitrophe au Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Quartiers des communes du Grand Nancy
- Parcelle

Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

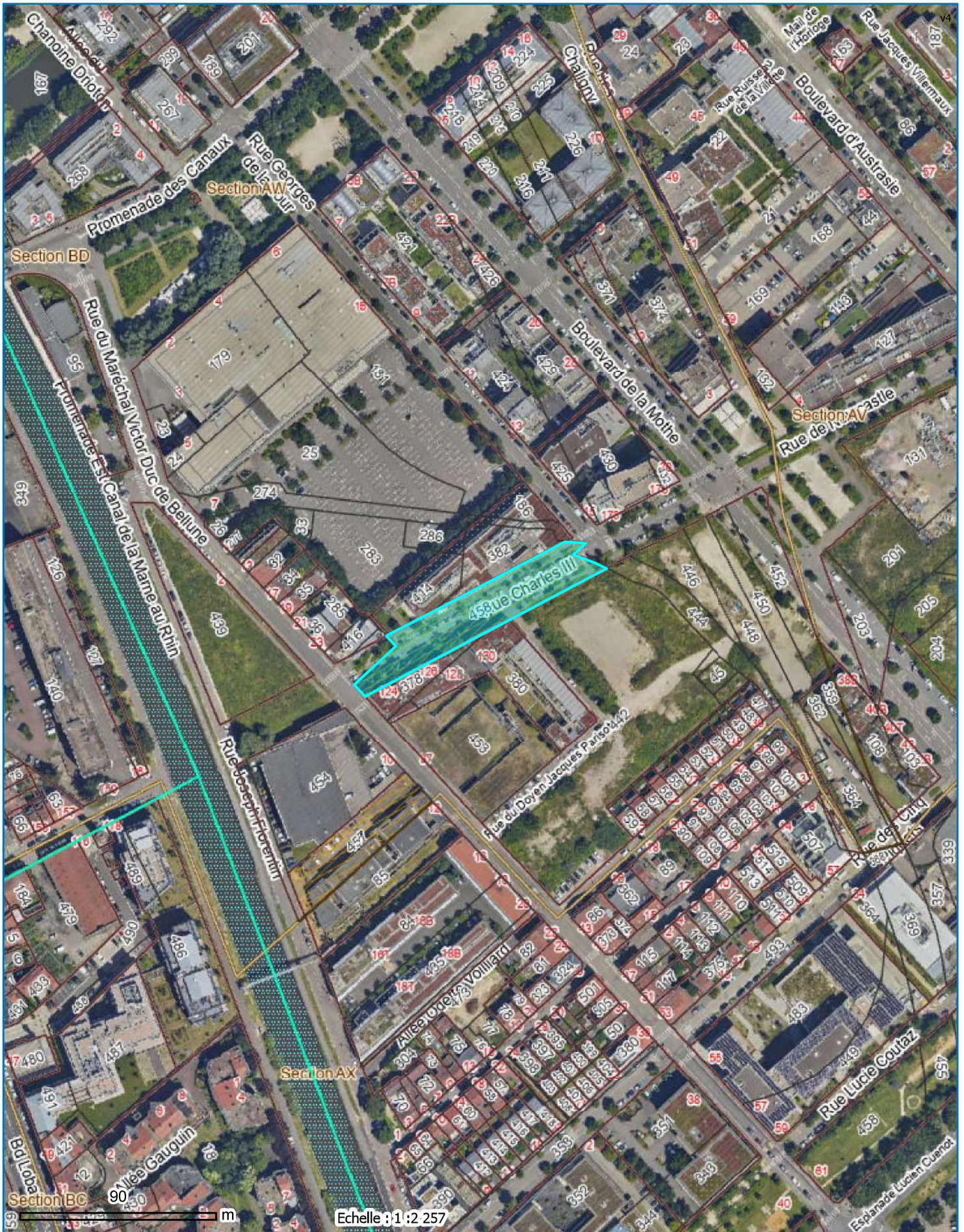
Cadastre

- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy

Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy

Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

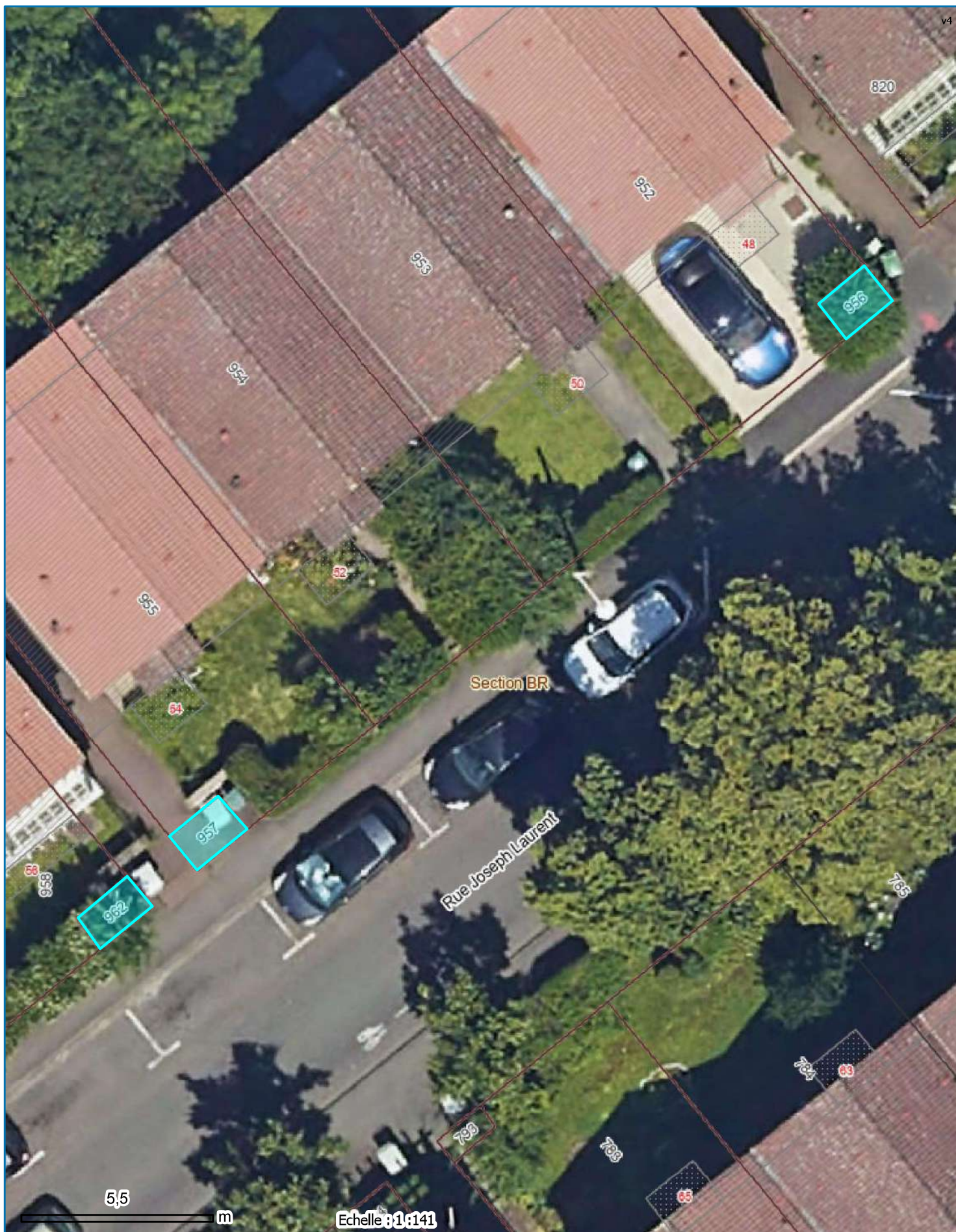
Cadastre

- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy

Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



Limites administratives

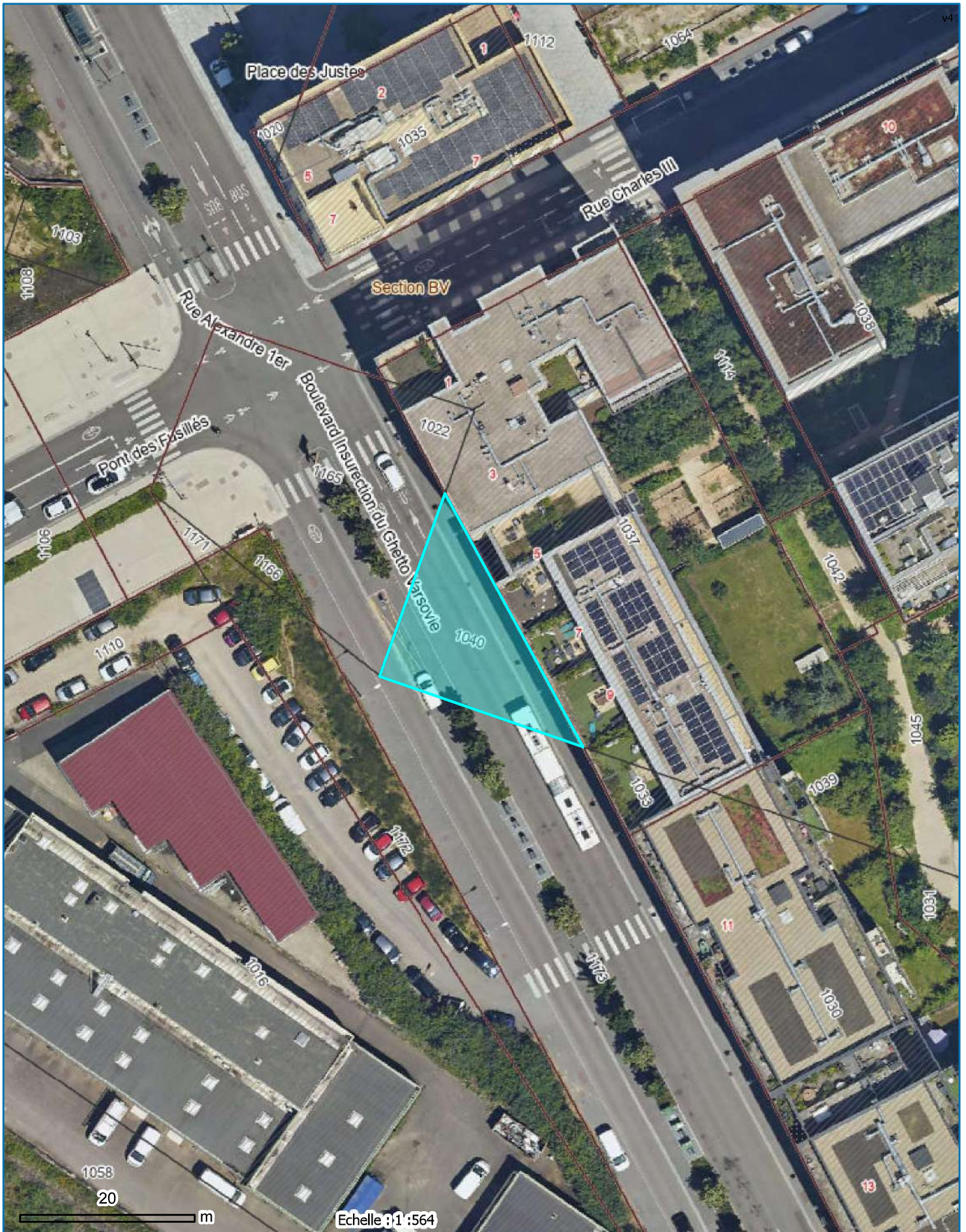
- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle

- Section cadastrale
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

Echelle : 1:141



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy

Section cadastrale

Bâtiments durs

Bâtiments légers



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Quartiers des communes du Grand Nancy
- Parcelle

Section cadastrale

- Lieu de culte
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

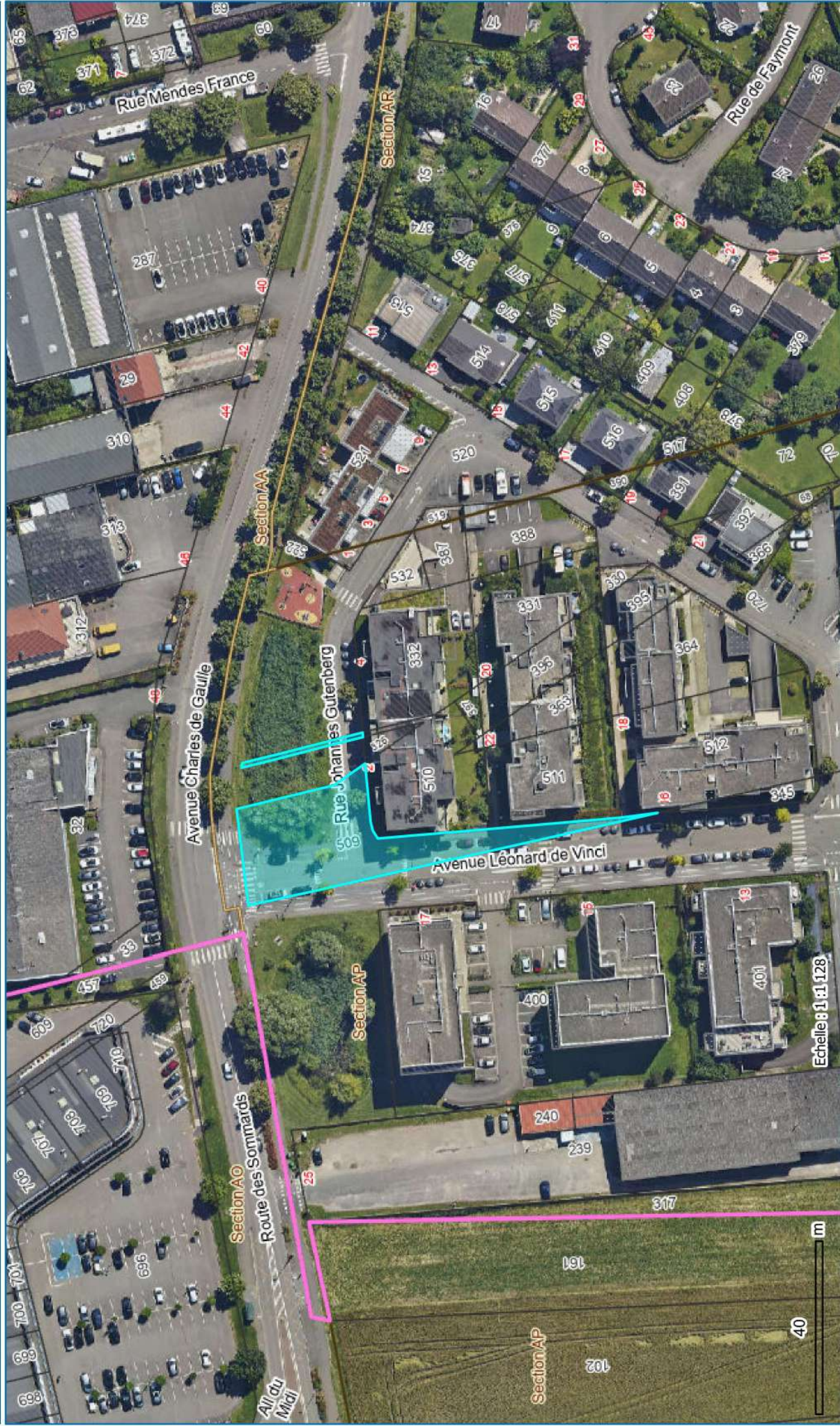
- Quartiers des communes du Grand Nancy
- Parcelle

Section cadastrale

- Lieu de culte
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

Echelle : 1 : 1 128

# AP 508 et 509 à Pulnoy



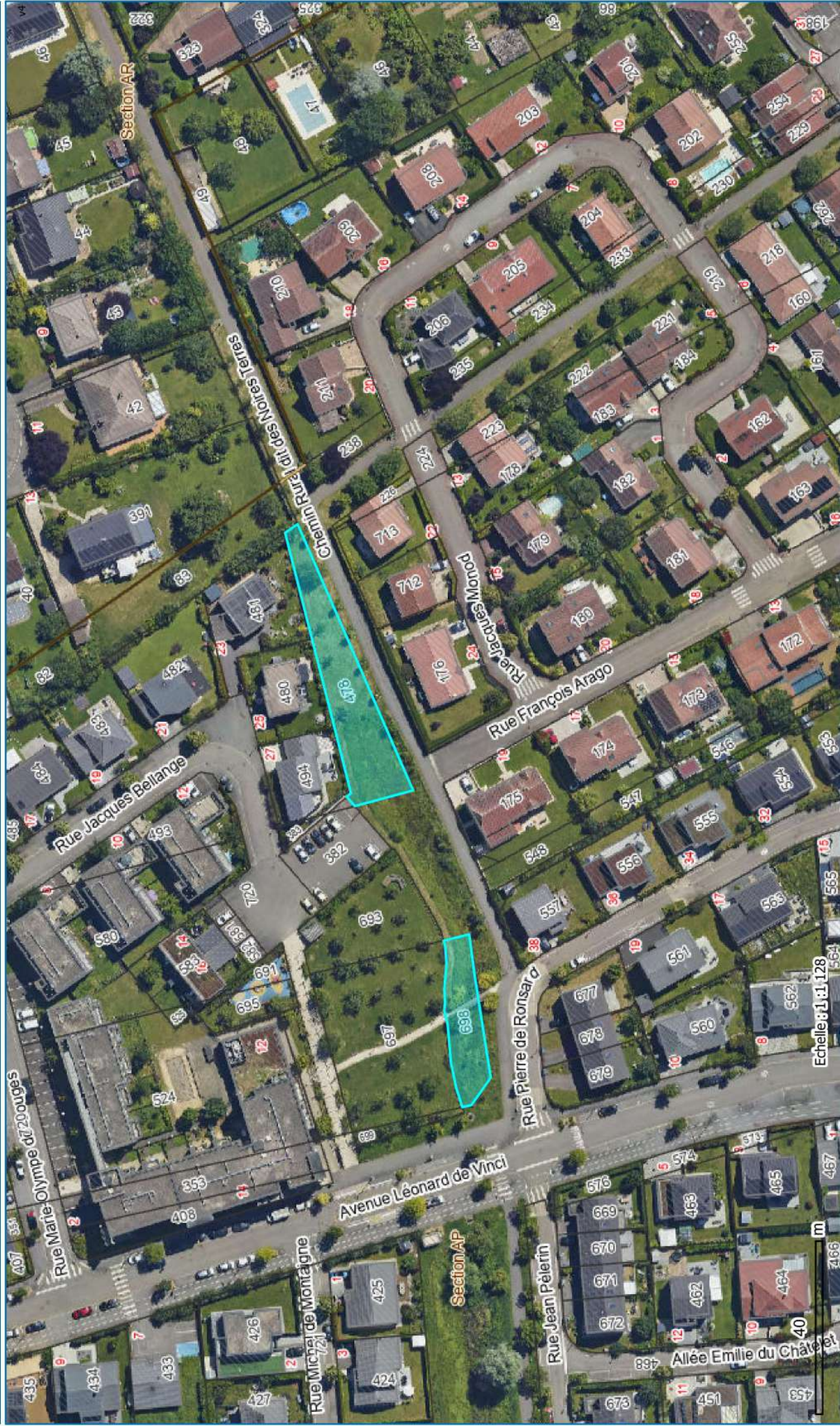
- Limites administratives**
- Grand Nancy
  - Communes du Grand Nancy

- Cadastre**
- Parcelle
  - Section cadastrale
  - Subdivision fiscale

- cadastre\_aoB**
- Bâtiments durs
  - Bâtiments légers
  - Parcelle\_AOB

- Noms des voies et adresses**
- Numéro voie
  - Nom voie

# AP 478 et 698 à Pulnoy



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et adresses

Numéro voie  
Nom voie

Bâtiments durs  
Bâtiments légers

cadastre\_aob  
Parcelle\_AOB

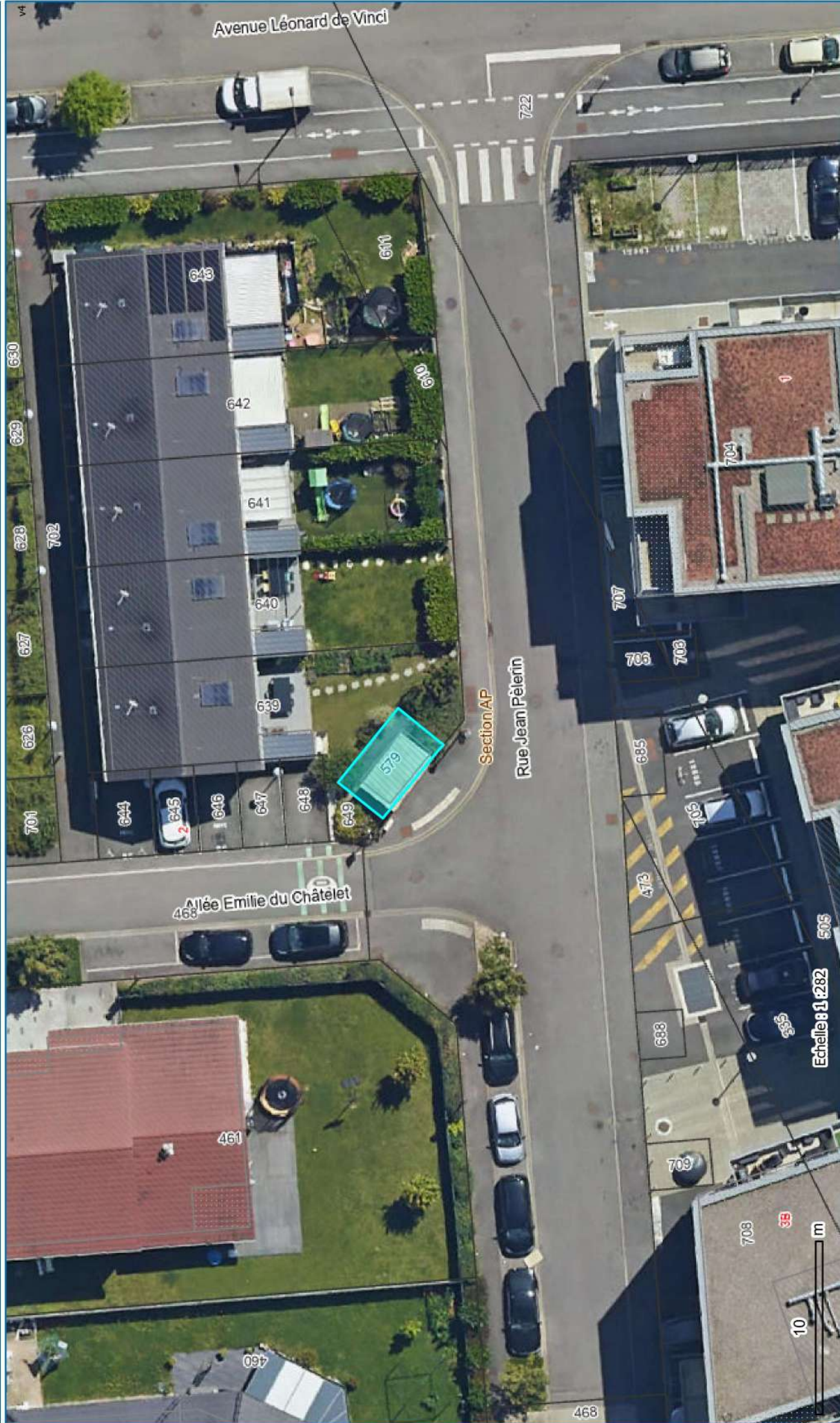
Limites administratives

Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

Cadastre

Parcelle  
Section cadastrale  
Subdivision fiscale

# AP 579 à Pulnoy



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et adresses

Numéro voie  
Nom voie

Bâtiments légers  
cadastre\_aoB

Parcelle\_AOB

Cadastre

Parcelle  
Section cadastrale  
Bâtiments durs

Limites administratives

Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

# AD 59 et 60 à Pulnoy



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et  
adresses

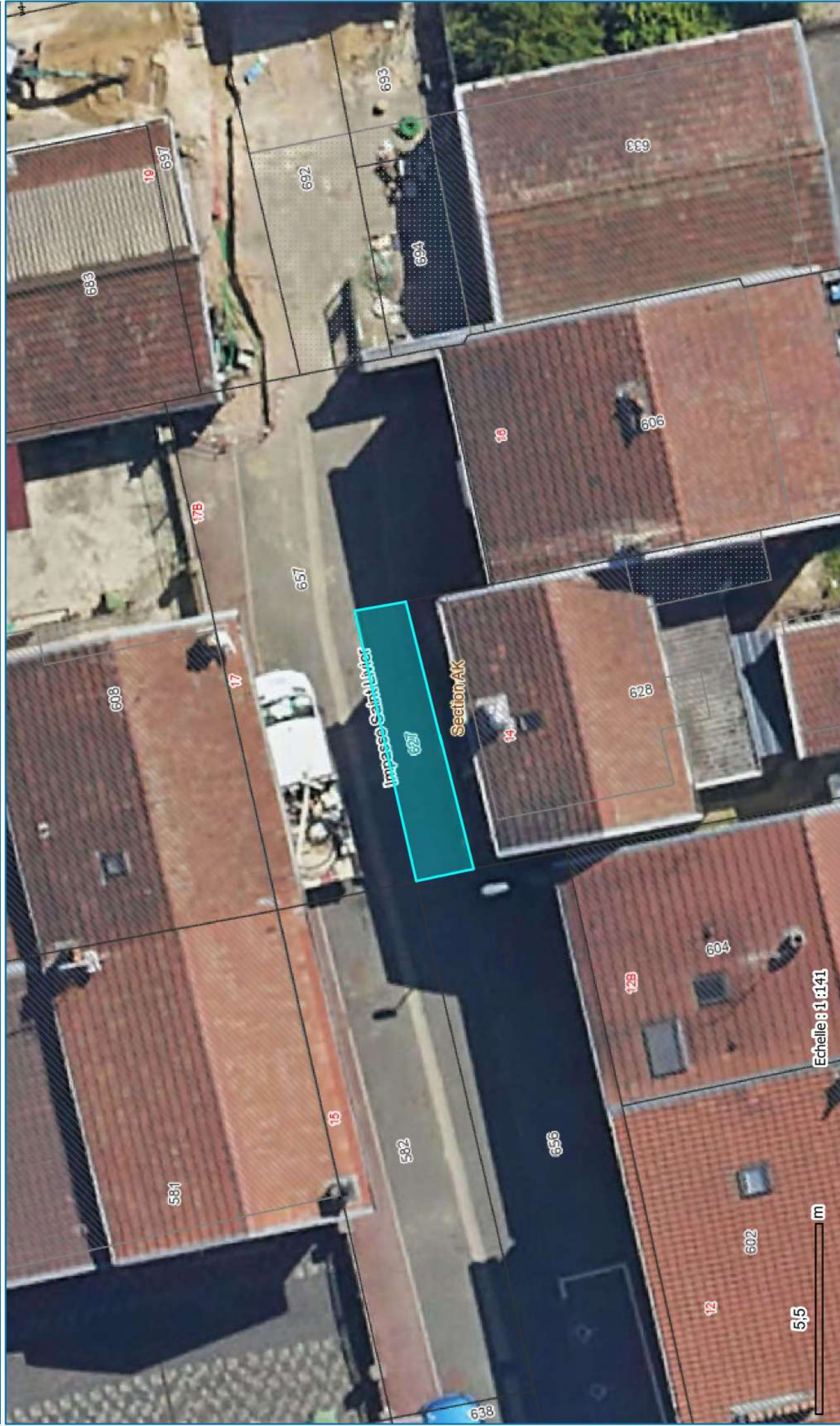
Numéro voie  
Nom voie

Limites administratives cadastre\_ao

Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

Parcelle\_AOB

# AK 627 à Saint Max



## Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

## Cadastre

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs

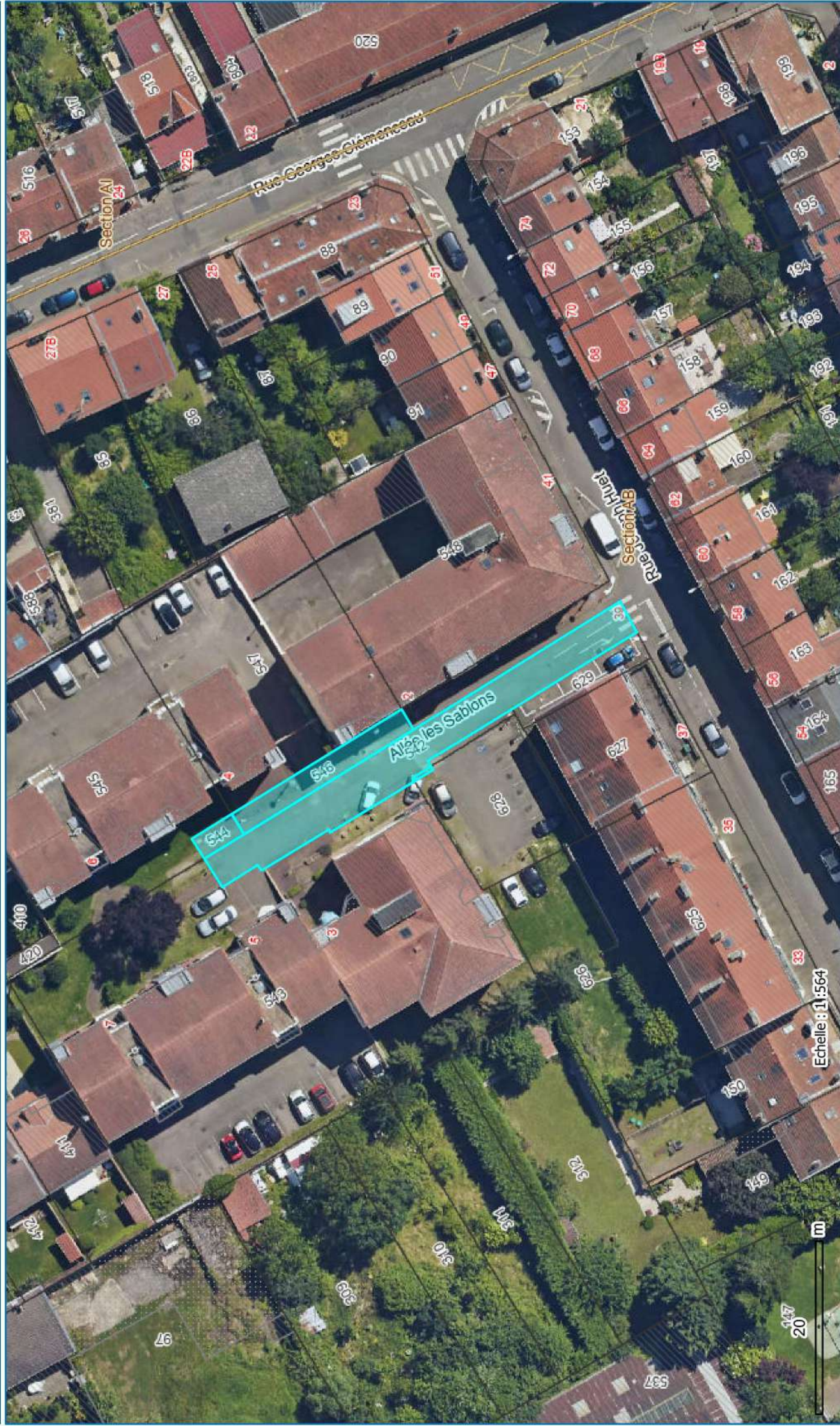
## Bâtiments légers

- cadastre\_aoB
- Parcelle\_aoB

## Noms des voies et adresses

- Numéro voie
- Nom voie

# AB 540, 542, 544 et 546 à Saint Max



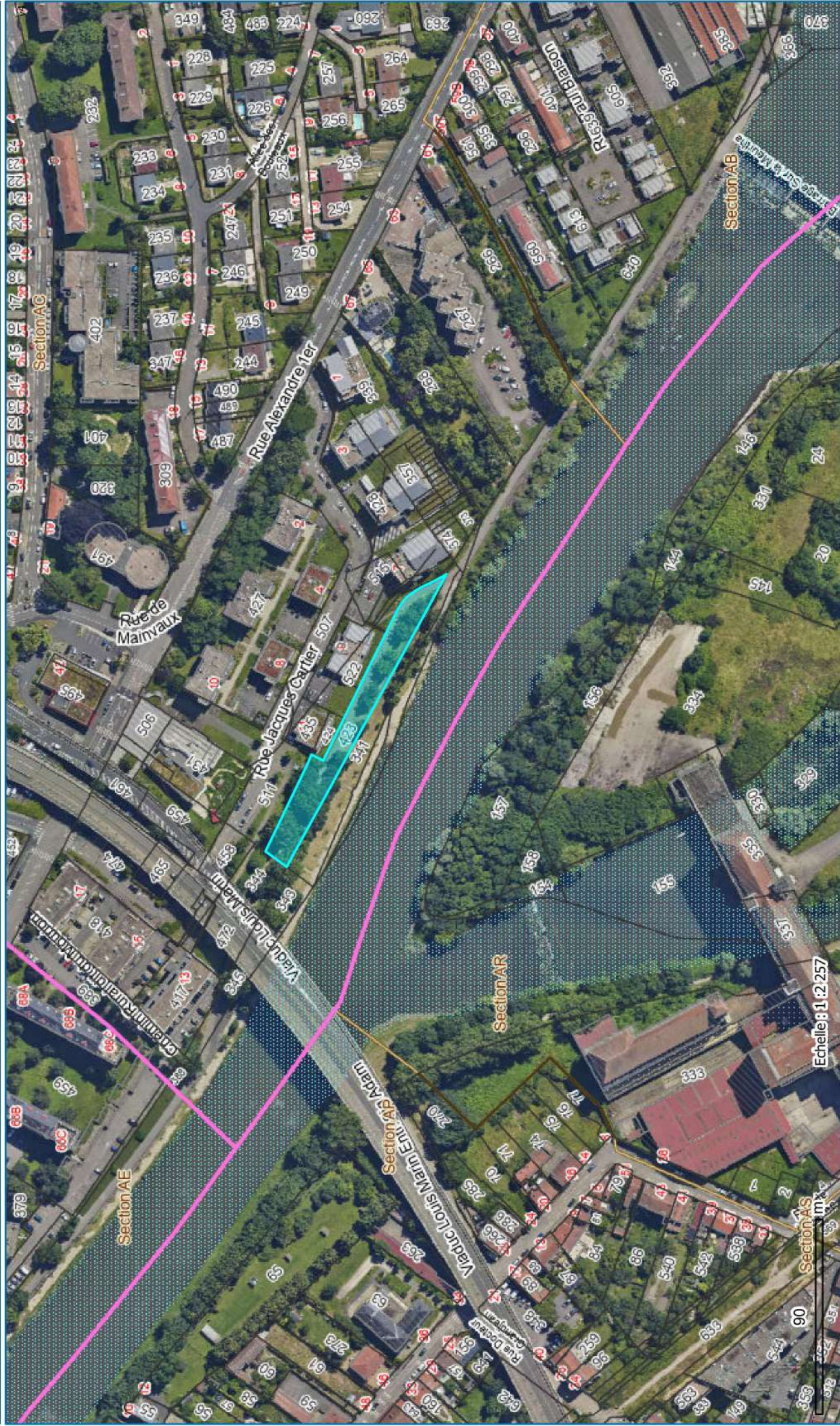
- Limites administratives**
- Grand Nancy
  - Communes du Grand Nancy

- Cadastre**
- Parcelle
  - Section cadastrale
  - Bâtiments durs

- Bâtiments légers**
- cadastre\_aoB
  - Parcelle\_aoB

- Noms des voies et adresses**
- Numéro voie
  - Nom voie

# AC 423 à Saint Max



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

**Limites administratives**

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

**Cadastre**

- Parcelle

**Quartiers des communes du Grand Nancy**

- Section cadastrale
- Subdivision fiscale
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

**Habillage surfacique**

- Hydrographie (IGN)
- cadastre\_aob
- Parcelle\_AOB

**Noms des voies et adresses**

- Numéro voie
- Nom voie

Echelle 1:2257



# AT 330 à Tomblaine

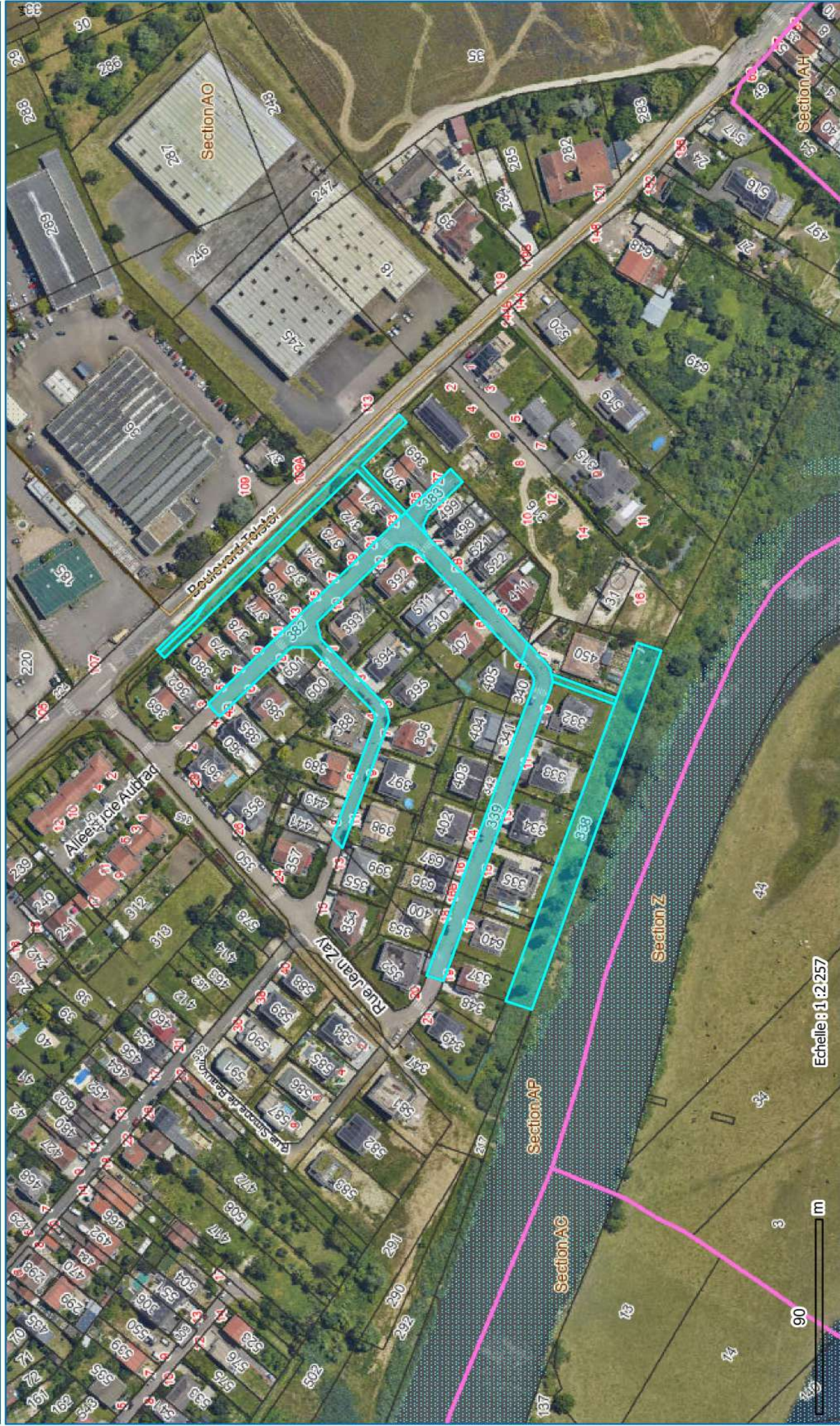


- ### Limites administratives
- Grand Nancy
  - Communes du Grand Nancy
- ### Cadastre
- Parcelle
  - Section cadastrale
  - Bâtiments durs

- ### Bâtiments légers
- cadastre\_lob
  - Parcelle\_AOB

- ### Noms des voies et adresses
- Numéro voie
  - Nom voie

# AP 331,338,339,367,368,382,383 à Tomblaine



Echelle: 1:2257

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Noms des voies et adresses

Numéro voie  
Nom voie

Habillage surfacique

Hydrographie (IGN)  
cadastre\_aob  
Parcelle\_AOB

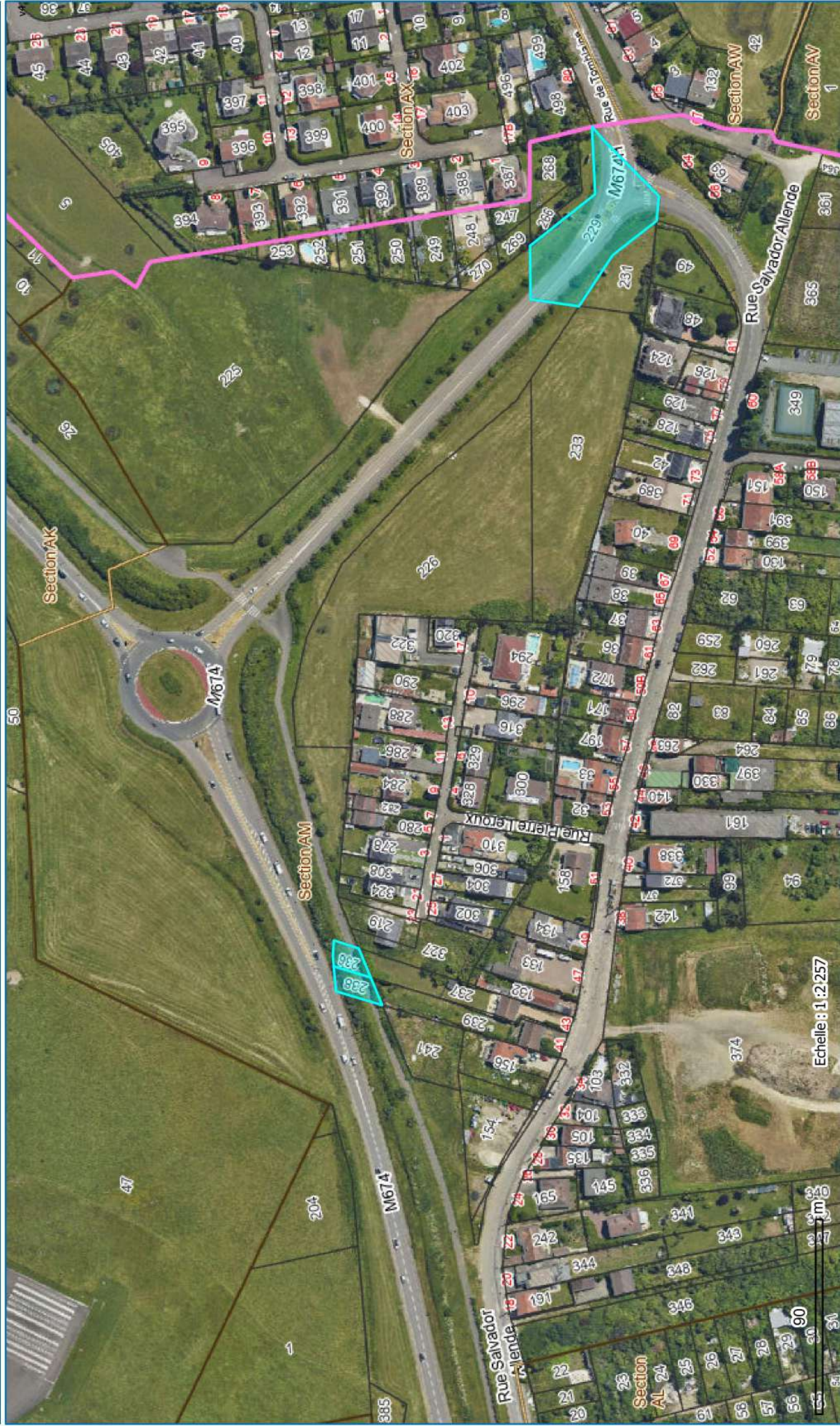
Limites administratives

Section cadastrale  
Subdivision fiscale  
Bâtiments durs  
Bâtiments légers

Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

Cadastre  
Parcelle

# AM 229, 236 et 238 à Tomblaine



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

**Limites administratives**

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

**Cadastre**

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs

**Bâtiments légers**

**cadastre\_aoB**

- Parcelle\_aoB

**Noms des voies et adresses**

- Numéro voie
- Nom voie

Echelle: 1:2257

Date d'impression : 13/06/2025

# AD 722 à Tomblaine



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

**Limites administratives**

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

**Cadastré**

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

**Habillage surfacique**

- Hydrographie (IGN)
- cadastre\_aob
- Parcelle\_AOB

**Noms des voies et adresses**

- Numéro voie
- Nom voie

Echelle: 1:2257

Date d'impression : 13/06/2025

# AD 721 à Tomblaine



Echelle 1:141

5.5 m

**Limites administratives**

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

**Cadastre**

- Parcelle
- Section cadastrale

**Noms des voies et adresses**

- Nom voie

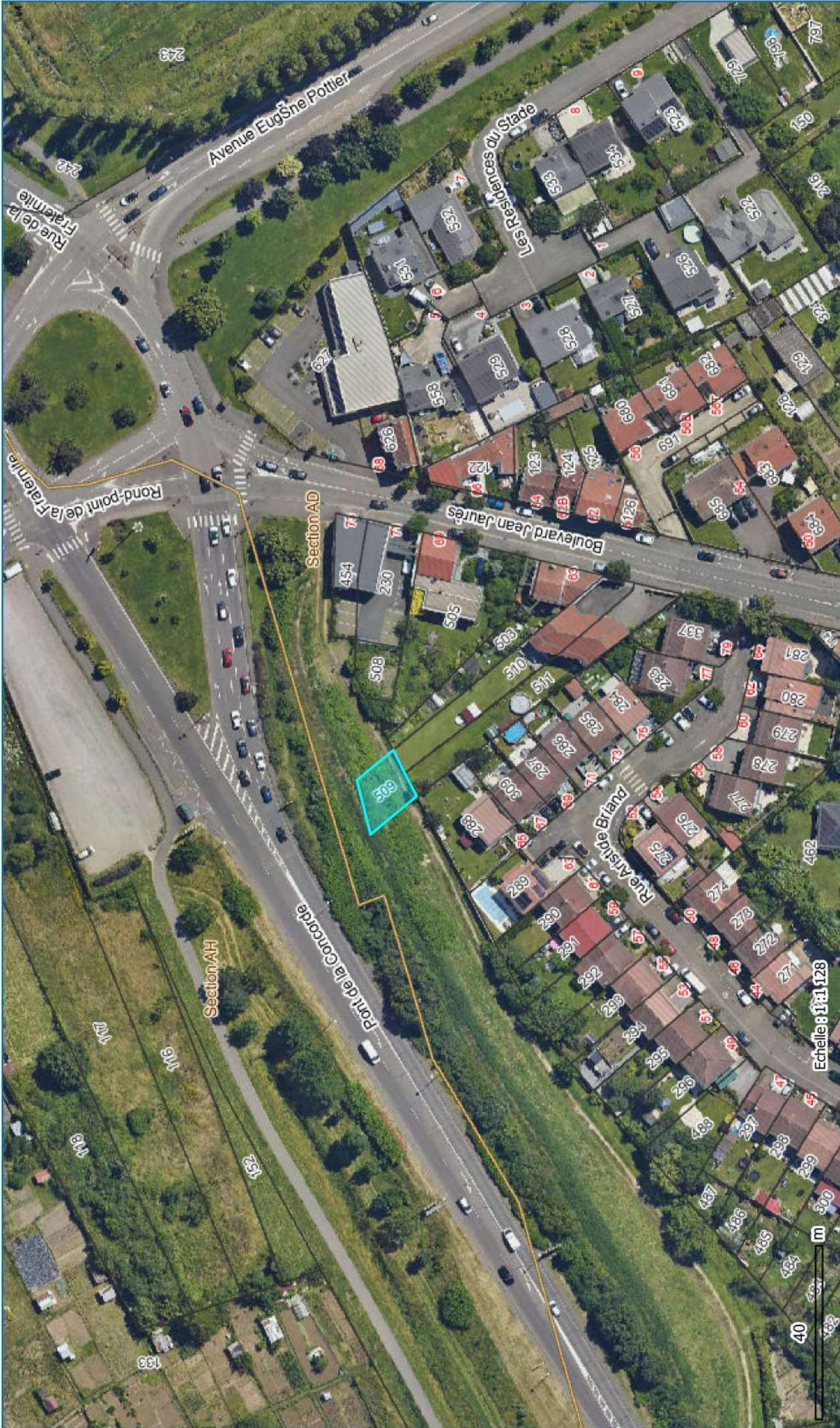
**Bâtiments durs**

- cadastre\_aob
- Parcelle\_AOB

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Date d'impression : 13/06/2025

# AD 509 à Tomblaine



Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

**Noms des voies et adresses**

- Numéro voie
- Nom voie

**Cadastre**

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs

**Limites administratives**

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

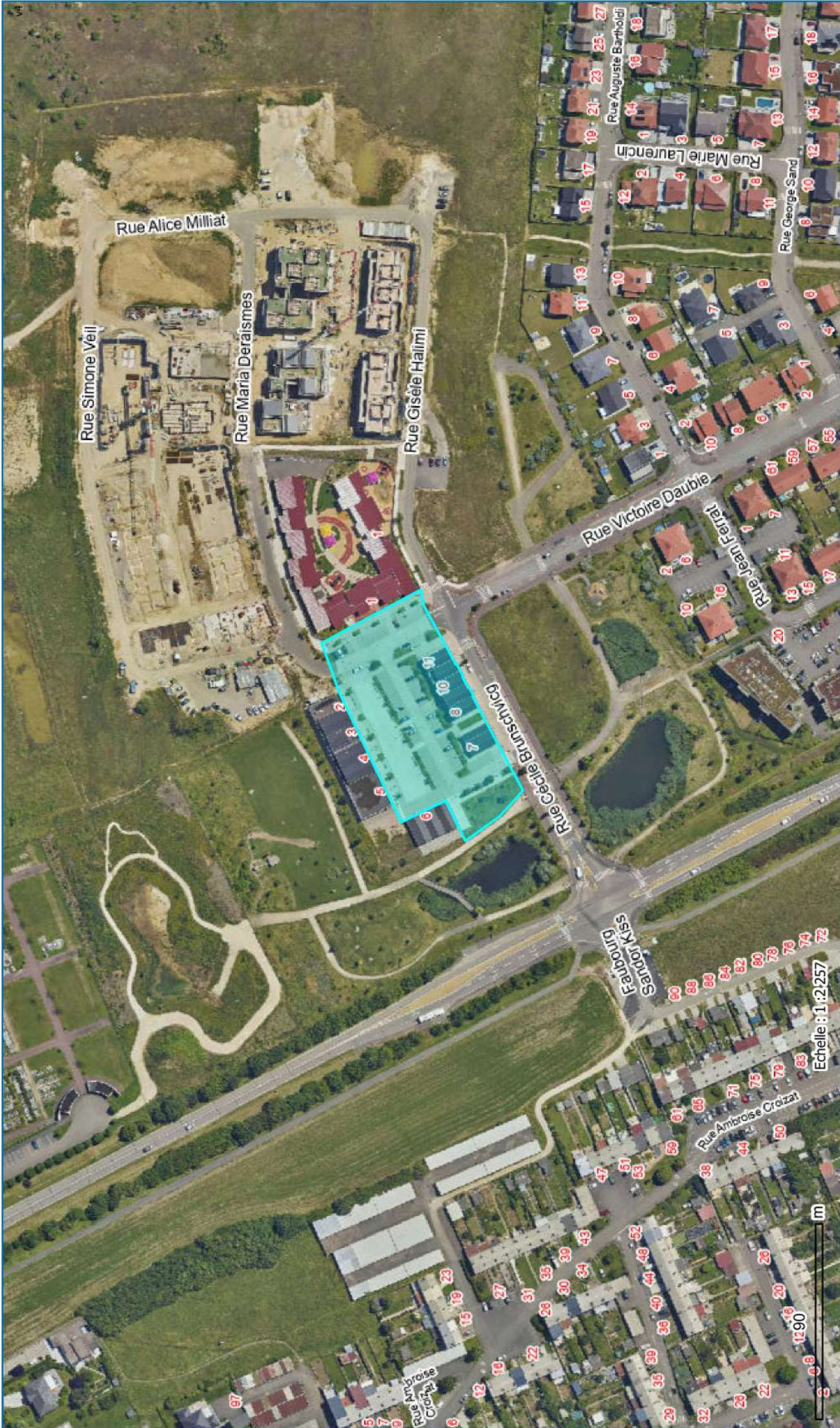
**Bâtiments légers**

**cadastre\_aoB**

- Parcelle\_AOB

Echelle: 1:41.128

# AL 278 à Tomblaine



**Limites administratives**  
Grand Nancy  
Communes du Grand Nancy

**Noms des voies et adresses**  
Numéro voie  
Nom voie

**cadastre\_aob**  
Parcelle\_AOB

Département :  
MEURTHE ET MOSELLE

Commune :  
VANDEOEUVRE LES NANCY

Section : AH  
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 08/07/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

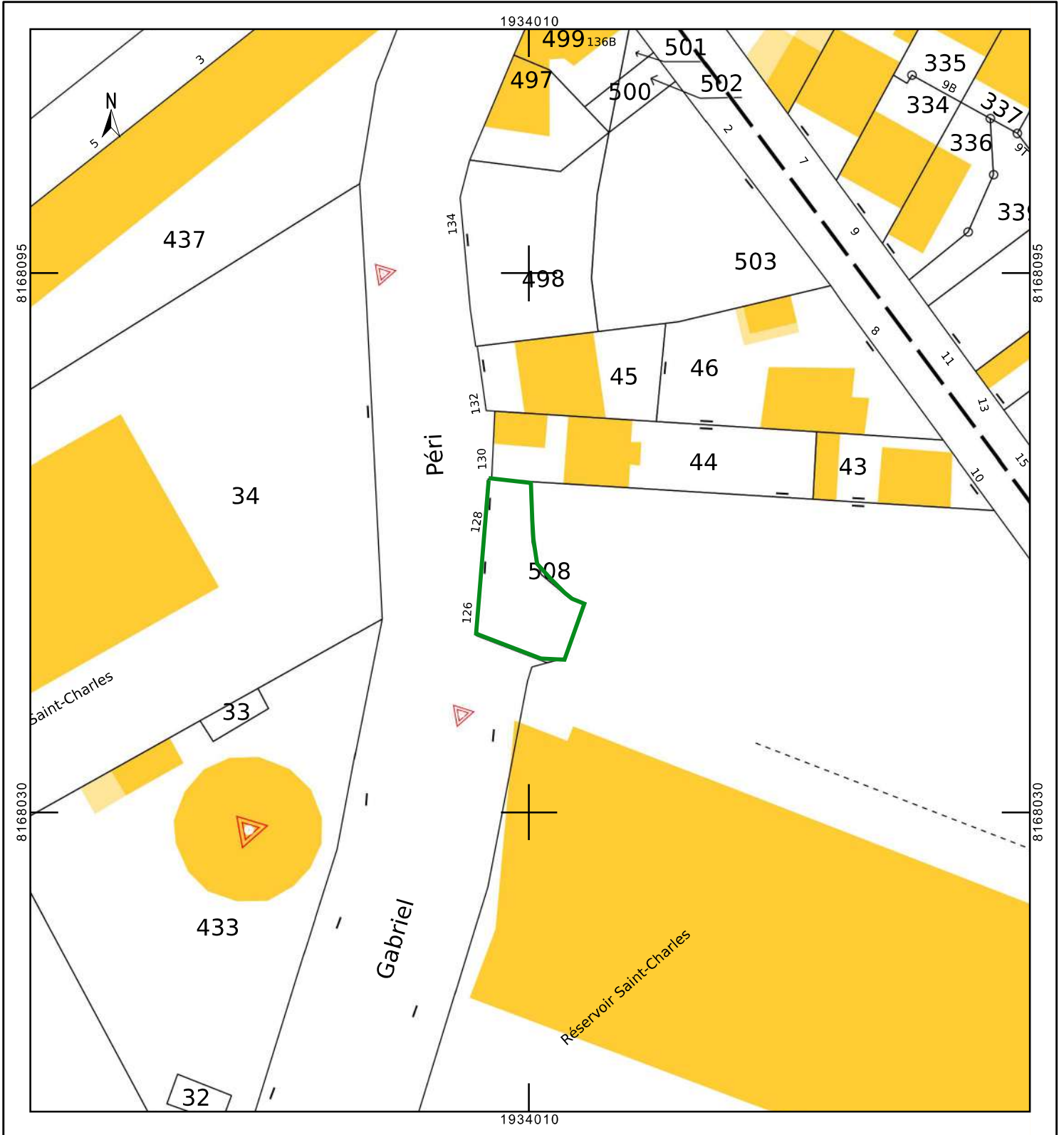
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

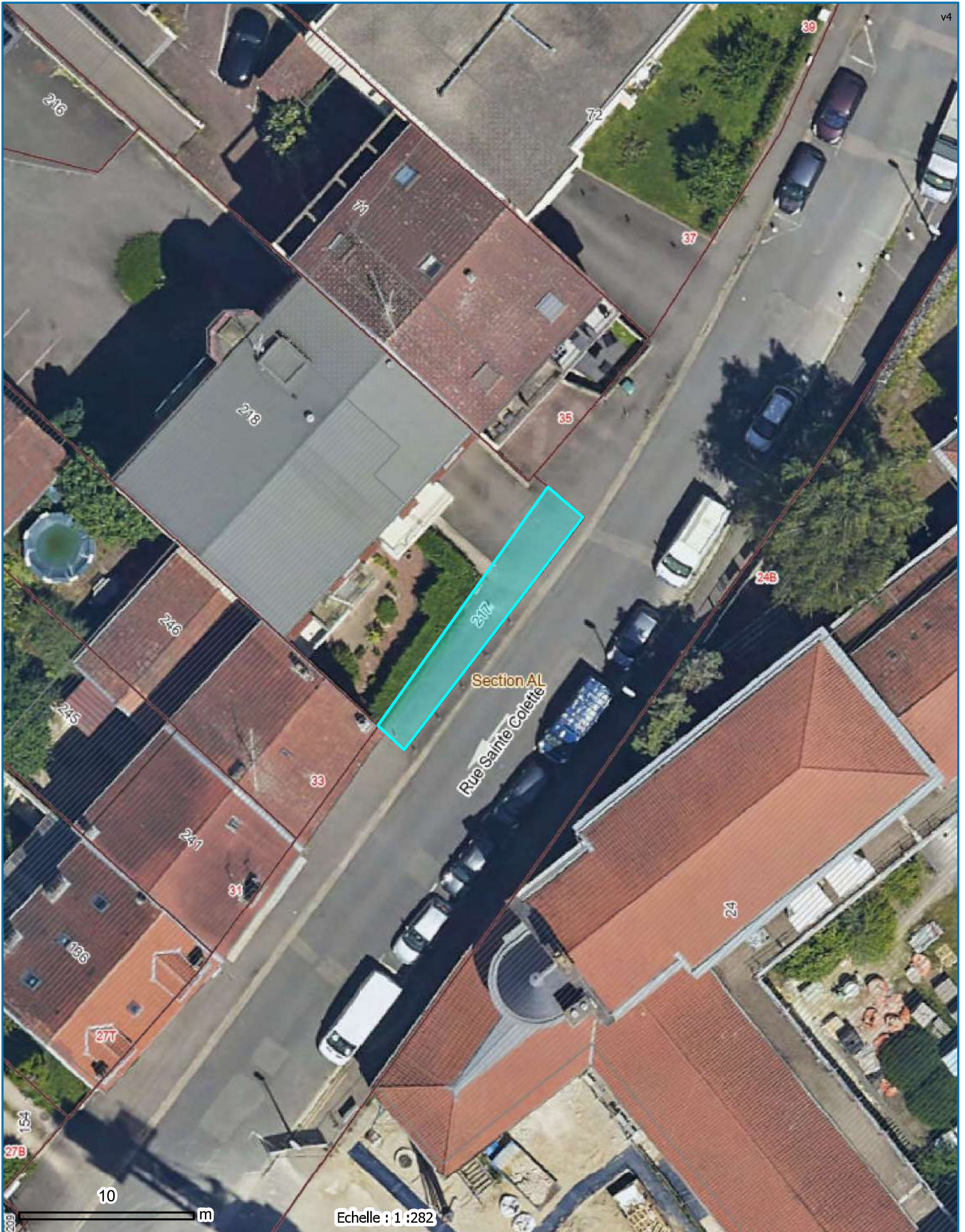
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF Meurthe et Moselle  
Cité administrative Maréchal Lyautey bat  
Montuelle 54036  
54036 NANCY CEDEX  
tél. 03-83-85-48-36 -fax  
sdif.meurthe-et-  
moselle@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Quartiers des communes du Grand Nancy

Cadastre

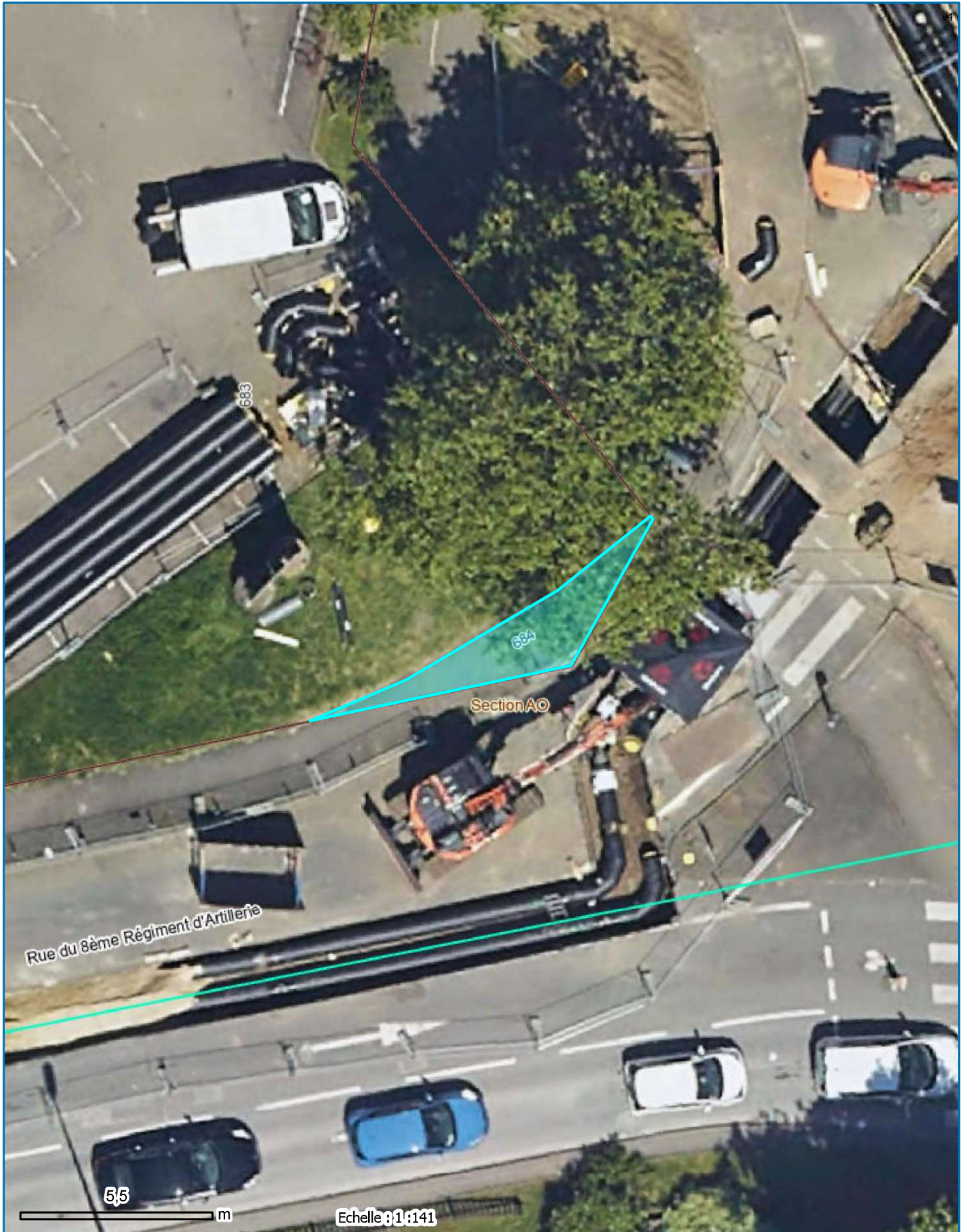
- Parcelle

Section cadastrale

Subdivision fiscale

Bâtiments durs

Bâtiments légers

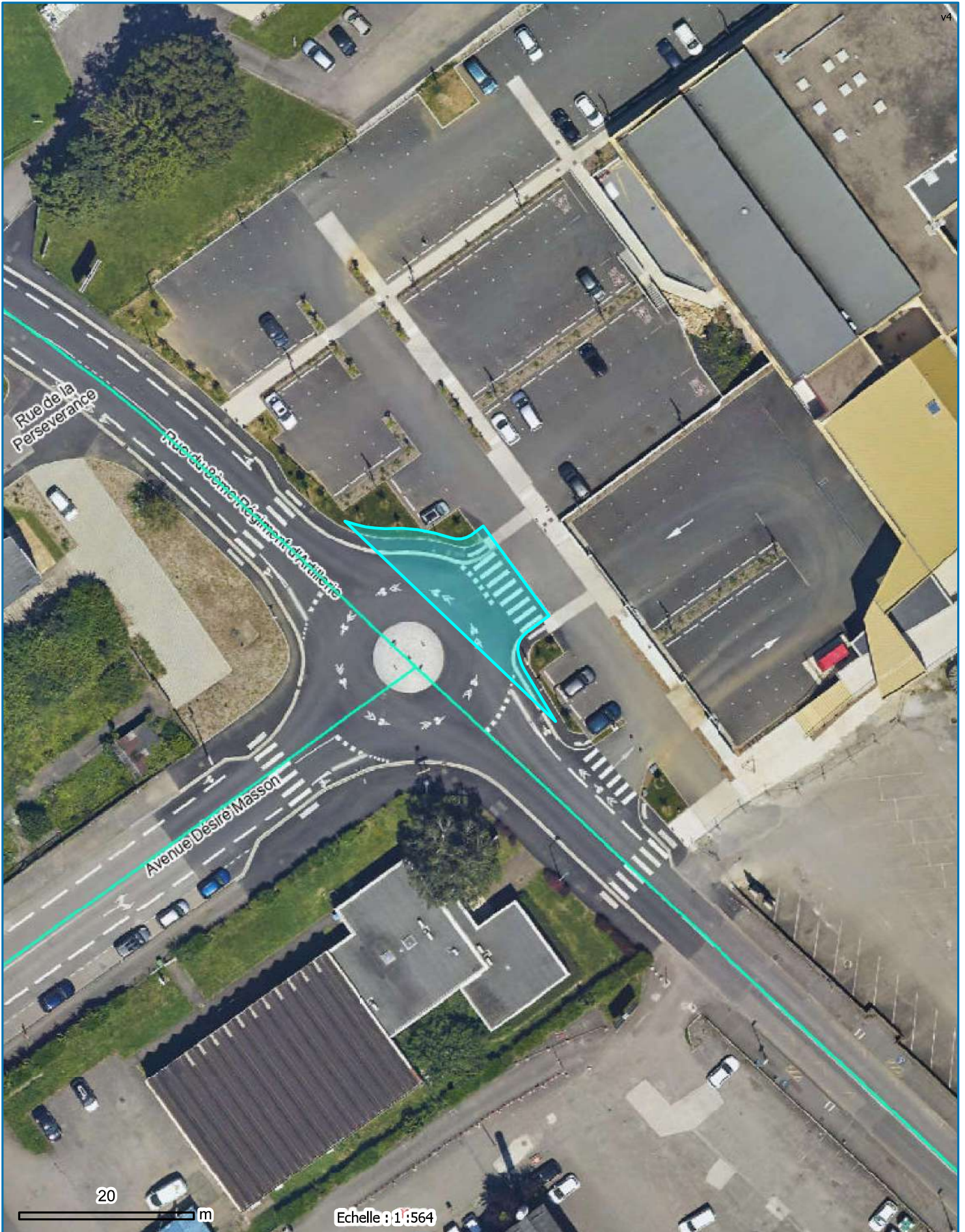


Limites administratives  
 Grand Nancy  
 Communes du Grand Nancy  
 Quartiers des communes du Grand Nancy

Cadastre  
 Parcelle  
 Section cadastrale

Cadastre (Compléments)  
 Unité foncière  
 cadastre\_aob  
 Parcelle\_AOB

Noms des voies et adresses  
 Nom voie



### Limites administratives

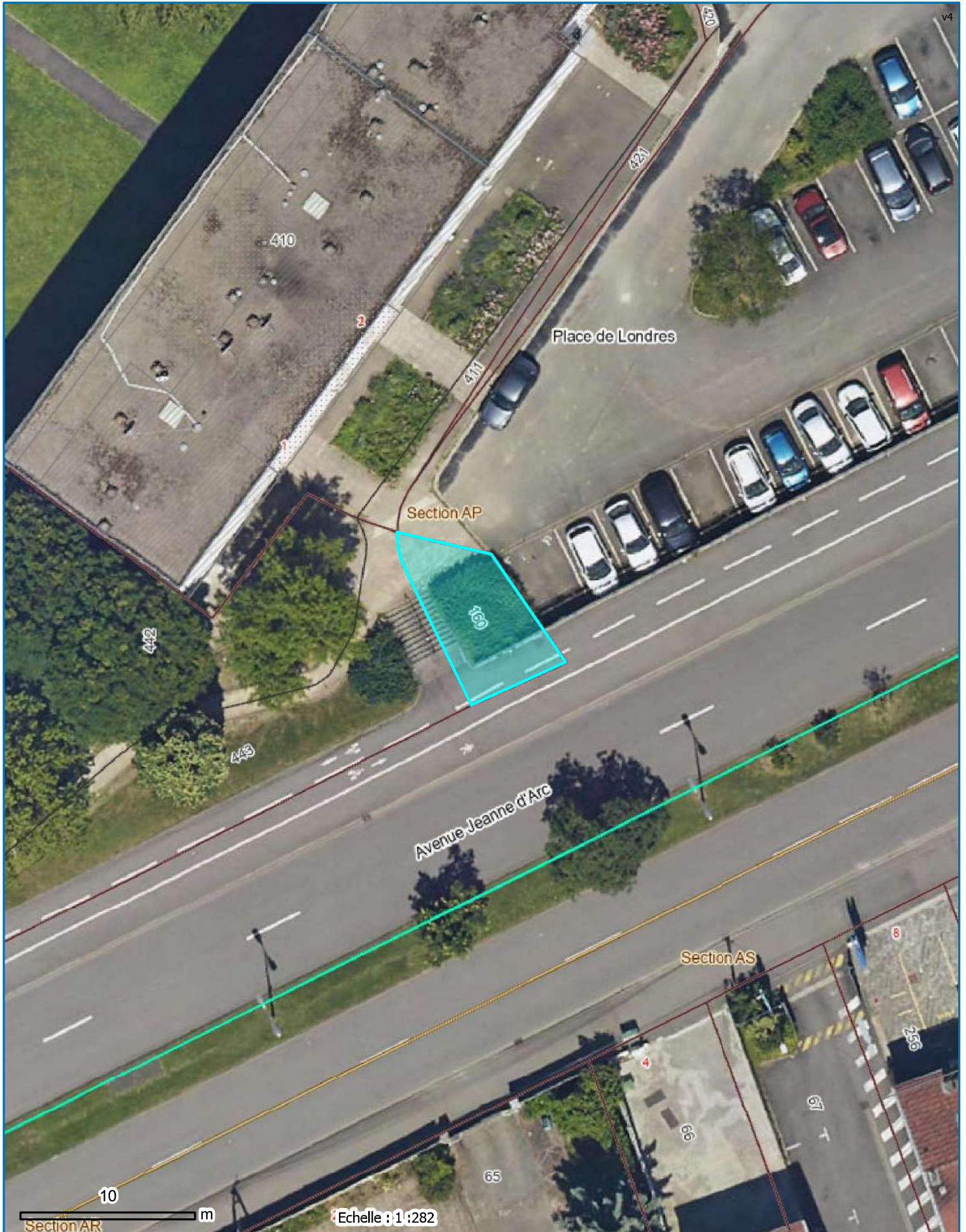
- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

### Quartiers des communes du Grand Nancy

- cadastre\_aob
- Parcelle\_AOB

### Noms des voies et adresses

- Numéro voie
- Nom voie



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

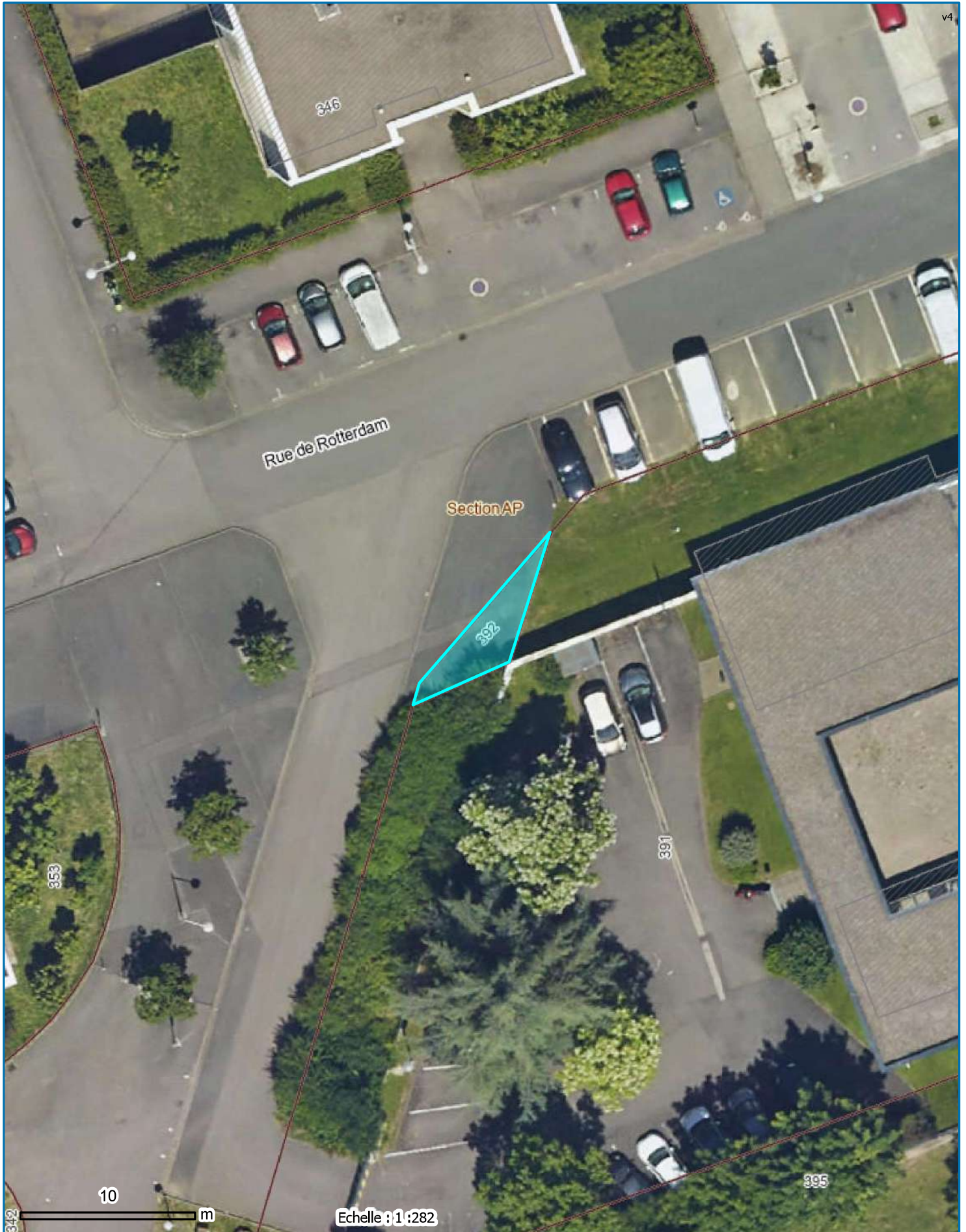
- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy



Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

Echelle : 1 : 282

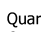




Limites administratives

-  Grand Nancy
-  Communes du Grand Nancy

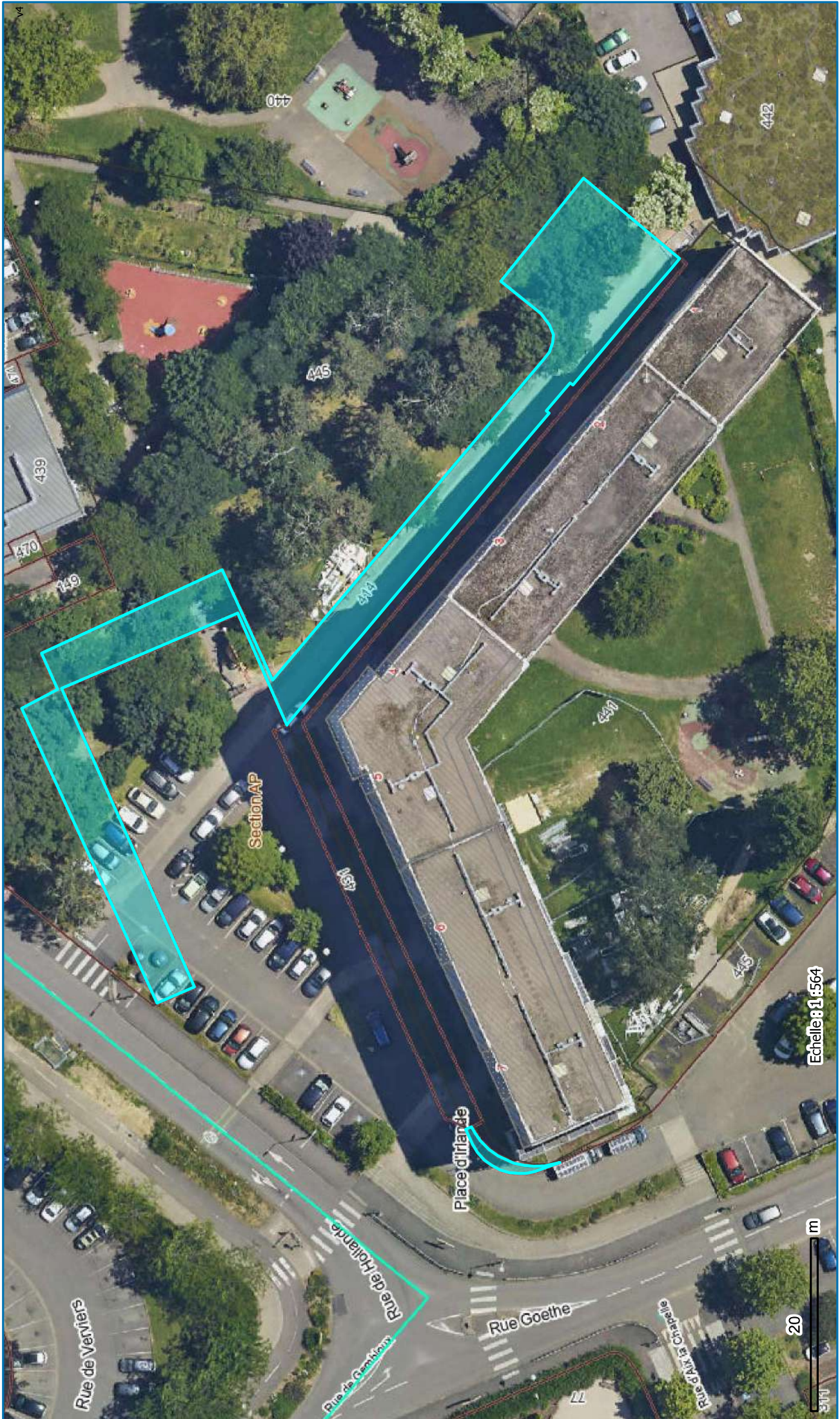
Cadastre

-  Parcelle

 Quartiers des communes du Grand Nancy

 Section cadastrale  
 Bâtiments durs

Echelle : 1 : 282



**Limites administratives**

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy
- Quartiers des communes du Grand Nancy

**Cadastre**

- Parcelle
- Section cadastrale
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

**Cadastre (Compléments)**

- Unité foncière

**cadastre\_aob**

- Parcelle\_AOB

**Noms des voies et adresses**

- Numéro voie
- Nom voie

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy - Service

Echelle 1:564

Date d'impression : 04/07/2025



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy

- Section cadastrale
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

Métropole du Grand Nancy | Métropole du Grand Nancy



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Quartiers des communes du Grand Nancy
- Parcelle

Section cadastrale

- Section cadastrale
- Subdivision fiscale
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers



Limites administratives  
 Grand Nancy  
 Communes du Grand Nancy

Quartiers des communes du Grand Nancy  
 cadastre\_aob  
 Parcelle\_AOB

Noms des voies et adresses  
 Numéro voie  
 Nom voie



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Cadastre

- Parcelle

Quartiers des communes du Grand Nancy

Section cadastrale

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers

Echelle : 1:564

Département :  
MEURTHE ET MOSELLE

Commune :  
VANDEUVRE LES NANCY

Section : AS  
Feuille : 000 AS 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/07/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

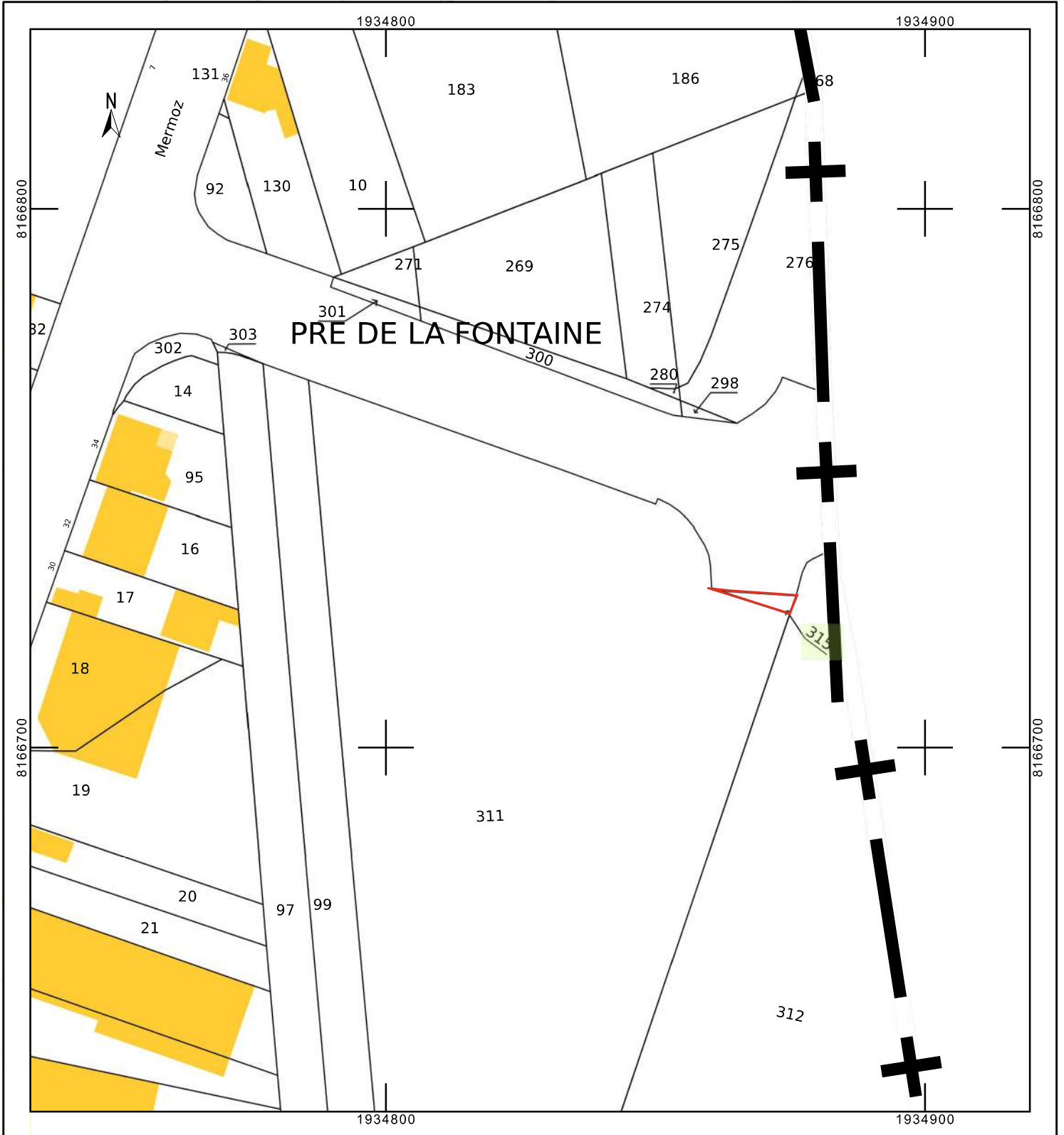
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF Meurthe et Moselle  
Cité administrative Maréchal Lyautey bat  
Montuelle 54036  
54036 NANCY CEDEX  
tél. 03-83-85-48-36 -fax  
sdif.meurthe-et-  
moselle@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





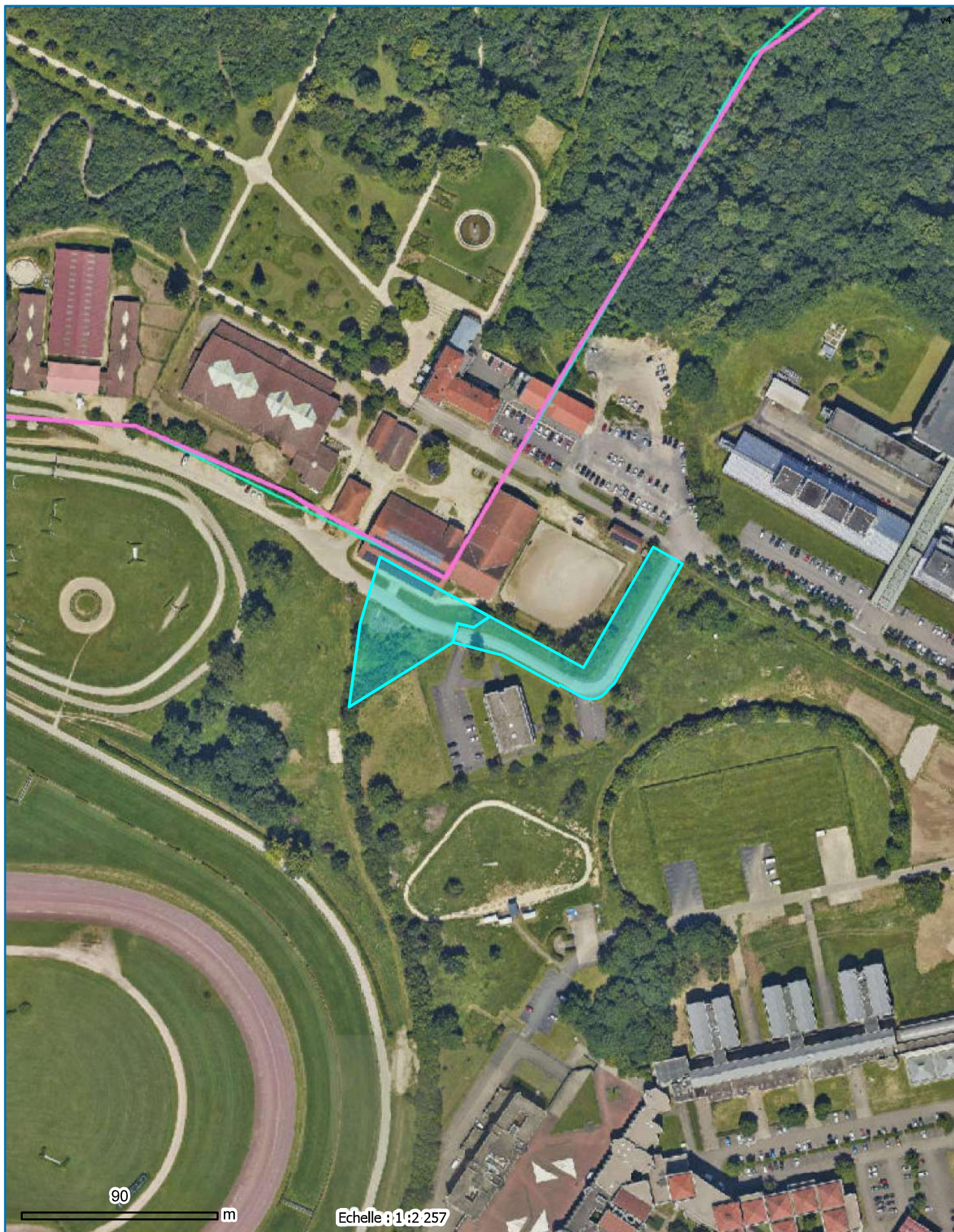
Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Quartiers des communes du Grand Nancy

cadastre\_aob

Parcelle\_AOB



Limites administratives

- Grand Nancy
- Communes du Grand Nancy

Quartiers des communes du Grand Nancy

- cadastre\_aob
- Parcelle\_AOB

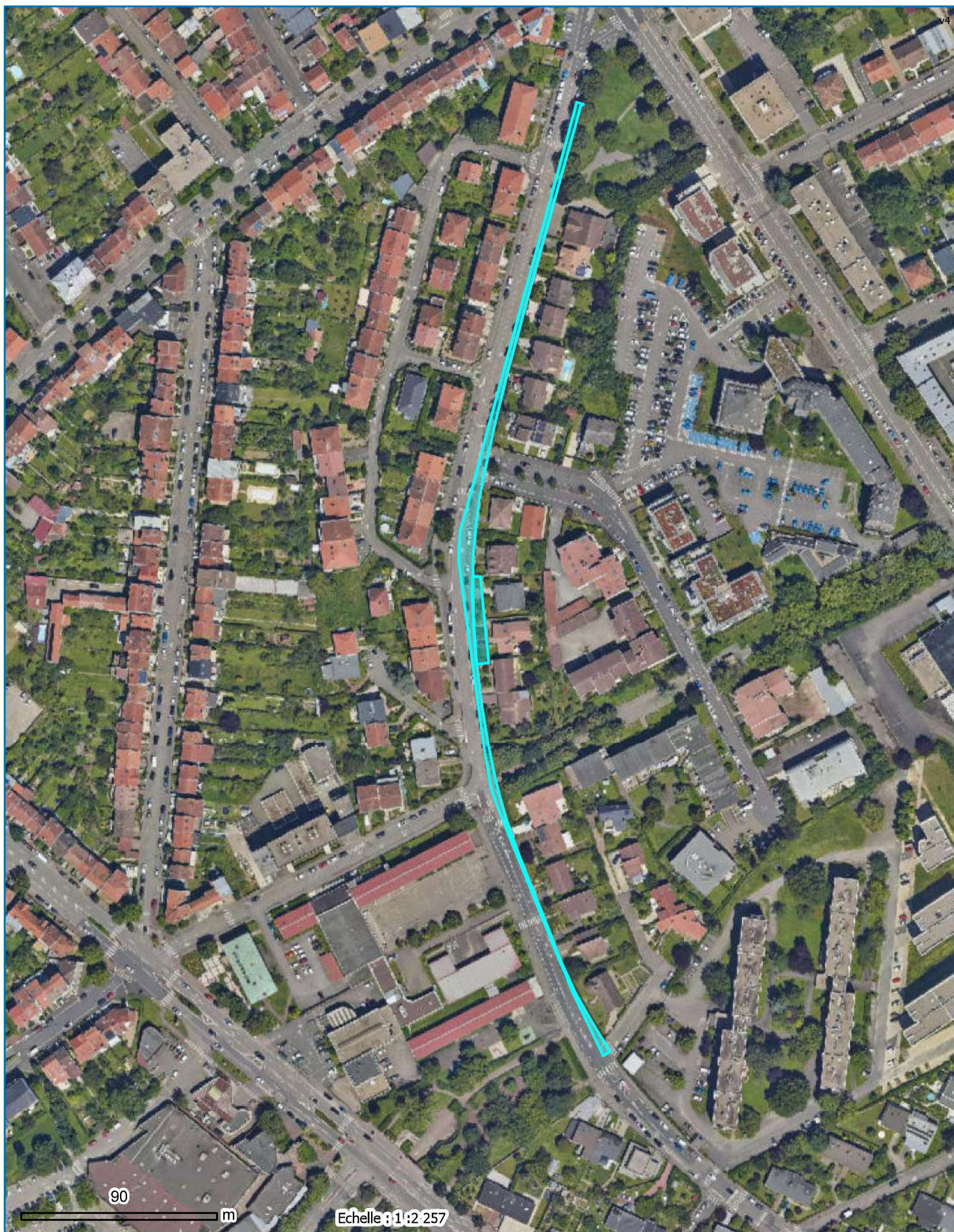
Echelle : 1:2 257



Limites administratives  
 Grand Nancy  
 Communes du Grand Nancy


Quartiers des communes du Grand Nancy  
 cadastre\_aob  
 Parcelle\_AOB

Noms des voies et adresses  
 Numéro voie  
 Nom voie



Limites administratives

 Grand Nancy

 Communes du Grand Nancy

cadastre\_aob

 Parcelle\_AOB



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE  
LA METROPOLE DU GRAND NANCY

**POLITIQUE PUBLIQUE :**

Voirie et espaces publics

**SEANCE DU :** 25 septembre 2025

**DELIBERATION N° :** DEL20250925\_B16

**OBJET :**

Diverses parcelles des communes du Grand  
Nancy - Transfert d'office et classement dans le  
domaine public des voies et réseaux n°2 - Mise à  
l'enquête publique

**RAPPORTEUR :** Monsieur Henri CHANUT

**EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de la compétence Voirie, il est nécessaire de procéder à la remise des voies, réseaux et espaces verts de voirie à la collectivité gestionnaire du domaine public.

Il en est ainsi d'une part, des parcelles listées dans l'**annexe 1** ci-jointe sur les communes de : Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Seichamps, Vandœuvre-lès-Nancy.

Ces voies, espaces verts de voirie listées dans l'annexe 1 pour une surface d'environ 6 542 m<sup>2</sup>, n'ont jamais fait l'objet d'une rétrocession dans le domaine public et aucun acte notarié n'a été enregistré au Service de la Publicité Foncière. Le transfert de propriété n'a donc pu aboutir et la situation des biens s'en trouve compliquée.

Compte tenu de la difficulté de mener à terme la procédure normale d'intégration par l'obtention des accords de cession de tous les propriétaires riverains et de l'absence d'association syndicale, il y a lieu de procéder à un transfert d'office et classement dans le domaine public des voies et réseaux.

D'autre part, il est nécessaire d'éteindre les servitudes des parcelles listées dans l'**annexe 2** ci-jointe sur les communes de : Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy.

Comme la procédure de classement d'office a cette particularité d'éteindre automatiquement tous les droits réels sur les parcelles classées, il apparaît opportun de procéder au classement d'office, autorisé par l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme, des diverses parcelles affectées à des voiries grevées de servitudes et qui ne pourront pas être levées par la passation d'un acte notarié.

La régularisation porte sur des voies, espaces verts de voirie ainsi que leurs réseaux cadastrés listés dans l'annexe 2, pour une surface de 190 194 m<sup>2</sup> appartenant à la Métropole, aux communes et à ENEDIS (propriété indivise avec la Métropole).

Cette procédure consiste à soumettre le projet à enquête publique puis à délibérer pour décider le transfert d'office et le classement dans le domaine public, sans indemnité, de la propriété avec approbation du plan d'alignement, tel qu'énoncé dans l'article L 318-3 du code de l'urbanisme, s'il n'y a pas d'opposition lors de l'enquête, ou saisir le Préfet dans le cas contraire.

La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés. Dans ce cadre, l'enquête publique vaut enquête au titre de l'article L.141-3 du Code de la voirie routière.

Il vous est proposé de lancer l'enquête publique préalable au transfert d'office et classement des espaces de voirie précités dans le domaine public métropolitain.

## **DELIBERATION**

En conséquence, et après avis de la Commission Finances et Ressources réunie le 16 septembre 2025, il vous est proposé :

- de lancer la procédure de transfert d'office et classement dans le domaine public de la Métropole du Grand Nancy des diverses parcelles listées dans les :

- **Annexe 1** pour une surface totale d'environ 6 542 m<sup>2</sup> situées à Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Seichamps et Vandœuvre-lès-Nancy,
- **Annexe 2** pour une surface totale de 190 194 m<sup>2</sup> situées à Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy.

en application des dispositions de l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme,

- de lancer l'enquête publique correspondante,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document utile à cette affaire.

## Adopté à l'unanimité

### Pour : 72

(Mme Danielle ACKERMANN, Mme Evelyne BEAUDEUX, Mme Sabrina BENMOKHTAR, Mme Veronique BILLOT, Mme Martine BOCOUM, M. Pierre BOILEAU, Mme Muriel BOILLON, M. Alain BOULANGER, M. Michel BREUILLE, M. Hocine CHABIRA, M. Henri CHANUT, Mme Sylvie COLIN, Mme Anne-Mathilde COSTANTINI, Mme Nicole CREUSOT, M. Eric DA CUNHA, Mme Valerie DEBORD, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Evelyne DEVOUGE, Mme Anne-Sophie DIDELOT, M. Patrice DONATI, M. Jean-Pierre EHRENFELD, M. Mounir EL HARRADI, Mme Nathalie ENGEL, M. Hervé FERON, M. Michel FICK, M. Laurent GARCIA, M. Bernard GIRSCH, M. Claude GRAUFFEL, Mme Stephanie GRUET, M. Philippe GUILLEMARD, Mme Denise GUNDELWEIN, M. Stephane HABLOT, M. Patrick HATZIG, M. Laurent HENART, Mme Fatiha HITOU RABHI, M. Pascal JACQUEMIN, Mme Christelle JANDRIC, Mme Chaynesse KHIROUNI, M. Mathieu KLEIN, M. Bertrand KLING, Mme Regine KOMOROWSKI, M. Antoine LE SOLLEUZ, M. Alain LIESENFELT, Mme Isabelle LUCAS, M. Frederic MAGUIN, M. Vincent MATHERON, Mme Annette MATHIEU, Mme Estelle MERCIER, Mme Delphine MICHEL, M. Jean-François MIDON, M. Romain MIRON, M. Franck MURATET, M. Marc OGIEZ, M. Eric PENSALFINI, M. Cyrille PERROT, M. Maurizio PETRONIO, Mme Nadine PIBOULE, M. Romain PIERRONNET, M. Serge RAINERI, Mme Veronique RAVON, Mme Dominique RENAUD, M. Areski SADI, M. Didier SARTELET, Mme Nicole STEPHANUS, M. Marc TENENBAUM, M. Sylvain THIRIET, Mme Catherine VIEUX-MELCHIOR, M. Laurent WATRIN, M. François WERNER, Mme Laurence WIESER, Mme Anne WUCHER, M. Bora YILMAZ)

### Contre :

### Abstention(s) :

### Ne prend pas part au vote :

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Danielle ACKERMANN, Mme Evelyne BEAUDEUX, Mme Sabrina BENMOKHTAR, Mme Veronique BILLOT, Mme Martine BOCOUM, M. Pierre BOILEAU, Mme Muriel BOILLON, M. Alain BOULANGER, M. Michel BREUILLE, M. Hocine CHABIRA, M. Henri CHANUT, Mme Sylvie COLIN, Mme Nicole CREUSOT, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Evelyne DEVOUGE, Mme Anne-Sophie DIDELOT, M. Jean-Pierre EHRENFELD, M. Mounir EL HARRADI, Mme Nathalie ENGEL, M. Hervé FERON, M. Michel FICK, M. Bernard GIRSCH, M. Claude GRAUFFEL, Mme Stephanie GRUET, Mme Denise GUNDELWEIN, M. Patrick HATZIG, M. Laurent HENART, Mme Fatiha HITOU RABHI, M. Pascal JACQUEMIN, Mme Christelle JANDRIC, Mme Chaynesse KHIROUNI, M. Mathieu KLEIN, M. Bertrand KLING, Mme Regine KOMOROWSKI, M. Antoine LE SOLLEUZ, M. Alain LIESENFELT, Mme Isabelle LUCAS, M. Frederic MAGUIN, Mme Estelle MERCIER, M. Jean-François MIDON, M. Romain MIRON, M. Franck MURATET, M. Marc OGIEZ, M. Eric PENSALFINI, M. Cyrille PERROT, M. Maurizio PETRONIO, Mme Nadine PIBOULE, M. Romain PIERRONNET, M. Serge RAINERI, Mme Veronique RAVON, Mme Dominique RENAUD, M. Areski SADI, Mme Nicole STEPHANUS, M. Marc TENENBAUM, M. Sylvain THIRIET, Mme Catherine VIEUX-MELCHIOR, M. Laurent WATRIN, M. François WERNER, Mme Laurence WIESER, Mme Anne WUCHER, M. Bora YILMAZ

**ETAIENT EXCUSE(ES) :**

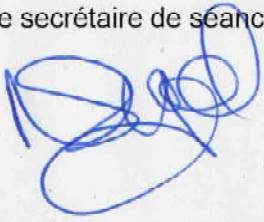
Mme Chloé BLANDIN, M. Christophe CHOSEROT, Mme Carole GRANDJEAN, M. Bertrand MASSON

**AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Anne-Mathilde COSTANTINI à M. Jean-Pierre EHRENFELD  
M. Eric DA CUNHA à Mme Evelyne DEVOUGE  
Mme Valerie DEBORD à M. Laurent HENART  
M. Patrice DONATI à M. Sylvain THIRIET  
M. Laurent GARCIA à M. Bernard GIRSCH  
M. Philippe GUILLEMARD à M. Jean-Pierre DESSEIN  
M. Stephane HABLOT à Mme Regine KOMOROWSKI  
M. Vincent MATHERON à Mme Anne WUCHER  
Mme Annette MATHIEU à M. Laurent WATRIN  
Mme Delphine MICHEL à M. Michel BREUILLE  
M. Didier SARTELET à M. Alain BOULANGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément au code de justice administrative.

Le secrétaire de séance :



Le Président :



## Classement d'office Emprises de voirie non régularisées par acte notarié Communes de la métropole du Grand Nancy

### *Annexe 1 délibération de bureau du 25 septembre 2025*

Commune	Rue	Parcelle	Contenance
Fléville-devant-Nancy	Ruelle du Bas Village	AB 117p	Environ 8 m <sup>2</sup>
Fléville-devant-Nancy	Ruelle du Bas Village	AB 118p	Environ 8 m <sup>2</sup>
Fléville-devant-Nancy	Ruelle du Bas Village	AB 459p	Environ 6 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Rue de la Tournelle	AC 488	14 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Ruisseau de Frocourt	AR 15p	Environ 251 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Ruisseau de Frocourt	AR 16p	Environ 2 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Ruisseau de Frocourt	AR 31p	Environ 279 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Ruisseau de Frocourt	AR 33p	Environ 144 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Ruisseau de Frocourt	AR 35p	Environ 67 et 7 m <sup>2</sup>
Heillecourt	Ruisseau de Frocourt	AR 54p	Environ 69 m <sup>2</sup>
Houdemont	Rue de la Gare	AN 157	11 m <sup>2</sup>
Houdemont	Allée du Paquis	AO 191	250 m <sup>2</sup>
Jarville-la-Malgrange	Rue de la République	AB 598	Lot de volume n° 8 correspondant à la voirie = 24 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue Emile Bertin	AH 792	25 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue Emile Bertin	AH 802	13 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue Emile Bertin	AH 806	5 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue Emile Bertin	AH 816	57 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue Emile Bertin	AH 829	36 m <sup>2</sup>
Laxou	Allée Neuve	AH 858	36 m <sup>2</sup>
Laxou	Allée Neuve	AH 866	27 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Tarrere	AM 353p	Environ 12 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Tarrere	AM 354p	Environ 13 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sapinière	AO 206	125 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue du Saulnois	AO 264	197 m <sup>2</sup>
Laxou	Allée du Perthois	AO 266	2 m <sup>2</sup>
Laxou	Allée du Perthois	AO 268	182 m <sup>2</sup>
Laxou	Allée du Perthois	AO 270	25 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 315p	Environ 61 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 316	222 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 317p	Environ 18 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 318	39 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 367	32 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 371	589 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 375	24 m <sup>2</sup>
Laxou	Rue de la Sarre	AR 377	162 m <sup>2</sup>
Malzéville	Chemin du Chateau	AK 1030p	Environ 3 m <sup>2</sup>
Malzéville	Chemin Sainte-Elisabeth	AK 1320	32 m <sup>2</sup>
Malzéville	Chemin Sainte-Elisabeth	AK 1322	29 m <sup>2</sup>
Malzéville	Chemin Sainte-Elisabeth	AK 1324	26 m <sup>2</sup>
Maxéville	Rue Eugene Vallin	AH 344	20 m <sup>2</sup>
Maxéville	Rue Lafayette	AH 564	10 m <sup>2</sup>
Maxéville	Chemin des Coulons	AC 940	14 m <sup>2</sup>

Maxéville	Chemin des Coulons	AC 942	14 m <sup>2</sup>
Maxéville	Rue Colette	AM 33	142 m <sup>2</sup>
Nancy	Rue Colette	AB 1190	1477 m <sup>2</sup>
Nancy	Rue Enest Bussière	AI 914	134 m <sup>2</sup>
Nancy	Boulevard du 21ème RA	BD 318	1075 m <sup>2</sup>
Nancy	Boulevard du 21ème RA	BD 489	28 m <sup>2</sup>
Nancy	Ruelle Odénat	BO 241p	Environ 41 m <sup>2</sup>
Nancy	Impasse Prétoria	BP 480p	Environ 6 m <sup>2</sup>
Nancy	Rue de la Cure d'Air	CL 317	18 m <sup>2</sup>
Nancy	Rue de la Cure d'Air	CL 322	18 m <sup>2</sup>
Nancy	Allée de Beauregard	CO 172p	Environ 78 m <sup>2</sup>
Pulnoy	Avenue Charles de Gaulle	AA 103	0 m <sup>2</sup>
Pulnoy	Avenue Charles de Gaulle	AA 105	14 m <sup>2</sup>
Seichamps	Avenue Charles de Gaulle	AS 296	174 m <sup>2</sup>
Seichamps	Rue des Grands Prés	AT 148	102 m <sup>2</sup>
Seichamps	Rue des Grands Prés	AT 92	22 m <sup>2</sup>
Vandoeuvre-lès-Nancy	Rue d'Albertville	AT 279p	Environ 23 m <sup>2</sup>

<b>Contenance totale</b>	<b>Environ 6 542 m<sup>2</sup></b>
--------------------------	------------------------------------

**Classement d'office**  
**Parcelles métropolitaines et communales avec servitudes**  
**Communes de la métropole du Grand Nancy**

**Annexe 2 délibération de bureau du 25 septembre 2025**

Commune	Rue	Référence	Contenance
Art-sur-meurthe	rue du faubourg St Phlin	AC 159	44
Dommartemont	rue des Vignes	AD 219	56
Essey-lès-Nancy	D 83	AN 5	2 870
Essey-lès-Nancy	D 83	AN 58	1 780
Essey-lès-Nancy	D 83	AN 59	1 265
Essey-lès-Nancy	D 83	AN 138	3 812
Essey-lès-Nancy	rue Jean Ferrat	AN 147	2 057
Essey-lès-Nancy	D 83	AN 150	852
Essey-lès-Nancy	rue Jean Ferrat	AN 151	529
Essey-lès-Nancy	D 83	AN 155	318
Essey-lès-Nancy	Avenue du 69ème Régiment d'infanterie	AO 582	1 500
Essey-lès-Nancy	Avenue du 69ème Régiment d'infanterie	AO 584	28
Essey-lès-Nancy	Avenue de Saulxures	AR 218	134
Essey-lès-Nancy	Avenue du 69ème Régiment d'infanterie	AR 219	41
Essey-lès-Nancy	Avenue du 69ème Régiment d'infanterie	AR 221	248
Essey-lès-Nancy	rue Jean Ferrat	AT 601	663
Essey-lès-Nancy	rue du 8 mai 1945	AW 524	68
Fléville devant Nancy	rue Léon Ducret	AB 441	385
Fléville devant Nancy	Fleurychamp	AL 167	842
Fléville devant Nancy	"les Hayes"	AP 36	44
Fléville devant Nancy	"la Woivre"	AV 53	116
Fléville devant Nancy	"la Woivre"	AV 57	116
Heillecourt	Route de Fléville	AE 115	104
Houdemont	rue des Jardins	AB 903	286
Jarville-la-Malgrange	rue Hélène Boucher	AC 422	1 248
Jarville-la-Malgrange	Le Saulcy Canard	AC 444	28 040
Laneuveville dvt Nancy	rue Lucien Galtier	AC 490	96
Laneuveville dvt Nancy	avenue du Général de Gaulle	AC 508	830
Laxou	rue de Toul	AP 258	1
Malzéville	rue du Lion d'Or	AH 694	24
Malzéville	rue du Lion d'Or	AH 695	1
Maxéville	rue du Zénith	AL 15	2 551
Maxéville	rue du Zénith	AL 17	1 969
Maxéville	rue Theodore Monrod "les carrières"	AM 110	2 772
Maxéville	rue Theodore Monrod "les carrières"	AM 129	3 710
Maxéville	rue Theodore Monrod "les carrières"	AM 139	24 282
Maxéville	rue Theodore Monrod "les carrières"	AM 154	3 839
Maxéville	rue du Zénith	AM 160	58
Maxéville	rue du Zénith	AM 161	8 018
Maxéville	rue du Zénith	AM 163	1 804
Maxéville	rue Henri Bazin "les carrières"	AM 165	344
Maxéville	rue Henri Bazin "les carrières"	AM 171	6 079
Maxéville	rue Theodore Monrod "les carrières"	AM 188	14 313

<b>Commune</b>	<b>Rue</b>	<b>Référence</b>	<b>Contenance</b>
Maxeville	chemin St Jacques	AP 74	297
Maxeville	chemin St Jacques	AP 76	2 438
Maxeville	rue Albert Einstein	AV 31	323
Maxeville	rue Albert Einstein	AV 50	57
Maxeville	rue Albert Einstein	AV 53	15
Maxeville	rue Albert Einstein	AV 60	4 795
Nancy	rue Julie Victoire Daubié	AB 1141	421
Nancy	rue Julie Victoire Daubié	AB 1143	104
Nancy	rue Laurent Bonnevey	AB 1145	831
Nancy	bd d'Austrasie	AV 132	242
Nancy	rue Charles III	AW 458	2 181
Nancy	quai René II	BK 543	736
Nancy	av du Général Mangin	BR 956	3
Nancy	av du Général Mangin	BR 957	3
Nancy	av du Général Mangin	BR 962	3
Nancy	rue Abbé Didelot	BV 1040	274
Nancy	bd Insurrection Ghetto de Varsovie	BV 1165	750
Nancy	bd Insurrection Ghetto de Varsovie	BV 1168	4
Nancy	bd Insurrection Ghetto de Varsovie	BV 1170	16
Nancy	bd Insurrection Ghetto de Varsovie	BV 1171	16
Nancy	bd Insurrection Ghetto de Varsovie	BV 1173	5 468
Nancy	rue Edmond Charles Roux	BZ 372	563
Nancy	bd Joffre	BZ 284	237
Pulnoy	route de Seichamps	AD 59	346
Pulnoy	route de Seichamps	AD 60	211
Pulnoy	chemin rural dit des terres noires	AP 478	534
Pulnoy	rue Johannes Gutemberg	AP 508	31
Pulnoy	Avenue Leonard de Vinci	AP 509	1 022
Pulnoy	rue Jean Pèlerin	AP 579	18
Pulnoy	rue Pierre Ronsard	AP 698	274
Saint-Max	Allée les Sablons	AB 540	2
Saint-Max	Allée les Sablons	AB 542	243
Saint-Max	Allée les Sablons	AB 544	14
Saint-Max	Allée les Sablons	AB 546	60
Saint-Max	rue Alexandre 1er	AC 423	1 666
Saint-Max	impasse St Livier	AK 627	13
Saulxures-lès-Nancy	rue Louis Majorelle	AR 220	3 281
Tomblaine	Boulevard Jean Jaurès	AD 509	151
Tomblaine	rue Diderot	AD 721	1
Tomblaine	rue Diderot	AD 722	7 712
Tomblaine	rue Cécile Brunschvicg	AL 278	5 497
Tomblaine	rue Salvador Allende	AM 229	2 222
Tomblaine	rue Salvador Allende	AM 236	177
Tomblaine	rue Salvador Allende	AM 238	216
Tomblaine	rue Jean Zay	AP 331	94
Tomblaine	rue Jean Zay	AP 338	2 105
Tomblaine	rue Jean Zay	AP 339	1 303
Tomblaine	boulevard Tolstoï	AP 367	71
Tomblaine	boulevard Tolstoï	AP 368	796

Commune	Rue	Référence	Contenance
Tomblaine	rue Jean Zay	AP 382	2 375
Tomblaine	rue Elsa Triolet	AP 383	235
Tomblaine	avenue Eugène Pottier	AT 330	1 382
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue Gabriel Péri	AH 508	166
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue Sainte Colette	AL 217	41
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue du 8ème Régiment d'Artillerie	AO 684	13
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue du 8ème Régiment d'Artillerie	AO 685	179
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue de Rotterdam	AP 392	22
Vandoeuvre-lès-Nancy	"six fauchées"	AP 480	395
Vandoeuvre-lès-Nancy	"six fauchées"	AP 481	2
Vandoeuvre-lès-Nancy	"six fauchées"	AP 482	2
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue Clément Marot	AV 460	4 966
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue Jean Zay	BD 37	2 028
Vandoeuvre-lès-Nancy	av du Général Leclerc	BD 58	1 303
Vandoeuvre-lès-Nancy	av Jeanne d'Arc	AP 160	44
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue de Hollande (six fauchées)	AP 414	767
Vandoeuvre-lès-Nancy	pl d'Irlande	AP 416	11
Vandoeuvre-lès-Nancy	pl d'Angleterre	AP 435	155
Vandoeuvre-lès-Nancy	pl d'Angleterre	AP 436	30
Vandoeuvre-lès-Nancy	av Jeanne d'Arc	AP 443	269
Vandoeuvre-lès-Nancy	pl d'Irlande	AP 444	14
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue de Hollande (six fauchées)	AP 445	4 888
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue d'Amsterdam (six fauchées)	AP 446	2
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue d'Amsterdam (six fauchées)	AP 447	2
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue d'Amsterdam (six fauchées)	AP 450	1 672
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue Gembloux	AP 456	86
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue de Verviers	AP 457	790
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue de Verviers	AP 458	48
Vandoeuvre-lès-Nancy	rte de Mirecourt	AS 315	25
Vandoeuvre-lès-Nancy	rue du Béarn	BM 188	1 101
Villers-lès-Nancy	Rond Pré	AE 316	1 007
Villers-lès-Nancy	Rond Pré	AE 344	200
<b>Contenance totale</b>			<b>190 194</b>



EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

Le Président de la Métropole  
du Grand Nancy

**OBJET :**

AFI – Transfert d'office et classement de voies et réseaux de diverses parcelles des communes du Grand Nancy n° 2– Enquête publique

**ARRETE DU :** 13 mai 2026

**ARRETE N° :** ARR\_736

Vu le Code de l'urbanisme, notamment en ses articles L318-3, R318-10 et R318-11,  
Vu le code de la voirie routière, notamment ses articles L141-3 et R141-4 à R141-9,  
Vu le décret ministériel n° 20160-490 du 20 avril 2016 créant la Métropole du Grand Nancy,  
Vu la délibération du Conseil du Grand Nancy du 21 décembre 2001, approuvant la répartition domaniale des voiries,  
Vu la délibération du Bureau du Grand Nancy en date 25 septembre 2025 autorisant l'enquête publique préalable au transfert d'office et classement de voies et réseaux de diverses parcelles des communes du Grand Nancy.  
Vu l'arrêté n°679 du Président du Grand Nancy du 13 avril 2026 donnant délégation de signature à M. Éric DA CUNHA, Vice-président délégué aux moyens généraux, affaires juridiques, numérique, domaine public et foncier,  
Vu l'accord des communes pour engager une procédure de transfert d'office et classement de voies et réseaux, dans le domaine public de la Métropole du Grand Nancy,  
Vu l'accord des propriétaires de régulariser les emprises de voirie sur leurs parcelles dont la signature n'a pu être entérinée chez le notaire,

**ARRETE**

**Article 1: Objet de l'enquête**

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de transfert d'office et classement dans le domaine public routier de la Métropole du Grand Nancy des communes du Grand Nancy

**Article 2 : Durée de l'enquête publique**

L'enquête se tiendra du **mardi 23 juin au mardi 7 juillet 2026** inclus au siège de la Métropole du Grand Nancy.

### **Article 3 : Publicité de l'enquête publique**

Un courrier faisant connaître les modalités d'ouverture et d'organisation de l'enquête sera adressé aux propriétaires et copropriétaires des emprises de voirie, au moins quinze jours avant le démarrage de celle-ci. Le présent arrêté sera affiché en mairie des communes concernées ainsi qu'au siège du Grand Nancy quinze jours au moins avant le démarrage et pendant toute la durée de l'enquête publique.

### **Article 4 : Désignation du Commissaire Enquêteur**

Madame Suzanne Gérard est désignée en qualité de Commissaire Enquêtrice.

### **Article 5 : Consultation du dossier d'enquête publique**

Le dossier du projet de classement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la Commissaire Enquêtrice sera mis à disposition du public au siège de la Métropole du Grand Nancy 22-24 viaduc Kennedy à Nancy aux jours et heures d'ouverture habituels, pour enregistrer les observations. La Commissaire Enquêtrice recevra au siège de la Métropole du Grand Nancy les :

**- mercredi 24 juin de 9h à 11h**

**- mardi 7 juillet de 14h à 16h**

Le public pourra, en outre, adresser ses observations écrites à l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie, au Grand Nancy et sur son site internet par le lien mail suivant : <https://www.grandnancy.eu/publications-legales/enquetes-publiques>.

### **Article 6 : Rapport du Commissaire Enquêteur**

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos par la Commissaire Enquêtrice, qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Président du Grand Nancy, les dossiers et les registres accompagnés de ses conclusions motivées.

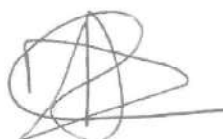
Son rapport et ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la Métropole du Grand Nancy pendant un an.

### **Article 7 : Approbation du classement d'office**

A l'issue de l'enquête et après réception des conclusions de la Commissaire Enquêtrice, le transfert d'office et classement de voies et réseaux sera soumis à l'approbation du Bureau de la Métropole du Grand Nancy. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, conformément au code de justice administrative. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, conformément au code de justice administrative

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, conformément au code de justice administrative.

**Eric DA CUNHA**



Eric DA CUNHA

Eric DA CUNHA  
2026.05.19 17:48:39 +0200  
Ref:11004091-16590484-1-D  
Signature numérique  
Vice-Président

# 5 Etat Parcellaire

Parcelle	Commune	Civilité	Propriétaire	Adresse	Ville	Voie	Contenance
AB 117 et AB 118	FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Monsieur	EINSWELER Marc	8 Rueille du Bas du Village	54710 FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Ruelle du Bas du Village	8 m2 et 6 m2
AB 459	FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Monsieur	DE SORDO Jérémy	33 rue du Château	54710 FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Ruelle du Bas du Village	6 m2
AB 459	FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Madame	DE BOVADILLA Chira	33 rue du Château	54710 FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Ruelle du Bas du Village	6 m2
AR 15, AR 16 et AR 54	HEILLECOURT	Madame, Monsieur le gérant	SCI DU 28 RUE DES ERABLES	115 rue du Clos	54200 PAGNEY-DERRIERE-BARINE	Ruisseau de Frocourt	251 m2, 2 m2 et 69 m2
AR 139	HEILLECOURT	Madame, Monsieur le gérant	GSM EST	4 avenue des Erables	54180 HEILLECOURT	Ruisseau de Frocourt	279 m2
AR 33 et AR 35	HEILLECOURT	Madame, Monsieur le gérant	UNITED FRANCE 2019 B PROPCO I SNC	11 Cours Vainy	92800 PUTEAUX	Ruisseau de Frocourt	144 m2, 67 m2 et 7 m2
AM 157	HOUEMONT	Madame	LAURENT Aurélie	40 rue de la Gare	54180 HOUEMONT	Rue de la Gare	11 m2
AB 598 - Lot Volume n° 8	JARVILLE-LA-MALGRANGE	Madame, Monsieur le gérant	BOUYGUES IMMOBILIER	3 boulevard Gallieni	92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	Rue de la République	24 m2
AH 792, AH 802, AH 806, AH 816 et AH 829	LAXOU	Madame, Monsieur le Président	ASL DU SITE ALLEE DES ROMANCES	Avenue de la Libération	54520 LAXOU	Rue Emile Berlin	25 m2, 13 m2, 5 m2, 57 m2 et 36 m2
AH 858	LAXOU	Madame	VERLET Ginette	5 rue de l'Asnée	54520 LAXOU	Allée Neuve	36 m2
AH 858	LAXOU	Monsieur	VERLET Nicolas	23 allée Neuve	54520 LAXOU	Allée Neuve	36 m2
AH 866	LAXOU	Monsieur	DEMENGEON Daniel	53 rue Raymond Poincaré	54520 LAXOU	Allée Neuve	27 m2
AH 866	LAXOU	Madame	DEMENGEON Renate	53 rue Raymond Poincaré	54520 LAXOU	Allée Neuve	27 m2
AH 866	LAXOU	Monsieur	DEMENGEON Olivier	53 rue Raymond Poincaré	54520 LAXOU	Allée Neuve	27 m2
AH 866	LAXOU	Monsieur	DEMENGEON Jérôme	53 rue Raymond Poincaré	54520 LAXOU	Allée Neuve	27 m2
AH 866	LAXOU	Monsieur	DEMENGEON Laurent	53 rue Raymond Poincaré	54520 LAXOU	Allée Neuve	27 m2
AM 353 et AM 354	LAXOU	Monsieur	WATEL Denis	14 rue de la Tanière	54520 LAXOU	Rue de la Tanière	12 m2 et 13 m2
AO 206	LAXOU	Monsieur	SAPINIERE 22	67 rue des Allemands	57000 METZ	Rue de la Sapinière	125 m2
AO 264, AO 266, AO 268 et AO 270	LAXOU	Madame, Monsieur le gérant	EUROPOLYHOME	3 boulevard Gallieni	92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	Rue du Saulnois et Allée du Perthois	197 m2, 2 m2, 182 m2 et 25 m2
AR 315, AR 316, AR 317 et AR 318	LAXOU	Madame, Monsieur le gérant	LE Solaire	Le Solaire	54420 SAULXURES-LES-NANCY	Rue de la Sarre	61 m2, 222 m2, 18 m2 et 39 m2
AR 367, AR 371, AR 375 et AR 377	LAXOU	Madame, Monsieur le syndic	LORRAINE FINANCIERE DISTRIBUTION SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES	22 avenue de la Résistance	54520 LAXOU	Rue de la Sarre	32 m2, 588 m2, 24 m2 et 162 m2
AK 1030	MALZEVILLE	Monsieur	ZANINOTTO François	27 chemin du Chazeau	54220 MALZEVILLE	Chemin du Chazeau	3 m2
AK 1030	MALZEVILLE	Madame	ZANINOTTO Elena	27 chemin du Chazeau	54220 MALZEVILLE	Chemin du Chazeau	3 m2
AK 1320, AK 1322 et AK 1324	MALZEVILLE	Monsieur	MARTINO Mickael	130 avenue du Général Leclerc	54100 NANCY	Chemin Sainte-Elisabeth	32 m2, 29 m2 et 20 m2
AK 1320, AK 1322 et AK 1324	MALZEVILLE	Madame	SCHOCKMEL Marion	130 avenue du Général Leclerc	54100 NANCY	Chemin Sainte-Elisabeth	32 m2, 29 m2 et 26 m2
AH 344	MAXEVILLE	Monsieur	BREINER Claude	9 rue Eugène Vallin	54320 MAXEVILLE	Rue Eugène Vallin	20 m2
AH 344	MAXEVILLE	Madame	MULLER Stéphanie	9 rue Eugène Vallin	54320 MAXEVILLE	Rue Eugène Vallin	20 m2
AH 564	MAXEVILLE	Madame, Monsieur le gérant	SCI SCARPONE EMBANIE	3 B rue Jean Jaurès	54320 MAXEVILLE	Rue Lafayette	10 m2
AC 940 et AC 942	MAXEVILLE	Madame	MECHLING Eveline	Chemin des Coulons	54320 MAXEVILLE	Chemin des Coulons	14 m2 et 14 m2
AM 33	MAXEVILLE	Madame, Monsieur le gérant	SCI ESPACE CHIRURGICAL AMBROISE PARE	20 rue Aristide Briand	54270 ESSEY-LES-NANCY	Rue Colette	142 m2
AB 1190	NANCY	Madame, Monsieur le gérant	SCI ESPACE CHIRURGICAL AMBROISE PARE	20 rue Aristide Briand	54270 ESSEY-LES-NANCY	Rue Colette	1477 m2
AI 914	NANCY	Madame, Monsieur le gérant	SCI B. B. HOME	1 rue Mathias Schiffr	54000 NANCY	Rue Ernest Bussièrè	134 m2
BD 318	NANCY	Madame, Monsieur le gérant	SOCIETE CHARBONNIERE ET PETROLIERE PATIN	24 cours Micheliet	92800 PUTEAUX	Boulevard du 2ème RA	1075 m2
BD 489	NANCY	Madame, Monsieur le gérant	LINKCITY NORD-EST	165 avenue de la Marne	59700 MARCO-EN-BAROEUL	Boulevard du 21ème RA	28 m2
BO 241	NANCY	Monsieur	BAKOUR Ali	1 rue Turnaz	54000 NANCY	Ruelle Odinat	41 m2
BP 480	NANCY	Madame	CLERC Catherine	4 rue Louis Majorelle	54380 DIEULOUARD	Impasse Préloria	6 m2
CO 172	NANCY	Monsieur	JACOTTIN Pascal	135 avenue de Bouffiers	54000 NANCY	Allée de Beauregard	76 m2
AA 103 et AA 105	PULLNOY	Madame, Monsieur le gérant	SCI 36 DE GAULLE	36 avenue Charies de Gaulle	54425 PULLNOY	Avenue Charles de Gaulle	0 m2 et 14 m2
AS 296	SEICHAMPS	Monsieur	VENNER Roger	17 rue Isabay	54000 NANCY	Avenue Charles de Gaulle	174 m2
AS 296	SEICHAMPS	Madame	VENNER Christiane	17 rue Isabay	54000 NANCY	Avenue Charles de Gaulle	174 m2
AT 148	SEICHAMPS	Monsieur	DIDIER Christophe	17 rue des Grands Prés	54280 SEICHAMPS	Rue des Grands Prés	102 m2
AT 148	SEICHAMPS	Madame	GARREC Anna	17 rue des Grands Prés	54280 SEICHAMPS	Rue des Grands Prés	102 m2
AT 279	VANDEUVRE-LES-NANCY	Madame, Monsieur le gérant	SCI RAINBOW ACQ	7 rue de l'Amiral d'Estaing	75016 PARIS	Rue d'Alberville	23 m2

**METROPOLE DU GRAND NANCY**  
**TRANSFERT D'OFFICE ET CLASSEMENT DANS LE DP - DC 2**

**PROPRIETAIRE(S) - DESIGNATION ET ORIGINE(S) DE PROPRIETE**

**DESIGNATION**

**1-Parcelles Métropolitaines**

**Propriétaire :** La **METROPOLE DU GRAND NANCY**, établissement public de coopération intercommunal ayant son siège 22-24 Viaduc John Kennedy à NANCY (54000 - Meurthe et Moselle), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 245 400 676.

**Commune de : ART-SUR-MEURTHE (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AC n° 159 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2024, Volume 2024P n° 24673.

**Commune de : DOMMARTEMONT (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AD n° 219 :

Échange suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 22 mai 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 6 juin 2023, Volume 2023P n° 11788.

**Commune de : ESSEY LES NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AN n°s 5-58-59-138-147-150-151-155 :

Parcelles AO n°s 582-584 :

Parcelles AR n°s 218-219-221 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28658.

Parcelle AT n° 601 :

La parcelles AT n° 601 est issue de la division de la parcelle AT n° 593 suivant procès-verbal de division de parcelles du cadastre n° 1084T du 26 janvier 2022, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 27 janvier 2022, Volume 2022P n° 2407.

La parcelle AT n° 593 est issue de la réunion des parcelles AT n° 70 et AT n° 465 suivant procès-verbal de réunion de parcelles du cadastre n° 1040 L du 28 juin 2019, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 2 juillet 2019, Volume 2019P n° 7656.

-AT n° 70 : Acquisition suivant acte reçu par Maître DEROCHE, Notaire à NANCY, le 2 octobre 2007, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 13 novembre 2007, Volume 2007P n° 12594.

- AT 465 : Acquisition suivant acte reçu par Maître CONSTANT, Notaire à NANCY, le 14 mars 2005, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 11 mai 2005, Volume 2005P n° 5282.

**Commune de : FLEVILLE-DEVANT-NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AB n° 441 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 18 mars 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 29 mars 2022, Volume 2022P n° 7152.

Parcelle AP n° 36 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 31 octobre 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2017, Volume 2017P n° 14658.

Parcelles AV n°s 53-57 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BAI, Notaire à NANCY, le 3 juillet 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 27 juillet 2017, Volume 2017P n° 8726.

**Commune de : HEILLECOURT (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AE n° 115 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28658.

**Commune de : HOUEMONT (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AO n° 191 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 23 juin 2025, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 1<sup>er</sup> juillet 2025, Volume 2025P n° 12845.

**Commune de : LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AC n°s 490-508 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BAI, Notaire à NANCY, le 30 décembre 2015, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 27 janvier 2016, Volume 2016P n° 1053.

**Commune de : LAXOU (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AP n° 258 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 30 septembre 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 22 octobre 2024, Volume 2024P n° 20301.

**Commune de : MAXEVILLE (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AL n°s 15-17 :

Transfert de propriété suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 4 août 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Volume 2016P n° 9146.

Parcelles AM n°s 110-129-139-171-188 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 21 décembre 2022, Volume 2022P n° 28960.

Parcelle AM n° 154 :

Transfert de propriété suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 4 août 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Volume 2016P n° 9146.

Licitation faisant cesser l'indivision suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 19 août 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 13 septembre 2016, Volume 2016P n° 9589.

Parcelles AM n°s 160-161 :

Les parcelles AM n°s 160-161 sont issues de la division de la parcelle AM n° 49 suivant procès-verbal de division de parcelles du cadastre n° 748N du 19 septembre 2019, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 25 septembre 2019, Volume 2019P 11632.

La parcelle AM n° 49 est issue de la division de la parcelle AM n° 29 suivant acte contentant division, reçu par Maître BAI, Notaire à NANCY, le 24 juillet 1992, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 24 septembre 1992, Volume 1992P n° 8481.

Transfert par acte administratif reçu par Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, le 16 octobre 2000, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 20 octobre 2000, Volume 2000P n° 11423.

Parcelles AM n° 163 et AM n° 165 :

La parcelle AM n° 163 est issue de la division de la parcelle AM n° 75 et la parcelle AM n° 165 est issue de la division de la parcelle AM n° 76 suivant procès-verbal de division de parcelles du cadastre n° 748N du 19 septembre 2019, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 25 septembre 2019, Volume 2019P 11632.

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEROCHE, Notaire à NANCY, le 2 juin 2006, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 juillet 2006, Volume 2006P n° 8573.

Parcelles AP n°s 74-76 :

Parcelles AV n°s 31-50-53-60 :

La parcelles AP n° 74 est issue de la division de la parcelle AP n° 28 suivant procès-verbal de division de parcelles du cadastre n° 822S du 22 mai 2023, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 25 mai 2023, Volume 2023P n° 10808.

La parcelles AP n° 76 est issue de la réunion des parcelles AP n°s 21-26-27-33-39 suivant procès-verbal de réunion de parcelles du cadastre n° 832K du 2 octobre 2023, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 4 octobre 2023, Volume 2023P n° 20915.

La parcelles AV n° 60 est issue de la division de la parcelle AV n° 44 suivant procès-verbal de division de parcelles du cadastre n° 823M du 24 mai 2023, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 30 mai 2023, Volume 2023P n° 11111.

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 7 octobre 2021, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 22 octobre 2021, Volume 2021P n° 14366.

**Commune de : NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AB n°s 1141-1143-1145 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 21 décembre 2022, Volume 2022P n° 28960.

Parcelle AW n° 458 :

-La parcelle AW n° 458 est issue de la réunion des parcelles AW n°s 383-385-441 suivant procès-verbal de réunion de parcelles n° 4448U du 3 juin 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 5 juin 2024, Volume 2024P n° 10208.

- AW n°s 383-385-441 : Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 6 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28614.

Parcelle BK n° 543 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28587.

Parcelles BR n°s 956-957-962 :

Échange suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 22 mai 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 6 juin 2023, Volume 2023P n° 11702.

Parcelles BV n°s 1040-1165-1168-1170-1171-1173 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 15 décembre 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 10 janvier 2024, Volume 2024P n° 406.

Parcelle BZ n° 284 :

-La parcelle BZ n° 284 était anciennement BX n° 301 suivant procès-verbal de changement de désignation n° 3459W du 20 février 2012, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 21 février 2012, Volume 2012P n° 2524.

-BX 301 : Acquisition suivant acte reçu par Maître DEROCHE, Notaire à NANCY, le 16 octobre 2006, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 1<sup>er</sup> décembre 2006, Volume 2006P n° 14029.

Parcelles AP n°s 478-508-509-579-698 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 3 décembre 2020, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 23 décembre 2020, Volume 2020P n° 14543.

**Commune de : SAINT MAX (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AC n° 423 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 17 mai 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 2 juin 2017, Volume 2017P n° 6193.

Parcelle AK n° 627 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 1<sup>er</sup> mars 2019, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 26 mars 2019, Volume 2019P n° 3671.

**Commune de : SAULXURES LES NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AR n° 220 :

La parcelle AR n° 220 est issue de la réunion des parcelles AR n°s 105-106-107 suivant procès-verbal de réunion de parcelles du cadastre n° 656B du 1<sup>er</sup> février 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 6 février 2024, Volume 2024P n° 2537.

Transfert suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 31 août 2018, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 5 septembre 2018, Volume 2018P n° 10295.

**Commune de : SEICHAMPS (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AT n° 92 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 23 juin 2025, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 2 juillet 2025, Volume 2025P n° 12998.

**Commune de : TOMBLAINE (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AD n° 509 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 4 février 2013, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 21 février 2013, Volume 2013P n° 1763.

Parcelles AD n°s 721-722 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître GEGOUT, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 11 janvier 2023, Volume 2023P n° 533.

Parcelle AL n° 278 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2024, Volume 2024P n° 24771.

Parcelles AM n°s 229-236-238 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28658.

Parcelles AP n°s 331-338-339-367-368-382-383 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28609.

Parcelle AT 330 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28615.

**Commune de : VANDOEUVRE LES NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AH n° 508 :

La parcelle AH n° 508 est issue de la réunion des parcelles AH n° 505 et AH n° 507 suivant procès-verbal du cadastre n° 1536M du 13 septembre 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 17 septembre 2024, Volume 2024P n° 17732.

AH n° 505-507 : Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 27 mai 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 juin 2024, Volume 2024P n° 11106.

Parcelle AL n° 217 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28658.

Parcelles AO n°s 684-685 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 15 décembre 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 10 janvier 2024, Volume 2024P n° 288.

Parcelle AP n° 392 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 18 mars 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 28 mars 2022, Volume 2022P n° 7118.

Attestation rectificative dressée par Maître DEVOTI, Notaire susnommé, le 9 septembre 2022, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 14 septembre 2022, Volume 2022P n° 20791.

Parcelles AP n°s 480-481-482 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2022, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2022, Volume 2022P n° 28695.

Parcelle AV n° 460 :

Transfert de propriété suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 21 août 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 29 août 2023, Volume 2023P n° 18167.

Parcelle BD n° 58 (ex 37) :

La parcelle BD n° 37 a été divisée en BD n° 57 et BD n° 58 suivant procès-verbal du cadastre n° 1510B du 3 mars 2023, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 8 mars 2023, Volume 2023P n° 5294.

-BD n° 37 : Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 11 décembre 2018, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 10 janvier 2019, Volume 2019P n° 201.

Parcelles AP n°s 160-435-436-443-444-445-446-447-450-456-457-458 :

Échange suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 6 mai 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 5 juin 2024, Volume 2024P n° 10233.

Parcelles AP n°s 414-416 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 27 mai 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 juin 2024, Volume 2024P n° 11106.

Parcelle AS n° 315 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître MATYJA, Notaire à SAINT NICOLAS DE PORT, le 5 décembre 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2024, Volume 2024P n° 24617.

Parcelle BM n° 188 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 5 décembre 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2024, Volume 2024P n° 24707.

## **2-Parcelles Districales**

**Propriétaire** : Le **DISTRICT DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE**, établissement public créé par arrêté de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle en date du 12 octobre 1959, ayant son siège 22-24 Viaduc John Kennedy à NANCY (54000 - Meurthe et Moselle), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 245 400 098.

### **Commune de : JARVILLE-LA-MALGRANGE (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AC 422 :

Origine de propriété :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 22 août 2024, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 12 septembre 2024, Volume 2024P n° 17429.

-Parcelle AC 444 :

La parcelle AC n° 444 est issue de la réunion des parcelles AC n° 6, AC n° 7 et AC n° 8 suivant procès-verbal de réunion de parcelles du cadastre du 8 octobre 2019, publié au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 9 octobre 2019, Volume 2019P n° 12360.

-Parcelles AC n°s 6-7-8 :

Acquisition suivant acte reçu par Maîtres MARTIN et CHATEAU, Notaires, le 16 avril 1986, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 24 juin 1986, Volume A 1733 n° 15.

### **Commune de : MALZEVILLE (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AH n°s 694-695 :

Origine de propriété :

Les parcelles AH n°s 694-695 sont issues de la division de la parcelle AH n° 539 suivant procès-verbal de division du cadastre n° 1168C du 19 décembre 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 27 décembre 2024, Volume 2024P n° 25202.

Acte administratif contenant division de AH n° 511 en AH n° 538 et AH n° 539, reçu par Monsieur le Maire de MALZEVILLE, le 20 septembre 1988, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 27 décembre 1988, Volume A 3106 n° 19.

La parcelle AH n° 511 étant restée la propriété du District après division de la parcelle AH n° 93, suivant acte administratif du 25 septembre 1987, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 13 octobre 1987, Volume A2380 n° 19.

La parcelle AH n° 93 a été acquise par le District suivant acte reçu par Maître MARTIN, Notaire à NANCY, le 21 octobre 1985, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 19 novembre 1985, Volume A1495 n° 10.

## **3-Parcelles communales**

### **Commune de : ESSEY LES NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AW n° 524 :

**Propriétaire** : La **COMMUNE D'ESSEY LES NANCY**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville Place de la République à ESSEY LES NANCY (54270), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 401 845.

Origine de propriété :

La parcelles AW n° 524 est issue de la division de la parcelle AW n° 22 suivant procès-verbal de division de parcelles du cadastre n° 789H du 7 août 2007, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 8 août 2007, Volume 2007P n° 8886.

Origine de propriété antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956.

**Commune de : FLEVILLE-DEVANT-NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AL n° 167 :

Propriétaire : **La COMMUNE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville 18 rue du Château à FLEVILLE-DEVANT-NANCY (54710), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 401 977.

Origine de propriété :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BOYARD, Notaire à NANCY, le 13 février 1995, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 15 mars 1995, Volume 1995P n° 3001.

**Commune de : HEILLECOURT (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AC n° 488 :

Propriétaire : **La COMMUNE D'HEILLECOURT**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville Grande Rue à HEILLECOURT (54180), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 402 579.

Origine de propriété :

Acquisition suivant acte reçu par Maître DECORPS, Notaire à NANCY, le 14 mai 1973, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 17 mai 1973, Volume 5618 n° 18.

**Commune de : HOUEMONT (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AB n° 903 :

Propriétaire : **La COMMUNE DE HOUEMONT**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville 2 allée Gaston Lelièvre à HOUEMONT (54180), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 402 652.

Origine de propriété :

La parcelle AB n° 903 est issue de la division de la parcelle AB n° 548 suivant procès-verbal de division du cadastre n° 567B du 27 mai 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 29 mai 2024, Volume 2024P n° 9842.

Acquisition suivant acte reçu par Maître BERNARD, Notaire, le 20 septembre 1995, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 29 septembre 1995, Volume 1995P n° 9917.

**Commune de : NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelle AV n° 132 :

Propriétaire : **La COMMUNE DE NANCY**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville 1 Place Stanislas à NANCY (54000 - Meurthe-et-Moselle), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 403 957.

Origine de propriété :

La parcelle AV n° 132 est issue de la division de la AV n° 63 suivant procès-verbal du cadastre n° 3594F du 28 février 2014, publié au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 7 mars 2014, Volume 2014P n° 2642.

Acquisition suivant acte reçu par Maître DEROCHE, Notaire à NANCY, le 2 décembre 2005, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 27 janvier 2006, Volume 2006P n° 1115.

**Commune de : SAINT MAX (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AB n°s 540-542-544-546 :

Propriétaire : **La COMMUNE DE SAINT MAX**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville 37 avenue Carnot à SAINT MAX (54130), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 404 823.

Origine de propriété :

Acquisition suivant acte reçu par Maître ANCEL, Notaire à NANCY, le 19 mars 1997, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 6 mai 1997, Volume 1997P n° 5024.

**Commune de : VILLERS LES NANCY (Meurthe-et-Moselle)**

Parcelles AE n°s 316-344 :

Propriétaire : **La COMMUNE DE VILLERS LES NANCY**, collectivité territoriale ayant son Hôtel de Ville Boulevard des Aiguillettes à VILLERS LES NANCY (54600), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 215 405 788.

Origine de propriété :

Parcelle AE n° 316 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître NARBHEY, Notaire, le 18 février 1980, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 12 mars 1980, Volume 8896 n° 9.

Parcelle AE n° 344 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BERNARD, Notaire à NANCY, le 16 octobre 1997, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 15 juillet 1997, Volume 1997P n° 7426.

Attestation rectificative dressée par Maître BERNARD, Notaire susnommé, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de Meurthe-et-Moselle le 26 septembre 1997, Volume 1997P n° 9987.

**4-EPCI**

**Commune de : PULNOY (Meurthe-et-Moselle)**

Propriétaire : **Le SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE SCOLAIRE DU 1ER CYCLE DE NANCY** (SIS par abréviation), établissement public ayant son siège 22-24 Viaduc John Kennedy à NANCY (54000 - Meurthe et Moselle), identifiée au répertoire SIRENE sous le n° 255 400 392.

**Observation : LE SYNDICAT A ETE DISSOUS.**

Parcelle AD 59 :

Parcelle AD 60 :

Les parcelles AD n° 59 et AD n° 60 sont issues de la division de la parcelle AD n° 31, suivant acte de transfert et division reçu par Maître DEVOTI, Notaire à NANCY, le 21 août 2023, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 29 août 2023, Volume 2023P n° 18169.

La parcelle AD n° 31 provient elle-même de la division de la parcelle AD n° 1 suivant acte contenant division reçu par Maître LORENTZ, Notaire à NANCY, le 27 mai 1986, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 24 juillet 1986, Volume 1770 n° 4.

La parcelle AD n° 1 provient elle-même de la réunion des parcelles cadastrées A n° 36, A n° 37, A n° 38, A n° 39 et A n° 40 suivant procès-verbal de remaniement du 24 avril 1980, publié au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 17 décembre 1984, Volume 1136 n° 1.

Acquisition suivant acte administratif reçu le 21 juin 1976, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NANCY le 23 juin 1976, Volume 7080 n° 1.